

TEMPS PROBABLE:
ENSOLEILLE AVEC PERIODES
NUAGEUSES
Minimum: 25
Maximum: 34

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOL. XLVI — No 41

MONTREAL, SAMEDI, 19 FEVRIER 1955

La pire tempête de l'hiver dans les Maritimes

St-Jean, N.B. (P.C.) — Les habitants des provinces maritimes ont essuyé, hier, leur pire tempête de l'hiver.
On rapporte qu'il est tombé jusqu'à 16 pouces de neige, dans certaines régions du Nouveau-Brunswick, tandis que toute la côte de l'Atlantique était aux prises avec de la pluie, du vent et de la neige.
La circulation a été presque entièrement paralysée à Halifax, lorsqu'une chute de neige matinale s'est changée en pluie, à l'heure des bureaux.
Une neige légère soufflée par un vent assez vif s'est abattue durant toute la journée sur Charlottetown, tandis que St-Jean enregistrait sa pire chute de neige de la saison.

Retards
Une vingtaine d'autobus et plusieurs centaines d'automobiles ont été retardés pendant plusieurs heures parce que les chasse-neige ne suffisaient pas à la tâche. Le transport a été particulièrement désorganisé sur l'unique route qui mène de St-Jean à St-Jean-Ouest et on a fini par interrompre le service d'autobus sur ce parcours.

Sursis accordé aux locaux des marchés

L'administration municipale ne donnera pas immédiatement suite à son projet de fermer les marchés Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jacques et Saint-Laurent, pour les affecter à l'aménagement de services municipaux.
Les locaux des marchés sont presque assurés de conserver leurs places pendant une autre année. Toutefois, les locations se feront sur une base mensuelle, et non plus sur une base annuelle, avec faculté pour la municipalité de mettre fin aux baux, à sa volonté, avons-nous appris.
On apportera aussi un amendement au règlement des marchés concernant la limite des zones des halles.



VICTIME D'UN ATTENTAT — Un voyageur de commerce, Jack Leanoir, 36 ans, a survécu à l'explosion d'une bombe qui a été installée dans sa luxueuse automobile. La bombe avait été installée aux côtés de la pile électrique. Le choc de l'explosion a tordu les roues, fait sauter les portes et le siège. On a retrouvé certaines pièces de la voiture à 80 pieds de l'endroit où elle était stationnée. Quant à Leanoir, il souffre d'une fracture à la jambe et de lésions au visage. La police n'a pu préciser quels pouvaient être les motifs d'un tel attentat.

Les Acadiens de Yarmouth demandent un poste de radio

Les Acadiens de la région de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse, ont demandé, hier, à Radio-Canada, de leur bâtir un poste de radio de langue française. Une délégation représentant les Châtelains de Commerce de Glace et d'Argyle, le clergé du diocèse de Yarmouth et l'Association acadienne de la Nouvelle-Ecosse, en a fait la demande officielle au bureau des gouverneurs de Radio-Canada.

La délégation se composait de Mgr L. Thériault, du diocèse de Yarmouth, du R. P. L. Laplante, du collège de la Pointe-de-l'Eglise du Dr Julien Comeau et de M. Vincent LeBlanc, avocat.

Le mémoire fondé la réclamation sur les faits suivants: la population acadienne du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse compte 23.000 personnes de langue française. Cette population croît de façon importante, surtout depuis la création du diocèse de Yarmouth et de l'élection de Son Excellence Mgr Albert Leménager, c.o.m.m.e. premier évêque; les institutions d'enseignement et les associations culturelles se développent; le nouveau poste de Moncton ne peut être capté dans la région de Yarmouth.

Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada, cela va de soi, n'a pas donné une réponse immédiate à la requête, mais en étudiera sérieusement le bien-fondé.

Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada a entendu également, hier, les représentations touchant l'installation d'un nouveau poste de télévision dans la région de Jonquière, ainsi que d'un nouveau poste radiophonique diurne dans la région de Smith Falls, en Ontario.

Au cours de cette 94ème réunion du Conseil, on a aussi présenté une demande de l'Association des postes privés de Québec pour qu'on effectue certains changements dans la réglementation qui permet aux brasseries de commander des programmes de radio. Toutes les requêtes ont été prises en délibéré par les gouverneurs.

Les règlements de Radio-Canada exigent que la durée minimum des programmes de ce genre soit de 15 minutes, dans les provinces qui permettent de la bière et le vin soient objets de publicité. L'Association des postes privés de Québec a demandé qu'on réduise ce minimum à 10 minutes pour parer à certaines difficultés rencontrées dans l'élaboration de ces programmes.

La compagnie Radio-Saguenay a demandé qu'on lui accorde le permis d'installation d'un poste de télévision à Jonquière, poste qui émettra sur le ca à 12, avec une puissance vidéo de 20 kilowatts et audio de 10 kilowatts. Son antenne dépassera de 311,5

Pineau défait, Coty dit que "la crise a assez duré..."

Deux piétons frappés à mort Tous les chefs de partis convoqués pour aujourd'hui

Paris (Reuter). — Les socialistes ont convoqué aujourd'hui tous les chefs de partis pour une séance nationale. Le vote, pris un peu après minuit, a clôturé un débat qui avait commencé à 2 heures vendredi après-midi. Tous les communistes, la plupart des gaullistes et des conservateurs, un quart des radicaux et quelques autres députés se rapprochant du parti radical ont voté contre Pineau.

Les socialistes et presque tous les républicains populaires ont voté pour lui. Il fut également appuyé par environ 20 radicaux et la plupart des groupes connexes et une poignée de gaullistes et conservateurs.

La police enquête sur les vols du Viger

Concernant les irrégularités commises à l'ancien hôtel Viger que l'on est en train de rénover pour le convertir en des bureaux municipaux, M. Pierre Des Marais a répété hier que la police conduisait présentement une enquête sur les vols. Des matériaux de toutes sortes — cuivre, plomb, briques, etc. — auraient été volés et revendus.

Les propos du samedi

Ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas dans les arènes politiques

La Réforme, le nouvel hebdomadaire libéral, s'en vient. Il serait lancé d'ici une quinzaine de jours. Les souscriptions continuent d'entrer à un rythme qui enthousiasme les libéraux.
Au début, le journal paraîtra toutes les semaines. Et l'on espère bien qu'avant longtemps il deviendra quotidien.
Le directeur du journal sera M. Georges Lapalme, chef de parti. Il a déjà de l'expérience dans le journalisme. Il a collaboré régulièrement à Joliette pendant 15 ans qu'il était député fédéral.
Comme collaborateurs on mentionne des noms: celui de M. Jean-Louis Gagnon à Montréal; celui de M. Eugène L'Heureux, à Québec.

M. Duplessis s'est fait le "défenseur des minorités". Les Pères Bénédictins de Saint-Benoît-du-Lac avaient besoin de terrain pour répondre à leurs besoins nouveaux. M. Duplessis leur a refusé le droit de l'acquiescer par expropriation "parce que la propriété aurait englobé certains terrains appartenant à des protestants". Et M. Duplessis a frôlé à la pensée que ces protestants pourraient être soumis aux directives des Bénédictins.

Le premier ministre nous permettra de lui rappeler à l'occasion son dévouement envers les minorités!
Généralement c'est l'opposition qui prolonge les sessions. Mais cette année c'est le gouvernement qui retarde la proposition. Les libéraux ont demandé que la session prenne fin cette semaine. M. Duplessis leur a répondu qu'il espérait en finir pour mardi ou mercredi prochain.

L'incident Duplessis-Hamel suscite maints commentaires. Des tas de gens ont pris la mesure véritable du premier ministre.
D'autres nous ont dit que M. Hamel s'affirme de plus en plus comme un joueur dangereux pour le gouvernement.

L'opposition libérale a voté contre l'amendement Asselin dans le bill de Montréal. Et pourtant c'est un conseiller législatif libéral, M. Frank Connors, qui a proposé l'affaire.
Mais il paraît que ce n'est là que le dessin du panier. M. Lapalme a découvert dans cette pension notée subitement à M. Asselin une savante machination entre l'Union nationale et quelques gros financiers du parti libéral.

M. Lapalme a sûrement fait preuve de courage politique en refusant de marcher dans cette combine.
L'incident Duplessis-Hamel me rappelle la réflexion que me faisait un jour un député de l'Union Nationale.
Je lui avais dit que c'était terrible d'entendre le premier ministre reprocher à un député les 25 qu'il lui avait un jour donnés pour l'aider dans ses études.

"C'est vrai qu'il lui a donné cet argent, dit le député.
— Sans doute, mais il doit quand même rester libre de penser ce qu'il veut, de critiquer ce qui lui semble mauvais", ai-je répondu.
La réponse est venue, sans hésitation.

Il sera abondamment question de ce mémoire d'ici plusieurs années.
Au cours de la présente session Dupré est probablement M. Arthur Dupré qui s'est affirmé comme le bras droit de M. Lapalme en Chambre. Il a participé à plus de débats que jamais, sur les sujets les plus divers.

LIRE EN PAGE 4
A qui appartient le "Devoir"?
par Gérard FILION



Un don de \$500 du Conseil de la Vie française

Le Conseil de la Vie française vient de consacrer \$500 à la campagne des Amis du DEVOIR. Ce geste a une haute valeur de générosité et de symbole. De générosité, car le Conseil n'est pas riche devant vivre lui-même de souscriptions de toutes sortes. De symbole, car le Conseil de la Vie française incarne tout l'héroïsme déployé dans la lutte pour la cause des groupes français à travers l'Amérique.

C'est M. Ernest Desormeaux d'Ottawa, qui a proposé ce don de \$500 avec l'appui de Mme Reine Maloin, de Québec. Il faut dire que le Conseil a approuvé à l'unanimité cette souscription au "Devoir" pour les services éminents rendus par ce journal à notre race, en particulier aux groupes français hors de Québec.

\$40,097 EN ACADIE

Au cours de cette même réunion, le Conseil a donné les détails du voyage de La Liaison française en Acadie, cet été. Les voyageurs quitteront Montréal et Québec, le 9 août au soir. Ils passeront les journées des 10, 11 et 12 à Moncton où ils assisteront aux fêtes du 2ème centenaire de la Dispersion. Ils se rendront ensuite à Halifax, Grand-Pré, Port-Royal, Yarmouth et Pubnico, en Nouvelle-Ecosse. De là ils iront au Cap Breton pour visiter les groupes acadiens de Chéticamp et de Sydney ainsi que les ruines de Louisbourg. Ils seront de retour à Québec le 22 août...

Seizième liste de souscripteurs
\$500.00 Conseil de la Vie française.
\$200.00 Société Nationale de Fiducie, Soc. Nationale d'Assurances, Caisse Nationale d'Economie et Caisse Nat. d'Assurance-Vie.
\$125.00 Club Richelieu-Montréal.
\$50.00 Madame J.-A. Archambault, Belet, Qué. Docteur Gustave Roy, Labelle, Qué. Cercle de l'A. J.C., de Verdun. Lucien Benoit, C.A., Mt. Jean Séguin, Mt. (suite à lundi)

Un appel d'urgence au Canada français
"Si le peuple canadien-français ne peut faire vivre son journal, il ne mérite pas de vivre lui-même: il est mûr pour l'assimilation" Mte René Chalouf
Souscrivez à la campagne des Amis du "Devoir"

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Débuté devant la C.B.R., Colligan ira en Cour suprême

par Gilles DUGUAY

Débuté de son pourvoi en appel devant la Cour du Banc de la Reine, division d'appel, Roy Colligan, pensionnaire à vie du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, ira devant la Cour suprême. C'est ce qu'a déclaré hier matin son avocat, Me Raymond Daoust.

Colligan a été condamné à vie par l'hon. juge Wilfrid Lazure à la suite d'un procès retentissant. Il avait été accusé du meurtre d'un restaurateur, Bert J. McAbbie.

De multiples événements avaient entouré le procès, entre autres l'évasion de la prison où elle était détenue de Gertrude Servant, une rousse magnifique, co-accusée dans l'affaire.

Après la preuve de la Couronne et après leur défense, les accusés ont offert un plaidoyer de culpabilité involontaire. Gerry McKuhen, Léo Servant et Roy Colligan ont été condamnés à vie. Gertrude Servant a été condamnée à 10 ans pour sa participation au crime.

McAbbie avait été frappé lors du vol à main armée dont il a été victime et il est décédé quelques jours plus tard.

Hier matin, Me Raymond Daoust a fait une motion devant la Cour d'appel pour avoir la permission d'assigner des témoins. Ces témoins étaient McKuhen et Léo Servant. Colligan soutient, en effet, que son plaidoyer de culpabilité a été erronément enregistré.

Le premier point est qu'il s'est contenté de baisser la tête et n'a pas dit oui lorsque le greffier lui a demandé s'il était coupable d'homicide involontaire. Le deuxième est que même si ce plaidoyer avait été légalement enregistré, il devrait être cassé à cause de pressions extérieures qui ne sont exercées sur lui.

Les témoins qu'il voulait assigner devaient, en effet, venir déclarer à la Cour ce que Colligan lui-même a raconté dans sa demande pour permission d'appeler.

Influence indue

Il y disait entre autres que ses trois co-accusés étaient persuadés qu'il fallait qu'ils plaident coupables tous les 4 pour que le plaidoyer de culpabilité soit accepté et s'ils ne le faisaient pas, ils avaient peur d'être trouvés coupables de meurtre.

Il ajoutait qu'il n'avait jamais mis les pieds au restaurant au "Lutin qui bouffe", là où McAbbie a reçu les coups qui ont hâté sinon entraîné sa mort.

De plus, Jonathan Dawn, un complice qui a témoigné contre eux lors du procès, s'est parjuré en affirmant que lui, Colligan, était de l'expédition.

Par ces motifs, il demande à ce que le plaidoyer de culpabilité soit cassé et il demande qu'un nouveau procès soit ordonné afin de lui permettre de présenter une pleine et entière défense.

Lors du procès, Colligan avait voulu assigner McKuhen et Servant comme témoins dans sa défense. Ces derniers étant co-accusés, leurs avocats s'étaient opposés.

N'ayant pas pu bénéficier de leur témoignage, Me Raymond Daoust a argumenté que son client n'avait pas eu la pleine et entière défense à laquelle il avait un droit.

La Cour d'appel a refusé, hier matin, d'entendre le témoin et elle a rejeté l'appel sur le motif que Colligan avait bien volontairement enregistré un plaidoyer de culpabilité, et ce malgré la preuve d'ailleurs qu'il avait tenté de faire lors du procès.

Me Daoust a aussitôt déclaré aux journalistes qu'il interjetterait appel auprès de la Cour suprême.

Un jeune homme de 20 ans, qui était déjà sur un cautionnement de garder la paix, a été condamné hier après-midi par le juge Armand Cloutier à trois mois de prison pour avoir frappé un agent de la police montrealaise.

Fernand Leboeuf s'était présenté devant le juge Cloutier il y a près de deux ans. Il avait été trouvé coupable de vol et le juge lui avait accordé une sentence suspendue.

Après avoir été trouvé coupable de voies de fait hier après-midi, Leboeuf a déclaré, à une question qu'on venait de lui poser, qu'il ne se souvenait pas quel juge l'avait laissé en liberté sur un cautionnement de garder la paix.

Le juge Cloutier lui a dit: "Ce ne serait pas moi, par hasard?" Après vérification au dossier, il fut constaté que la mémoire du juge Cloutier était très fidèle.

Le soi-disant tenancier de la barbotte volante situé lors d'une récente descente de la police à 9208, 10ème avenue, Ville St-Michel, a plaidé coupable devant le juge Irénée Lagarde hier matin.

Cyprien Legros a écopé d'un matin au juge T.-A. Fontaine par une lettre de dénonciation au juge que Legros avait déjà un dossier judiciaire. Son avocat a dit au juge: "Legros dit qu'il est tenancier

Barbote volante

Le soi-disant tenancier de la barbote volante situé lors d'une récente descente de la police à 9208, 10ème avenue, Ville St-Michel, a plaidé coupable devant le juge Irénée Lagarde hier matin.

Cyprien Legros a écopé d'un matin au juge T.-A. Fontaine par une lettre de dénonciation au juge que Legros avait déjà un dossier judiciaire. Son avocat a dit au juge: "Legros dit qu'il est tenancier

Elle veut son fils

Antoinette Lavallée, de Chambly, accusée d'avoir maltraité sa fille adoptive âgée de 10 ans, Hélène Paquin, a demandé hier matin au juge T.-A. Fontaine l'entremise de son avocat, que son fils adoptif lui soit remis.

Lors de la mise en accusation de Mme Lavallée, les deux enfants qui avaient été placés chez elle il y a cinq ans par la Société d'adoption ont été remis à cette société.

Le lieutenant-détective Anatole Roch, qui, même l'enquête dans cette affaire, a déclaré que le garçonnet aurait un important témoignage à donner lors du procès. La femme devait subir son examen volontaire hier matin, il fut remis au 25 février.

Acheté en toute confiance

CHEZ PIETTE & FRERE maison établie depuis 30 ans CAFE • THE • EPICES HUILE D'OLIVES TEL: HA. 0117-8 4355 RUE DROLET MONTREAL

AUER LIGHT Manufacturing Co. Limited Fondée 1892 Propriétaires Lionel COTE — Roland PICARD ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS 461 rue St-Sulpice — PL. 9815 — Montréal 1

Deux Excursions À TRAVERS LE CANADA durant les vacances d'été

organisées par "LA LIAISON FRANÇAISE" en collaboration avec le Pacifique Canadien

1. 21 jours du 30 juin au 21 juillet. PRIX: de \$500 à \$600 selon la place choisie.

Le "VOYAGE IDÉAL" dans les nouveaux wagons-lits de luxe du C.P.R. dont le wagon salon à DOME observatoire.

L'itinéraire comprend: quatre jours à Banff et au lac Louise, — un au Glacier Columbia — quatre à Vancouver et Victoria — la croisière des Grands Lacs, etc.

2. 16 jours du 15 au 31 juillet PRIX: lit haut \$300 — lit bas \$325.

Le "VOYAGE AUBAINE" qui a connu un si grand succès l'an dernier. A l'intention des personnes ayant deux semaines de vacances.

Endroits visités par les deux excursions: Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, les Rocheuses, les Canyons, Vancouver, Victoria, etc.

Les prix indiqués sont de Montréal et comprennent tous les frais de voyage: transport, repas, coucher, promenades, pourboires.

Autres renseignements sur demande aux bureaux des billets du C.P.R. — à P. E. Gingras, gare Windsor, Montréal — ou à LA LIAISON FRANÇAISE Université Laval • Québec, P.Q.

LE BRIDGE

Le prévenir Si on admire l'habileté d'un joueur qui sait obtenir une levée supplémentaire en soumettant ses adversaires à un double coingage, non moins digne d'admiration est le joueur qui sait prévenir cette situation.

La main suivante se présenta au tournoi de Monte Carlo, alors que se disputait le championnat individuel international. En Est, il vous sera possible d'apprécier le jeu habile du vainqueur de ce tournoi, M. Jan Wohlin, de Suède, qui en ce moment jouait avec le coupleur français Béguin.

Donneur: Sud Tous vulnérables. NORD

▲ R 10 9 3 ▲ R 8 7 2 ▲ 8 5 4

QWEST EST ▲ V 10 6 4 3 ▲ D 8 5 ▲ R 10 9 3 ▲ D 7 6 4 ▲ D 6 5 3 ▲ 10 4 ▲ 6 3 ▲ R D V 10

SUD QWEST NORD EST ▲ R 7 2 ▲ V 2 ▲ V 9 7 ▲ A 9 7

SUD QWEST NORD EST 1 passe 1 V passe 1 V passe 1 V passe 1 V passe 2 (1) passe 3 A passe 2 passe

(1) Cette enchère ne peut être acceptée que par les joueurs qui, en accord avec les principes de Goren, considèrent tous les changements de couleurs faits par le répondant qui n'a pas déjà passé parole ou limité la force de sa main par 1-S-A comme impératifs pour un tour.

Enlaine: trois de carreau. Le déclarant prend 1 dix de carreau de son valet et s'attaque aux coeurs par le jeu du valet; alors que le Mort ne joue que le trois de coeur, Wohlin (Est) refuse cette levée. Il prend cependant la levée suivante de sa dame de coeur alors que le deux est retourné vers le neuf. Le refus de la première levée de coeur, tout en affaiblissant les communications entre les mains N-S, n'élève au déclarant la possibilité de tenter une impasse contre la dame de carreau de Ouest. Wohlin change au roi de trefle, et cette fois c'est le déclarant qui refuse la levée. N'est-ce pas que bien des joueurs peu expérimentés, en toute confiance, feraient suivre un autre honneur de trefle? Que se produirait-il alors? Le retour d'un trefle serait pris par l'as. Après avoir encaissé son as de carreau le déclarant retournerait le neuf de carreau vers le roi du Mort. Alors que ce dernier aurait encaissé l'as et le roi de coeur, les jeux seraient réduits aux cartes suivantes:

NORD ▲ 9 ▲ 10 ▲ 8

QWEST EST ▲ V 10 6 ▲ D 8 5 ▲ D ▲ V

SUD ▲ R 7 ▲ V ▲ 7

Le dix de coeur soumettrait les adversaires à un double coingage. Forcé de conserver son valet de trefle, Est devrait abandonner un pique. Il en serait ainsi pour Ouest qui devrait se réduire à deux piques afin de conserver sa dame de carreau. Sud obtiendrait alors les trois dernières levées par ses piques.

Cependant, Wohlin prévient cette situation fâcheuse en s'attaquant aux piques à la cinquième levée, et au lieu de onze levées, le déclarant se contente de dix levées. Petite différence dont les joueurs de duplicate peuvent apprécier toute la valeur.

Noël DUCHESNE



Problèmes du monde ouvrier

Augmentation de \$10 aux pompiers de Joliette

Le local 1120 de l'Association internationale des pompiers (FAT-CMST) vient de signer un nouveau contrat collectif avec la cité de Joliette. Le contrat qui aura une durée de deux ans fut conclu au cours des négociations directes.

Il prévoit une augmentation immédiate de \$5 par semaine et une autre augmentation de \$3 l'an prochain. Les lieutenant et les officiers recevront \$2.50 de plus cette année. Le salaire du pompier à Joliette atteindra ainsi \$65 par semaine l'an prochain.

L'accord prévoit en outre une rémunération de \$3 l'heure pour le travail effectué sur des incendies en dehors de Joliette. Les heures de travail ont été réduites de 72 à 60 par semaine. Le nombre de congés a été porté à 12. Le nombre des années de service nécessaire pour obtenir 21 jours de vacances par année a été réduit de 15 à 10.

L'accord prévoit de plus un fonds de pension contributif pour la Cité et pour les pompiers.

M. D. A. Vanasse, agent d'affaires de la Fédération internationale des pompiers, négociait au nom du local, en compagnie du président du secrétaire de celui-ci, M. Fernand MM. Germain Rondeau et G. Ménard.

C'est le maire Roch, accompagné de tout le Conseil de ville, qui a négocié au nom de la Cité. Les deux parties se félicitent de l'atmosphère cordiale dans laquelle se sont déroulées les négociations.

Le Conseil des métiers se porte à la défense du Lt John Boyczum

Le Conseil des métiers et du travail de Montréal a décidé jeudi soir de protester auprès des autorités municipales contre le déplacement du lieutenant John Boyczum de l'escouade antisubversive et a demandé à ses représentants au conseil municipal d'obtenir plus de renseignements à ce sujet.

Les délégués ont réitéré leur position en faveur de l'enseignement gratuit dans les écoles primaires, protestant contre une déclaration qui aurait qualifié celle-ci de paternalisme d'Etat.

On a par ailleurs félicité l'hon. Maurice Duplessis pour l'annonce du principe du respect des minorités faite récemment lors de la présentation du bill des Bénédictins.

Le Conseil des métiers et du travail a enfin décidé de demander aux autorités compétentes d'appliquer plus sévèrement la loi défendant l'entrée des enfants de moins de 16 ans dans les salles de cinéma. On a déclaré que, dans une certaine salle de cinéma de l'est de la ville, on admettait les enfants de tout âge.

M. Paul Fournier, proposeur de la résolution de protestation contre le déplacement du lieutenant Boyczum, a déclaré que ce dernier avait aidé bien des unions ouvrières à écarter les éléments communistes de leurs rangs.

"On a allégué, lors du déplacement de ce policier, a-t-il dit, que les unions ouvrières dénonçaient le réajustement du lieutenant Boyczum de son poste de chef de l'escouade antisubversive. Nous nous devons de faire savoir au public que les unions affiliées au Conseil des métiers du travail de Montréal ont toujours apprécié les services rendus par ce limier.

Les communistes, a-t-il ajouté, considèrent comme un victoire pour eux le déplacement du lieutenant Boyczum."

On sait que ce dernier a été transféré récemment au poste No 7.

La Fédération du travail tiendra son congrès en mars

Les unions affiliées à la Fédération du Travail du Québec (FAT-CMTC) ont reçu ces jours derniers la convocation officielle à la 18e conférence annuelle qui sera tenue cette année dans la ville

Tél.: CR. 5700 MAGNUS POIRIER Entrepreneur Expert Embâumeur Pompes Funèbres 6603, rue ST-LAURENT

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Eng DIRECTEUR DE FUNERAILLES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE Salons: 518 RACHEL EST Bureau: 528 RACHEL Est. FALKIRK 3571

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 20 FEVRIER DIMANCHE DE LA QUINQUAGESIME, Semidouble (VIOLET). Messe: Esto mihi, sans Gl., avec Cr.; 2e or. A cunctis, 3e or. au choix du célébrant, 4e or. M.; préface de la Trinité. — Vêpres du Dimanche de la Quinquagesime, sans Alleluia, avec Suffrage.

LE MERCREDI 23 FEVRIER LES CENDRES, Simple privilégiée (VIOLET). Messe Miserere, sans Gl., ni Cr.; 2e or. A cunctis, 3e or. Omnipotens, 4e or. M.; préface du Carême; à la postcommunion, on ajoute l'oraison sur le peuple: Humilitati capta vestra Deo.

la compagnie Renfrew Woollen Mills, à Renfrew, en Ontario. Un porte-parole de cette firme a laissé entendre qu'il se pourrait qu'on déménage cette usine dans la province de Québec, peut-être à Granby, par suite de cette impasse.

Les prochains contrats prévus aussi que l'ancienneté s'appliquera dans tous les cas de promotion, rétrogradation, vacance mise à pied et transfert d'un département à un autre. Il y figure aussi des clauses relatives à la protection des employés concernant la suspension, le congédiement, et la mise à pied ainsi que toute une réglementation sur la procédure du règlement des griefs.

Les prochains contrats seront négociés du 1er janvier 1955 au 31 décembre 1956.

Pour les patrons le comité de négociations était composé de MM. A. Vaillancourt, Alexandre Thérien, Pierre Bégin, du Révérend Frère Raynald Gougeon, c.s.c., et de M. Jean Gillet, secrétaire de l'Association des Maîtres-Imprimeurs. Les employés étaient représentés par MM. Léo Garneau, Raymond Gosselin, Adrien Morneau, François Hatto, Roméo Gauthier, Albert Charpentier, Edouard Sévigny et G.-A. Gagnon, agent d'affaires du Conseil Syndical des Métiers de l'Imprimerie.

Les négociations, qui ont été assez longues, se sont poursuivies dans une excellente atmosphère de cordialité. Les contrats dans chaque entreprise, seront signés dès le début de la semaine prochaine.

Une usine qui serait déménagée dans le Québec

Ottawa, (P.C.) — Les négociations ont été rompues entre le Syndicat des ouvriers unis du textile d'Amérique (C.O.I.-C.C.T.) et

Tous les membres syndiqués de l'industrie commerciale de l'imprimerie de Montréal, convoqués jeudi soir, sous les auspices du Conseil Syndical des Métiers de l'Imprimerie CTCC, ont accepté à l'unanimité la recommandation de leur comité de négociations au sujet d'une offre patronale et les salaires seront augmentés de la façon suivante:

5 cents rétroactifs au 1er janvier, 3 cents le 1er janvier 1956 et 3 cents supplémentaires le 1er juillet 1956.

L'EUROPE EN AUTOCAR 60 JOURS \$1157 4e voyage annuel dirigé par M. PAUL LACOSTE de l'Un. de M. et Radio-College Docteur de l'Université de Paris DEPART LE 25 MAI à bord du "SAXONIA" HOTELS de 1er ORDRE dépliant envoyé sur demande VOYAGES MACKAY 1927 ave CLINTON RE. 1-2603

Grande Vente DE DUPLICATEURS remis à neuf et garantis Le plus souple, le plus rapide, le plus économique Jusqu'à 4 couleurs dans la même impression. De \$25.00 et plus DUPLI-COPY Limitée 417 rue St-Pierre MA. 4527 MONTREAL

Heures d'affaires: du lundi au samedi inclus: 9 heures à 5 heures 30.

GRANDE VENTE SEMESTRIELLE EATON

Grandes économies sur pianos "Homer" ! Ordinairement 589.00

Vous avez une occasion de vous procurer un piano de choix, fabriqué par une maison canadienne réputée, et ce, à un prix exceptionnellement économique. Clavier de 88 notes, fonctionnement souple et d'une grande musicalité. Finition d'aspect riche en acajou ou noyer.

Spécial de la Vente semestrielle Finition chêne blanchi à un prix légèrement plus élevé.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT Jusqu'à 36 mois pour payer SALON DES PIANOS (MT-360) AU CINQUIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

449.00

461 rue St-Sulpice — PL. 9815 — Montréal 1

18 février 1955, à l'âge de 66 ans est décédé Alfred Perreault, époux de Marthe de Gruchy, frère d'Arthur et de Mme A. Robert. Les funérailles auront lieu mardi le 22 Le convoi funéraire partira de sa demeure, 138 St-Georges, Laprairie, pour se rendre à l'église de Laprairie où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Laprairie, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS DE DÉCÈS L'EDUC. — A Montréal, le 17 février 1955, à l'âge de 59 ans, est décédé Mme René Leduc, née Marie-Blanche Guay, demeurant à 10,593 Grande-Allée. Les funérailles auront lieu lundi. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires Lorenzo Lebeau, no 802 rue Lajeunesse (près boulevard Gouin) à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahunptise où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Heure sainte A l'occasion des Quarante Heures de l'Eglise Notre-Dame, toutes les Congrégations Mariales, et les Associations d'Enfants de Marie du diocèse sont particulièrement invitées à une Heure sainte qui aura lieu demain, 20 février, de 3 heures à 4 heures p.m. à l'Eglise Notre-Dame.

Georges Godin Successeur d'Arthur Landry Eng DIRECTEUR DE FUNERAILLES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE Salons: 518 RACHEL EST Bureau: 528 RACHEL Est. FALKIRK 3571

Magnum Poirier Entrepreneur Expert Embâumeur Pompes Funèbres 6603, rue ST-LAURENT

Grande Vente Semestrielle Eaton

Grandes économies sur pianos "Homer" ! Ordinairement 589.00

Vous avez une occasion de vous procurer un piano de choix, fabriqué par une maison canadienne réputée, et ce, à un prix exceptionnellement économique. Clavier de 88 notes, fonctionnement souple et d'une grande musicalité. Finition d'aspect riche en acajou ou noyer.

Spécial de la Vente semestrielle Finition chêne blanchi à un prix légèrement plus élevé.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT Jusqu'à 36 mois pour payer SALON DES PIANOS (MT-360) AU CINQUIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

449.00

461 rue St-Sulpice — PL. 9815 — Montréal 1

La session provinciale prendra fin mercredi

Etude des crédits du Bien-être social

Québec (DNC) — La session provinciale sera prorogée mercredi prochain, à 11 heures du matin ou à 13 heures de l'après-midi, entre les deux parties politiques...

M. Duplessis a déclaré que ces amendements devront être étudiés avec soin par l'Assemblée législative. Dans le cas du bill de la "Presse", l'impression n'a pas pu être faite en temps pour permettre au Conseil législatif de l'étudier hier.

La Chambre a donc été ajournée pour permettre aux députés de prendre le train de deux heures. Ils reviendront à Québec mardi matin et la fin de la session ne tardera guère ensuite.

L'Assemblée législative continue alors l'étude du budget du dernier ministère encore à l'ordre du jour: celui du Bien-être social et de la Jeunesse, dont les prévisions budgétaires sont de \$23,514,500, plus \$7,097,000 autorisés par les statuts.

Subventions aux Loisirs

Me René Hamel, député libéral de St-Maurice, pose à M. Paul Sauvé quelques questions au sujet de certains octrois particuliers mentionnés dans les comptes publics. Me Jean-Paul Noël, député de Montréal-Jeanne-Mance, parle également des organisations de Loisirs de son comté.

Il déplore le fait que certains organismes de son comté, tout en ayant augmenté leurs activités, ne perçoivent plus d'octrois depuis 1952. C'est le cas de la paroisse St-Marc, à Montréal. "Je considère que dans mon comté, dit-il, il y a eu suspension d'octrois de la part du ministre. J'essaie de savoir si on a donné quelque chose en 1953 et en 1954."

M. Sauvé: Si on se reporte aux comptes publics, il est plutôt difficile de se renseigner. Quant aux octrois, je dois dire au député que nous avons averti tous les centres de Loisirs que nous n'avions pas l'intention d'accorder des octrois annuels. Nous avons dit: nous sommes prêts à aider. L'expérience a prouvé, dans d'autres pays, en Europe notamment, que ce n'est pas le rôle de l'Etat de se substituer aux parents. Si nous voulions créer une machine politique en sept ou huit ans, nous n'aurions qu'à créer des centres de Loisirs dans la province. Lorsque des groupements réclament des octrois, nous leur demandons un bilan. Notre rôle est d'aider et d'encourager la formation de ces groupements sans leur donner de l'argent. Si nous nous rendions à toutes les demandes, nous donnons des subventions pour la formation de centres nouveaux. Nous ne pouvons aider pendant 20 ans une association; nous l'aiderons parfois pendant trois ou quatre ans.

M. Noël: Dans le comté de Jeanne-Mance, la paroisse St-Marc a reçu \$500 en 1952. Dans certains cas, dans le district de Montréal, il y a eu des subventions annuelles depuis 1948. Il y a eu des subventions qui se donnent sans enquête. Il n'y a pas de barrière. M. Sauvé: Nous demandons aux associations des bilans et nous désirons également qu'elles aient dans l'avenir des revenus suffisants pour voir à leur entretien. Si elles ne sont pas viables, nous ne sommes pas intéressés à les mettre au monde.

Le ministre réplique ensuite au député qu'il n'y a généralement pas d'enquête dans le cas des petites subventions de \$100 par

exemple. Il y a enquête s'il y a un montant considérable. M. Sauvé rappelle le cas de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, où un octroi de \$50,000 a été donné.

M. Gérard Thibault (député de Montréal-Mercier): Dans le cas de la paroisse St-Jean-Baptiste, les paroissiens ont fourni un effort considérable pour leur centre de loisirs. Le gouvernement les a aidés dans la même proportion. Le groupement de la paroisse de l'Immaculée-Conception est également sérieux et il a reçu un traitement proportionnellement égal. Il y a des paroisses qui ont bénéficié de subventions de \$1,000 pour commencer leurs activités mais elles n'ont pu continuer parce qu'il y manque du dévouement.

Le député de Jeanne-Mance, Me Jean-Paul Noël, demande alors au ministre Sauvé s'il y a beaucoup d'octrois aux institutions de loisirs qui ne sont pas complètement payés.

M. Sauvé: Il y en a quelques-uns. Entre autres, il reste des versements sur le centre des loisirs de l'Immaculée-Conception.

M. Noël: Peut-on dire que vous avez environ \$400,000 d'engagements, présentement?

M. Sauvé: Nos engagements se totalisent à une somme certainement inférieure à \$100,000.

M. Pinard (Drummond): Un chèque d'octroi est envoyé par qui et à qui?

M. Sauvé: Nous, nous envoyons les chèques au député du comté qui, lui, les remet à qui de droit.

M. Pinard: Le camp de santé de Drummond, qui reçoit les enfants pauvres durant l'été, demande de l'aide chaque année. Il n'a rien reçu depuis 1952.

M. Sauvé: J'ai expliqué précédemment que le but du ministère de la Jeunesse, c'est d'aider au départ d'une oeuvre. Lorsqu'elle est lancée, il n'incombe pas à l'Etat de la faire vivre. C'est le devoir des citoyens et des mouvements de charité. Le sort de plusieurs oeuvres, c'est de croire que l'aide que nous avons apportée pour les mettre au monde se change en un octroi annuel. Il y a d'autres oeuvres qui débutent et qui ont besoin de nous.

M. Pinard: Vous donnez des octrois annuels au camp Bruchési, à Boisville et à bien d'autres organisations.

M. Sauvé: C'est que ces oeuvres se sont montrées viables. Nous leur accordons un octroi pour compenser à une perte de revenu une année ou pour compenser pour des sommes additionnelles qu'elles ont dû dépenser en améliorations. Mais, quand nous constatons qu'une oeuvre n'est pas viable, qu'elle accumule des déficits, c'est que les citoyens ne sont pas intéressés à ce qu'elle fasse et qu'ils n'ont pas l'aide qu'on lui apporterait en pure perte.

A la prison de la rue Fullum

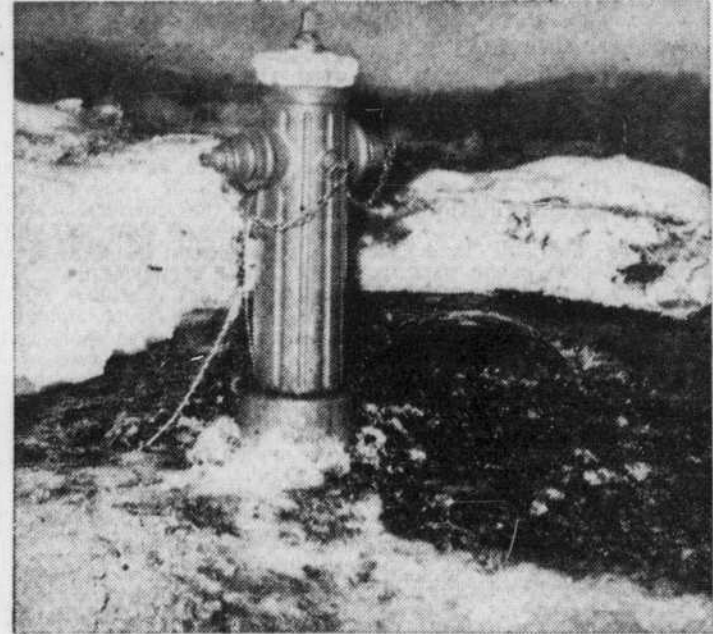
Peu avant l'ajournement, la veille, M. Paul Earl, député de Montréal-Notre-Dame-de-Grâce, a abordé un problème qui lui est cher: les mauvaises conditions de logement et de nourriture dans lesquelles se trouvent les prisonniers incarcérés sur la rue Fullum, à Montréal.

M. Earl précise que les prisonniers qui y sont logés vivent dans de mauvaises conditions de l'espace est trop restreint pour la quantité de pensionnaires qui y sont hébergés. Le député apporte, pour appuyer ses dires, plusieurs témoignages puisés sur tout dans les articles de journaux. Il demande enfin si le gouvernement a l'intention de faire quel que chose pour améliorer le mode de vie de cette prison.

(suite à la dernière page)



INONDATION, RUE LESLIE-GAULT. — Une borne-fontaine a été brisée dans le nord de la ville. La cause du bris demeure inconnue. L'eau qui s'échappait de la borne a inondé en un rien de temps les garages et les caves environnantes. Ci-haut, on voit une partie de la cave de M. Arthur Guay, 45 rue Leslie-Gault, près Craig, considérablement inondée. Ci-contre, la borne-fontaine responsable de tout le mal. Le bris s'est produit vers 5 h. 30 p. m. Une heure plus tard, le district était privé d'eau afin de permettre aux employés municipaux de travailler aux réparations. (Photo Le Devoir)



Réactions diverses devant la hausse des taux de banlieue

Montréal (P.C.) — Les vingt-six municipalités de la région de Montréal touchées par une augmentation de 50 % des taux des trains de banlieue ont réagi hier de façons diverses.

La Commission des Transports a approuvé la hausse hier, à Ottawa.

"Quelque 40,000 personnes voyagent deux fois par jour entre Montréal et la banlieue par les trains des Chemins de fer nationaux et du Pacifique Canadien. En général, les protestations sont fortes dans les endroits plus éloignés de la métropole.

Le maire d'Hudson Heights, M. J.-E. Chandler, s'est dit désappointé parce que "les municipalités de banlieue en général considèrent cette augmentation comme excessive."

"Les voyageurs auraient trouvé raisonnable une augmentation de 35 %. Ils craignent maintenant qu'à l'avenir les chemins de fer ne demandent une autre hausse, laquelle se trouverait les prisonniers incarcérés sur la rue Fullum, à Montréal.

M. Earl précise que les prisonniers qui y sont logés vivent dans de mauvaises conditions de l'espace est trop restreint pour la quantité de pensionnaires qui y sont hébergés. Le député apporte, pour appuyer ses dires, plusieurs témoignages puisés sur tout dans les articles de journaux. Il demande enfin si le gouvernement a l'intention de faire quel que chose pour améliorer le mode de vie de cette prison.

Plus près de la ville, la réaction n'est pas aussi forte. Le maire J.A. DeLalanne, de Westmount, a dit que peu de résidents de l'endroit seront touchés par la hausse.

Le maire de Montréal-Ouest, M. F.M. Higgins, a dit que sa municipalité n'était pas opposée à l'augmentation, car les résidents de l'endroit peuvent opter pour le tramway et l'autobus, à un tarif à peu près égal.

Le maire de Beaconsfield, M. John Stethem, s'est dit soulagé d'apprendre que la hausse de 100 % n'avait pas été accordée. Il espère que la hausse aidera à rendre le transport plus efficace.

La Commission des transports a accordé une hausse de 50 % à la suite d'une longue enquête.

Cette commission, présidée par l'hon. juge D. Kearney, a accordé une hausse en disant qu'à ce prix, "les voyageurs ne paieront sûrement pas trop pour la valeur des services reçus."

Les compagnies avaient proposé deux échelles de prix: A — 50% et B — 100%, insistant surtout sur cette dernière, qui a été "rejetée temporairement".

D'ailleurs, le jugement lui-même est "provisoire". Cette décision s'applique aux Chemins de fer nationaux, au Pacifique Canadien et au New York Central.

Aucune décision n'a été rendue en marge de la requête des Chemins de fer nationaux pour suspendre leur service Montréal-Vaudreuil; le cas demeure "en délibéré".

A Toronto, il y a quelques mois, la Commission des transports avait accordé une hausse de 100 pour 100 sur les taux des chemins de fer de banlieue.

La décision des membres de la Commission des transports a été unanime. Les membres de cet organisme sont, outre le juge Kearney, MM. A. Sylvester, C.R., commissaire en chef adjoint; F.M. MacPherson, H. B. Chase, C.B.E., et O. A. Matthews.

A Montréal, les représentants des compagnies de chemins de fer n'ont voulu faire aucun commentaire en marge du jugement.

Le R.P. Martel sera exposé au collège St-Laurent dès dimanche matin. La translation des restes du collègue à la chapelle, se fera dimanche soir, à 7 h. 30. Les funérailles seront chantées lundi matin, à 8 h. 30, en l'église de St-Laurent, dits devant les tribunaux.

Vols éclaircis par la police provinciale

La police provinciale a arrêté un récidiviste de 33 ans, en marge d'un vol à main armée commis le 14 janvier dernier, à la caisse populaire du village Marquette, près de Drummondville. Un montant de \$2,700 avait été volé. Le gendarmier provinciale recherche deux autres suspects en marge de cette affaire. L'automobile qui a servi à la fuite des voleurs a été retrouvée dans un hangar désert, à St-Théodore d'Actonville. A St-Jérôme, deux détenus ont signé une confession. Un troisième est recherché pour vols dans des coffres-forts des Cie Dow et Coca-Cola. Jeudi dernier, les malfaiteurs, après avoir manqué leur première effraction à l'entrepôt de la brasserie Dow, y sont retournés le dimanche pour y évincer le coffre-fort. Ils ont pris \$240 en argent. A la Cie Coca-Cola, après avoir réussi à ouvrir le coffre-fort, ils ont volé \$500 en argent américain.

La police croit pouvoir éclaircir dix autres vols commis dans la région par les mêmes suspects. Une somme de \$25 seulement a été retrouvée. Les accusés comparaitront en cour, à St-Jérôme, mardi prochain.

Mise au point de Mme Casgrain sur la CCF et les Québécois

Parlant hier soir à Montréal, Mme Thérèse Casgrain, leader du parti provincial CCF, a dit qu'en réponse aux protestations énergiques faites par la section de Québec à l'Exécutif national au sujet de certains discours prononcés par quelques députés CCF, elle avait reçu l'assurance de cet Exécutif qu'à la première occasion ces députés feront les mises au point nécessaires à la Chambre des Communes, parce qu'ils ont sans le vouloir blessé des Canadiens de langue française. En parlant ainsi, des députés n'ont simplement démontré l'ignorance qu'ils ont à l'égard du Québec.

De toute cette affaire, a dit Mme Casgrain, une chose se dégage nettement: savoir le désir des capitalistes et de la grosse presse qui est à leur service, d'annihiler le parti CCF qui est le seul à faire une lutte sincère et dynamique contre ceux qui exploitent à leur profit les ressources de notre vaste pays.

Mme Casgrain a souligné le fait que les députés libéraux qui s'étaient levés pour faire de graves discours et défendre les droits de la langue française, n'avaient pas répété ce geste lorsqu'il s'était agi, par exemple, de voter une motion du député C.C.F., Stanley Knowles, pour la déduction syndicale volontaire et la déduction des frais médicaux de l'impôt sur le revenu. Au contraire, ils avaient voté contre.

L'attitude du parti C.C.F. à l'égard de la province de Québec a toujours été plus que sympathique, a dit Mme Casgrain. Au cours de la fameuse grève d'Asbestos, conduite par les syndicats catholiques, il y a quelques années, les seuls députés qui se levèrent à la Chambre des Communes pour attirer l'attention sur la façon dont les travailleurs d'Asbestos étaient traités, furent des députés C.C.F. Ceux-ci cotisèrent même personnellement pour envoyer des secours aux grévistes.

De plus, le parti C.C.F. a prouvé en maintes occasions qu'il respecte les droits de la province de Québec. Tout récemment, il vient de recommander la complète déductibilité de l'impôt provincial sur le revenu. Cette politique a des avantages qu'a négligés la décision du gouvernement libéral de M. St-Laurent. En voici quatre:

1—Elle exempte tous les citoyens du Québec d'un double impôt.

2—Elle garantit au Québec le montant total des revenus aux quels la province a droit selon l'échelle fiscale actuelle.

3—Elle respecte entièrement l'autonomie provinciale.

4—Celle politique ne risque pas d'inspirer du ressentiment contre les citoyens de la province de Québec dans la population des autres provinces.

Mme Casgrain a terminé en invitant tous ceux qui sont soucieux de l'établissement de la justice sociale au Canada, qu'ils soient dans les rangs des cultivateurs, des ouvriers, des colporteurs ou des professionnels à se joindre au parti dans sa lutte pour le triomphe d'une véritable démocratie.

Les machines à boules

La déclaration de M. Pierre DesMarais soulève maints commentaires

La déclaration de M. Pierre DesMarais, faite jeudi midi au déjeuner hebdomadaire du Club d'été de Montréal, au sujet des offres qu'il aura reçues de la part de certaines personnes intéressées dans le commerce des machines à boules (bagatelles) a soulevé maints commentaires.

A Montréal, l'Association des opérateurs de machines d'amusement a nié, par la voix de M. Richard Doré, son gérant d'affaires, avoir offert directement ou indirectement quelque récompense au président du Comité exécutif. Le commissaire Lucien Croteau y est allé aussi d'une grande diatribe contre M. DesMarais.

À Québec, le conseiller législatif Frank Connors, le proposeur de la motion accordant une pension à M. Asselin, a violemment attaqué M. DesMarais.

Voici le texte de la déclaration remise à la presse par M. Richard Doré, gérant d'affaires de l'Association des opérateurs de machines d'amusement de la province de Québec:

L'Association des opérateurs de machines d'amusement et ses officiers ont pris connaissance par les journaux de la déclaration faite jeudi par le conseiller législatif M. DesMarais, président du Comité exécutif de Montréal. D'après cette déclaration, M. DesMarais a affirmé que des sommes considérables lui ont été offertes, ou fait offrir, pour que ne soit pas prohibée la mise à l'usage du public, des appareils dits de bagatelle. Les sommes attendues d'après les rapports des journaux, environ \$700,000 par année, soit deux (2) millions pour la durée de son terme.

L'Association et ses officiers, groupant les propriétaires de la grande majorité de ces appareils n'ont jamais, soit directement, soit indirectement, soit eux-mêmes, soit par personne interposée, offert ou promis quelque récompense, rémunération ou pot-de-vin que ce soit au président du Comité exécutif, ni afin d'obtenir de la protection pour eux et leurs membres, ni pour quelque autre fin. S'ils sont visés par la déclaration de M. DesMarais, ils en sont catégoriquement indignés. Ils ne comprennent pas, que le Président de l'Exécutif, s'il a été vraiment l'objet d'une aussi flagrante tentative de corruption, et non pas la victime d'un mauvais plaisir ou de son imagination, n'ait pas immédiatement porté plainte contre la personne qui s'en serait rendu coupable. Puisqu'il en est encore temps, ils invitent M. DesMarais à faire cette dénonciation qui recevra l'appui de tous les honnêtes gens. Au surplus M. Pierre DesMarais ne paraît guère avoir le souci de l'exactitude, même dans l'exposé des faits qui peuvent être facilement contrôlés.

"Il aurait estimé à 4600 environ le nombre des appareils de bagatelle qui sont en usage à Montréal, alors que les données officielles de la province de Québec, à la portée de sa main indiquent que leur nombre véritable dépasse à peine le tiers du chiffre qu'il a indiqué."

M. Lucien Croteau

Le commissaire Lucien Croteau a dit s'étonner de la déclaration de M. DesMarais. "Je puis déclarer, pour ma part, dit-il, que personne n'est venu me faire de telles propositions, peut-être parce que l'on savait avance que je ne m'y complaisais pas."

M. Croteau reproche à M. DesMarais de n'avoir pas dénoncé à la police les personnes qui ont essayé de le corrompre.

Le commissaire Croteau a déclaré ensuite que M. DesMarais ne peut prendre le crédit de certaines améliorations qui ont été faites parce que celles-ci avaient été commencées sous l'ancien régime. Il a cité en particulier le cas de la rue Dorchester et le parc de stationnement de l'hôtel Viger.

Au sujet des octrois de la ville aux oeuvres de charité, M. Croteau a dit que la ville est dans une situation budgétaire précaire, mais ce n'est pas une raison pour tenter de jeter du discrédit sur ceux qui s'occupent bénévolement d'oeuvres louables et se dévouent sans compter pour des fins charitables. Ces gens-là devraient plutôt être félicités de leur abnégation au profit de leurs concitoyens.

Le conseiller Connors

À Québec, le conseiller Frank Connors, parlant sur une question de privilège a déclaré que le président de l'Exécutif s'est rendu coupable d'un délit criminel s'il n'a pas dénoncé l'offre d'argent qui lui a été faite et qui, selon lui, viendrait des seigneurs de jeux de bagatelle.

M. Connors a rappelé que lorsque le bill de Montréal a été soumis au comité des bills privés du Conseil législatif, il renfermait une clause demandant pour la mise en vigueur de la loi la mission de permis pour les jeux de bagatelle ou le pouvoir de réglementer l'exploitation de ces appareils de jeu.

Lorsque cette clause a été soumise à l'étude du comité, a continué le conseiller législatif, M. Masson a proposé un amendement qui aurait prohibé complètement l'existence des jeux de bagatelle, à Montréal.

"Pour des raisons que nous pouvons maintenant comprendre, a continué M. Connors, M. DesMarais a repoussé cette proposition. Il a dit qu'il préférait garder la clause telle quelle dans le bill et qui laissait à Montréal le pouvoir de réglementer l'usage des appareils de jeu en question. Il serait intéressant de savoir pourquoi le président de l'Exécutif voulait conserver la clause intacte. Je me demande s'il pensait, alors, à l'offre de \$2,000,000 dont il nous parle aujourd'hui."

M. Connors trouve étrange qu'après que le gouvernement eut décidé de sévir contre les jeux de bagatelle et d'en prohiber complètement l'usage dans la province, M. DesMarais se souvienne de l'offre qu'on lui a faite.

"Si M. DesMarais, a-t-il poursuivi, a réellement reçu cette offre de nous donner \$200,000 pour le — et qu'il ne l'a pas dénoncée publiquement, il est coupable d'un délit criminel en vertu de notre code pénal et pourrait être traduit devant nos cours de justice."

"Le président de l'Exécutif, a continué le conseiller, nous parle beaucoup de l'importance de sauver de l'argent à Montréal et s'oppose au paiement de cette pension de \$10,000. Mais il a été moins scrupuleux lorsqu'il s'est agi de nous donner \$200,000 pour réorganiser le bureau du président du Comité exécutif de Montréal."

M. Connors a dit encore que M. Des Marais a prétendu qu'il est urgent de réorganiser les finances de Montréal, "mais il n'était pas aussi éloquent, a-t-il ajouté, qu'il s'en allait passer un mois en Floride au moment où il s'agissait de préparer le bill de Montréal."

Il en est résulté, a-t-il dit, que les autorités municipales de Montréal se sont vues dans l'obligation de réclamer une prolongation de délai pour la présentation de leur projet de loi. Il a reproché au président de l'Exécutif de s'être attaqué à son prédécesseur, "dont il n'est pas digne, a-t-il noté, de dénouer les courroies de ses chaussures."

M. Connors a souligné que les nouveaux administrateurs de Montréal ont fait grand état du rapport du juge Caron sur le vice, à Montréal. Mais ils n'ont pas tenu compte du fait que le rapport Caron n'imputait aucun blâme à M. Asselin.

Le représentant de Mille-Isles a ajouté que M. Des Marais est le type d'homme qui peut s'attaquer à un adversaire, le déprécier aux yeux de ses concitoyens, mais qui n'aura pas le courage de recourir de loi. Il a reproché au président de l'Exécutif de justice ont complètement exécuté cet adversaire. Il est le type d'homme, a-t-il dit, qui peut attaquer un rival lorsqu'il a le dos tourné ou le frapper lorsqu'il est à terre.

M. Connors a conclu en disant qu'il est triste de constater que l'administration de la métropole du Canada est entre les mains d'un homme qui n'a aucun principe et qui ne recule devant aucun moyen pour combattre ses adversaires. Je suis de ceux qui croient que lorsque la bataille est finie, on doit serrer la main à son adversaire et oublier les dissensions", a déclaré M. Connors. Mais apparemment, M. Des Marais n'est pas de cette école et je le regrette pour lui."

La déclaration de M. DesMarais soulève maints commentaires

La déclaration de M. Pierre DesMarais, faite jeudi midi au déjeuner hebdomadaire du Club d'été de Montréal, au sujet des offres qu'il aura reçues de la part de certaines personnes intéressées dans le commerce des machines à boules (bagatelles) a soulevé maints commentaires.

A Montréal, l'Association des opérateurs de machines d'amusement a nié, par la voix de M. Richard Doré, son gérant d'affaires, avoir offert directement ou indirectement quelque récompense au président du Comité exécutif. Le commissaire Lucien Croteau y est allé aussi d'une grande diatribe contre M. DesMarais.

À Québec, le conseiller législatif Frank Connors, le proposeur de la motion accordant une pension à M. Asselin, a violemment attaqué M. DesMarais.

Voici le texte de la déclaration remise à la presse par M. Richard Doré, gérant d'affaires de l'Association des opérateurs de machines d'amusement de la province de Québec:

L'Association des opérateurs de machines d'amusement et ses officiers ont pris connaissance par les journaux de la déclaration faite jeudi par le conseiller législatif M. DesMarais, président du Comité exécutif de Montréal. D'après cette déclaration, M. DesMarais a affirmé que des sommes considérables lui ont été offertes, ou fait offrir, pour que ne soit pas prohibée la mise à l'usage du public, des appareils dits de bagatelle. Les sommes attendues d'après les rapports des journaux, environ \$700,000 par année, soit deux (2) millions pour la durée de son terme.

L'Association et ses officiers, groupant les propriétaires de la grande majorité de ces appareils n'ont jamais, soit directement, soit indirectement, soit eux-mêmes, soit par personne interposée, offert ou promis quelque récompense, rémunération ou pot-de-vin que ce soit au président du Comité exécutif, ni afin d'obtenir de la protection pour eux et leurs membres, ni pour quelque autre fin. S'ils sont visés par la déclaration de M. DesMarais, ils en sont catégoriquement indignés. Ils ne comprennent pas, que le Président de l'Exécutif, s'il a été vraiment l'objet d'une aussi flagrante tentative de corruption, et non pas la victime d'un mauvais plaisir ou de son imagination, n'ait pas immédiatement porté plainte contre la personne qui s'en serait rendu coupable. Puisqu'il en est encore temps, ils invitent M. DesMarais à faire cette dénonciation qui recevra l'appui de tous les honnêtes gens. Au surplus M. Pierre DesMarais ne paraît guère avoir le souci de l'exactitude, même dans l'exposé des faits qui peuvent être facilement contrôlés.

"Il aurait estimé à 4600 environ le nombre des appareils de bagatelle qui sont en usage à Montréal, alors que les données officielles de la province de Québec, à la portée de sa main indiquent que leur nombre véritable dépasse à peine le tiers du chiffre qu'il a indiqué."

M. Lucien Croteau

Le commissaire Lucien Croteau a dit s'étonner de la déclaration de M. DesMarais. "Je puis déclarer, pour ma part, dit-il, que personne n'est venu me faire de telles propositions, peut-être parce que l'on savait avance que je ne m'y complaisais pas."

M. Croteau reproche à M. DesMarais de n'avoir pas dénoncé à la police les personnes qui ont essayé de le corrompre.

Le commissaire Croteau a déclaré ensuite que M. DesMarais ne peut prendre le crédit de certaines améliorations qui ont été faites parce que celles-ci avaient été commencées sous l'ancien régime. Il a cité en particulier le cas de la rue Dorchester et le parc de stationnement de l'hôtel Viger.

Au sujet des octrois de la ville aux oeuvres de charité, M. Croteau a dit que la ville est dans une situation budgétaire précaire, mais ce n'est pas une raison pour tenter de jeter du discrédit sur ceux qui s'occupent bénévolement d'oeuvres louables et se dévouent sans compter pour des fins charitables. Ces gens-là devraient plutôt être félicités de leur abnégation au profit de leurs concitoyens.

Le conseiller Connors

À Québec, le conseiller Frank Connors, parlant sur une question de privilège a déclaré que le président de l'Exécutif s'est rendu coupable d'un délit criminel s'il n'a pas dénoncé l'offre d'argent qui lui a été faite et qui, selon lui, viendrait des seigneurs de jeux de bagatelle.

M. Connors a rappelé que lorsque le bill de Montréal a été soumis au comité des bills privés du Conseil législatif, il renfermait une clause demandant pour la mise en vigueur de la loi la mission de permis pour les jeux de bagatelle ou le pouvoir de réglementer l'exploitation de ces appareils de jeu.

Lorsque cette clause a été soumise à l'étude du comité, a continué le conseiller législatif, M. Masson a proposé un amendement qui aurait prohibé complètement l'existence des jeux de bagatelle, à Montréal.

"Pour des raisons que nous pouvons maintenant comprendre, a continué M. Connors, M. DesMarais a repoussé cette proposition. Il a dit qu'il préférait garder la clause telle quelle dans le bill et qui laissait à Montréal le pouvoir de réglementer l'usage des appareils de jeu en question. Il serait intéressant de savoir pourquoi le président de l'Exécutif voulait conserver la clause intacte. Je me demande s'il pensait, alors, à l'offre de \$2,000,000 dont il nous parle aujourd'hui."

M. Connors trouve étrange qu'après que le gouvernement eut décidé de sévir contre les jeux de bagatelle et d'en prohiber complètement l'usage dans la province, M. DesMarais se souvienne de l'offre qu'on lui a faite.

"Si M. DesMarais, a-t-il poursuivi, a réellement reçu cette offre de nous donner \$200,000 pour le — et qu'il ne l'a pas dénoncée publiquement, il est coupable d'un délit criminel en vertu de notre code pénal et pourrait être traduit devant nos cours de justice."

"Le président de l'Exécutif, a continué le conseiller, nous parle beaucoup de l'importance de sauver de l'argent à Montréal et s'oppose au paiement de cette pension de \$10,000. Mais il a été moins scrupuleux lorsqu'il s'est agi de nous donner \$200,000 pour réorganiser le bureau du président du Comité exécutif de Montréal."

M. Connors a dit encore que M. Des Marais a prétendu qu'il est urgent de réorganiser les finances de Montréal, "mais il n'était pas aussi éloquent, a-t-il ajouté, qu'il s'en allait passer un mois en Floride au moment où il s'agissait de préparer le bill de Montréal."

Il en est résulté, a-t-il dit, que les autorités municipales de Montréal se sont vues dans l'obligation de réclamer une prolongation de délai pour la présentation de leur projet de loi. Il a reproché au président de l'Exécutif de s'être attaqué à son prédécesseur, "dont il n'est pas digne, a-t-il noté, de dénouer les courroies de ses chaussures."

M. Connors a souligné que les nouveaux administrateurs de Montréal ont fait grand état du rapport du juge Caron sur le vice, à Montréal. Mais ils n'ont pas tenu compte du fait que le rapport Caron n'imputait aucun blâme à M. Asselin.

Le représentant de Mille-Isles a ajouté que M. Des Marais est le type d'homme qui peut s'attaquer à un adversaire, le déprécier aux yeux de ses concitoyens, mais qui n'aura pas le courage de recourir de loi. Il a reproché au président de l'Exécutif de justice ont complètement exécuté cet adversaire. Il est le type d'homme, a-t-il dit, qui peut attaquer un rival lorsqu'il a le dos tourné ou le frapper lorsqu'il est à terre.

M. Connors a conclu en disant qu'il est triste de constater que l'administration de la métropole du Canada est entre les mains d'un homme qui n'a aucun principe et qui ne recule devant aucun moyen pour combattre ses adversaires. Je suis de ceux qui croient que lorsque la bataille est finie, on doit serrer la main à son adversaire et oublier les dissensions", a déclaré M. Connors. Mais apparemment, M. Des Marais n'est pas de cette école et je le regrette pour lui."

Le conseiller Connors

À Québec, le conseiller Frank Connors, parlant sur une question de privilège a déclaré que le président de l'Exécutif s'est rendu coupable d'un délit criminel s'il n'a pas dénoncé l'offre d'argent qui lui a été faite et qui, selon lui, viendrait des seigneurs de jeux de bagatelle.

M. Connors a rappelé que lorsque le bill de Montréal a été soumis au comité des bills privés du Conseil législatif, il renfermait une clause demandant pour la mise en vigueur de la loi la mission de permis pour les jeux de bagatelle ou le pouvoir de réglementer l'exploitation de ces appareils de jeu.

Lorsque cette clause a été soumise à l'étude du comité, a continué le conseiller législatif, M. Masson a proposé un amendement qui aurait prohibé complètement l'existence des jeux de bagatelle, à Montréal.

"Pour des raisons que nous pouvons maintenant comprendre, a continué M. Connors, M. DesMarais a repoussé cette proposition. Il a dit qu'il préférait garder la clause telle quelle dans le bill et qui laissait à Montréal le pouvoir de réglementer l'usage des appareils de jeu en question. Il serait intéressant de savoir pourquoi le président de l'Exécutif voulait conserver la clause intacte. Je me demande s'il pensait, alors, à l'offre de \$2,000,000 dont il nous parle aujourd'hui."

M. Connors trouve étrange qu'après que le gouvernement eut décidé de sévir contre les jeux de bagatelle et d'en prohiber complètement l'usage dans la province, M. DesMarais se souvienne de l'offre qu'on lui a faite.

"Si M. DesMarais, a-t-il poursuivi, a réellement reçu cette offre de nous donner \$200,000 pour le — et qu'il ne l'a pas dénoncée publiquement, il est coupable d'un délit criminel en vertu de notre code pénal et pourrait être traduit devant nos

SAMEDI 19 FEVRIER 1955

A qui appartient le DEVOIR?

Depuis le début de la campagne de souscription en faveur du *Devoir*, plusieurs personnes nous ont posé la question: à qui appartient le *Devoir*? D'autres ont dû invoquer la même curiosité, sans toutefois s'en informer oralement ou par écrit.

La question est légitime. Elle mérite une réponse. Cette réponse est d'autant plus nécessaire que le *Devoir* compte des milliers de nouveaux lecteurs peu familiers avec sa longue et tumultueuse histoire.

Le *Devoir* est la propriété de l'Imprimerie Populaire Limitée. Celle-ci est une compagnie par actions, dont le capital autorisé s'élève à 500,000 dollars.

Dès la fondation de l'entreprise, Henri Bourassa se réserva à titre de directeur, la majorité des actions de la compagnie, afin d'exercer un contrôle absolu sur le journal.

Le 31 décembre 1928, Henri Bourassa céda ses 2,501 actions — la moitié, plus une — à une fiducie de trois membres créée par acte notarié, passé devant Maître Édouard Biron, notaire de Montréal. La mise en fiducie de ces 2,501 actions avait pour but d'assurer la continuité de l'oeuvre; si ces actions étaient restées la propriété personnelle du directeur, elles auraient pu tomber un jour ou l'autre entre les mains d'un groupe financier ou d'un parti politique et le *Devoir* aurait été détourné de la fin que son fondateur lui avait assignée. En confiant ces actions à une fiducie de trois membres qui se renouvelle à perpétuité, le fondateur a voulu mettre son oeuvre à l'abri des accidents ou des caprices des hommes.

Mais il prit soin en même temps de confirmer l'autorité et l'indépendance du directeur du journal, en faisant stipuler ce qui suit:

"A toute assemblée d'actionnaires, le directeur du *Devoir*, successeur de M. Bourassa, s'il est présent, votera comme porteur desdites deux mille cinq cent et une actions, même s'il n'est pas l'un des fidéicommissaires..."

Le directeur du *Devoir* se trouve donc à détenir la majorité des actions de l'Imprimerie Populaire Limitée, non en son nom personnel, mais à titre de représentant des fiduciaires. C'est là, la source juridique de l'autorité presque absolue qu'il exerce sur l'oeuvre.

Ni le directeur, ni les administrateurs ne peuvent tirer un avantage personnel de l'entreprise. Si l'affaire rapporte des bénéfices, ils doivent servir à l'expansion de l'oeuvre; si les affaires deviennent mauvaises et qu'il faille liquider, le résidu, s'il en est, devra servir à "des oeuvres de propagande catholique et préférentiellement à des oeuvres de presse..."

Voilà en résumé les dispositions légales prises par Bourassa pour empêcher le *Devoir* de tomber entre les mains d'un groupe financier ou d'un parti politique. Toute l'autorité est centrée sur la personne du directeur et le gros des responsabilités repose sur ses épaules. Les membres du conseil d'administration administrant, c'est-à-dire qu'ils voient aux problèmes financiers de l'entreprise,

mais c'est le directeur qui dirige. C'est lui qui prend les décisions sur la politique du journal et c'est lui qui doit en porter la responsabilité auprès des lecteurs.

Mais il convient de rappeler encore une fois que le directeur, malgré la très grande autorité qu'il exerce, ne détient aucun intérêt financier dans l'entreprise et ne peut en retirer aucun avantage personnel, si ce n'est le salaire que les administrateurs veulent bien lui voter.

Le *Devoir* a été fondé et s'est maintenu durant 45 ans par la générosité du peuple canadien-français. Il appartient donc au peuple canadien-français; c'est à lui de le faire vivre.

Et précisément parce que le *Devoir* appartient aux Canadiens français, il ne peut se lier à aucun groupe, à aucune classe, à aucun parti. Il n'a jamais été et il ne sera jamais l'organe du clergé. Il n'a jamais été et il ne sera jamais le journal d'un parti politique; il pourra donner son appui à des mouvements ou à des partis politiques, mais il le fera toujours en pleine liberté, et pourra reprendre son appui à sa volonté; il n'a jamais été et il ne sera jamais le porte-parole des syndicats ouvriers ou de groupes patronaux. Il a toujours compté et il comptera toujours sur tous ces groupes pour survivre, mais sans jamais lier son sort à l'un ou à l'autre.

Equilibre difficile certes et qui donne périodiquement lieu à des équivoques. Certains le voudraient plus cléricale, d'autres moins. Ceux-ci le trouvent trop syndical, d'autres pensent qu'il est bien indulgent pour la rue St-Jacques. Le fait est que le *Devoir*, à cause de sa position, est un perpétuel sujet de contradiction.

Dans tous les milieux, il y a des pro-*Devoir* et des anti-*Devoir*. On a même vu des périodes où l'autorité de certaines institutions dut interdire toute discussion au sujet du *Devoir* au réfectoire, à cause des échauffourées que le sujet risquait de provoquer.

Il est peu de gens qui n'éprouvent pas le besoin de faire des réserves à son sujet. Et assez souvent pour des motifs contradictoires. La chose est normale. Le jour où plus personne ne fera de réserves sur le *Devoir* sera le jour où il aura cessé de jouer son rôle; il pourra sombrer dans l'oubli sans que personne s'en inquiète. Mais le seul fait que des milliers de personnes deviennent nerveuses dès qu'elles apprennent que le *Devoir* en arrache, est un signe de bonne santé, tout contradictoire que cela puisse paraître. C'est la preuve qu'il continue à jouer le rôle de chien de garde que son fondateur lui a assigné.

Ce n'est pas que nous nous fassions illusion sur les imperfections de l'oeuvre. Nous n'essayons pas de masquer les erreurs qu'il nous arrive de commettre. Mais puisque l'être vaut mieux que le non-être, nous essayons de survivre, même avec des défauts.

En tout cas, nous éviterons de nous suicider pour le simple plaisir de nous en faire.

Gérard FILION

BLOCS-NOTES

Pourquoi pas?

Le ministre des Postes, après-demain, mettra en vente un nouveau timbre-poste. Ce timbre illustrera un esquimau dans son kayak et se vendra dix sous. Il remplacera le timbre actuel, du même prix, illustrant les fourrures canadiennes.

Nous ne voyons aucune objection à ce qu'on rende hommage à certains des plus anciens habitants de notre pays, non plus que nous n'en avons à ce qu'on glorifie le commerce des fourrures qui a tenu un rôle si considérable dans l'histoire économique du Canada.

Mais, à propos de l'émission de ce nouveau timbre, on a lancé une idée qu'il ne nous paraît pas opportun de laisser passer sans commentaire.

Un peu partout on se sert pour l'illustration des timbres-poste, qui vont porter à travers le monde la réputation du pays qui les émet, de l'image des souverains qui ont régné sur ce pays ou des citoyens qui l'ont particulièrement honoré.

Nous avons largement suivi cet exemple en ce qui concerne les souverains britanniques; nous commençons à l'imiter en ce qui concerne nos hommes politiques.

Les nouveaux timbres rendront hommage à nos devanciers sur la terre canadienne. Un député, M. Dufresne, si nos souvenirs ne nous trompent point, a pensé que l'on pourrait aller plus loin.

Il a suggéré que l'on émette prochainement un timbre à l'effigie d'Alphonse Desjardins.

On comprendra que l'idée nous convienne tout à fait.

Le petit journaliste qui finit sa carrière comme fonctionnaire fédéral fut l'un des grands bienfaiteurs de notre peuple. Son oeuvre a franchi les frontières de sa province natale, de notre pays. Sa carrière est aujourd'hui acclamée, glorifiée par des centaines et des centaines de milliers d'hommes qui lui doivent le goût de l'épargne.

Elle est à l'origine d'un renou-

leur honneur, il faut compter des hommes de tempérament très différent, tels MM. Monk et Rodolphe Lemieux.

Nous avons incidemment noté la collaboration qu'apporta au petit sténographe de Lévis Lord Grey.

Celui-ci est l'un des hommes les plus remarquables que l'Angleterre ait envoyés à Rideau Hall.

Il n'était pas simplement un politicien de la grande espèce, il avait un vif souci des problèmes sociaux.

Nous n'imaginons pas que Desjardins ait jamais songé à réclamer sa collaboration; il était pour cela trop modeste; mais Lord Grey avait l'oeil sur cet humble. Il lui fit demander un jour, par l'un des hommes politiques qu'il fréquentait pour d'autres motifs: il était, si nous ne nous trompons, l'un des exécuteurs testamentaires de Cecil Rhodes; si Desjardins le verrait, avec faveur apporter son témoignage à la commission parlementaire qui étudiait son projet de loi. C'est une histoire que nous avons déjà racontée, mais qui ne saurait être trop connue.

Desjardins fut enchanté de la proposition.

— Oh! avait dit Lord Grey à son intermédiaire, je comprends fort bien qu'il ne convient pas que le gouverneur général du Canada compare devant une pareille commission, mais le président de l'Alliance coopérative universelle pourrait peut-être y apporter son témoignage. (Lord Grey occupait alors ce poste.)

On comprend que, dès que l'attitude de Lord Grey fut connue, le nombre des amis politiques de Desjardins fit un bon saut. A Québec, car Desjardins venait, à cause des disputes de

Impressions de Suisse (IV)

"PAX HELVETICA"

par Pierre de GRANDPRE

On sait quel sens prennent aujourd'hui des expressions comme "pax americana" ou "pax soviétique". Parler de la "pax suisse" ne comporte évidemment pas d'arrière-pensées du même ordre. Tout d'abord, cette pax ne prêche que par son exemplarité. Ce qu'elle enseigne est exactement le contraire du prosélytisme intempestif: il s'agit d'une paix authentique établie sur un territoire, entre les divers éléments qui y coexistent, en vertu d'une longue tradition de discipline civique exercée par ce peuple sur lui-même et dans ses rapports avec autrui. On doute que les fruits de pareille expérience soient aisément transmissibles. Il serait extraordinaire que les solutions adoptées en Suisse puissent valoir telles quelles pour qui que ce soit d'autre. Mais il vaut la peine, pour nous Canadiens, puisque certaines données de notre existence en Confédération sont identiques, de les étudier attentivement.

Malgré les cris scandalisés de bien des gens, la Suisse a maintenu sa neutralité dans les grandes périodes de tourmente de notre siècle. Elle a pu le faire aussi longtemps qu'elle constituait une plaque tournante au coeur d'une Europe équilibrée. Maintenant que tout a changé autour d'elle, qu'elle se trouve une nation européenne parmi les autres et placée, ce qui n'arrange pas les choses, presque aux frontières du monde occidental, une telle neutralité, nécessité vitale tout aussi bien que vocation pour ce petit pays, pourra-t-elle être préservée indéfiniment? C'est une question que se posait devant nous, avec une compréhensible et sincère angoisse, M. Gonzague de Reynold.

Paix intérieure et neutralité

Quoi qu'il en soit de l'avenir, dans l'Europe telle qu'elle existait avant Potsdam et Yalta, la neutralité de la Suisse était pour elle plus qu'une sage position diplomatique: c'était la condition même de sa survie en tant que peuple uni. La Confédération, au cours de son histoire, n'a jamais pu chercher à s'étendre sur l'un de ses flancs, car elle aurait de la sorte suscité la jalousie de celui de ses groupes raciaux ou religieux qui se serait vu défavorisé par telle ou telle éventuelle conquête. Aujourd'hui encore, et selon la même profonde nécessité, ce pays ne saurait prendre parti, par exemple entre la France et l'Allemagne, sans compromettre le principe même sur lequel repose son existence. L'engagement dans un quelconque système européen d'alliances lui est interdit à l'heure présente pour les mêmes raisons que l'impérialisme le fut toujours au cours des siècles. Chaque section linguistique doit, par une indéfectible et primordiale loyauté helvétique, résister politiquement à l'attraction du pays voisin de même culture.

Cela se réalise par le commun idéal d'indépendance que nourrissent vingt-deux petits Etats libres et solidairement associés. Napoléon avait déjà aperçu l'importance pour la préservation de cet Etat des petites démocraties cantonales. Il disait aux Suisses en 1803: "Ce sont eux (ces traits caractéristiques locaux) qui, en éloignant l'idée de ressemblance avec les autres Etats, écartent de vous toute confédération avec eux, et de vous y incorporer." Ce n'est en effet ni une

juridiction que pouvait susciter son projet de loi, disposer d'une loi provinciale et d'une loi fédérale, les chefs de parti, MM. Gouin et Tellier, s'associèrent pour donner au projet de loi déjà examiné par des juristes comme MM. Jetté et François Langgler, un suprême coup de brosse. L'intime collaboration du premier ministre et du chef de l'opposition est l'un des plus beaux spectacles dont nous ayons été témoin à l'Assemblée législative.

La paix religieuse

La décentralisation et la remise définitive à l'autorité cantonale des problèmes "culturels" (avons-nous dit qu'à l'École Polytechnique de Zurich, toutes les universités suisses sont cantonales? ... les circonstances sont même voulu que, sur sept universités, quatre soient françaises). Cette sage décentralisation et ce respect de la pensée d'autrui se traduisent également par la bonne entente en matière confessionnelle.

Chez les Canadiens de l'Île

L'Île, pour les Acadiens, c'est l'Île Saint-Jean, aujourd'hui baptisée Île du Prince-Édouard, mais qu'un Acadien de vieille souche, comme le sénateur Pascal Poirier, désignait couramment par son vieux nom français d'Île Saint-Jean; l'Île s'associe naturellement de tout ce cœur, au mouvement général qui, partout où il y a des Acadiens et des descendants d'Acadiens, commémore le deuxième centenaire du Grand Dérangement.

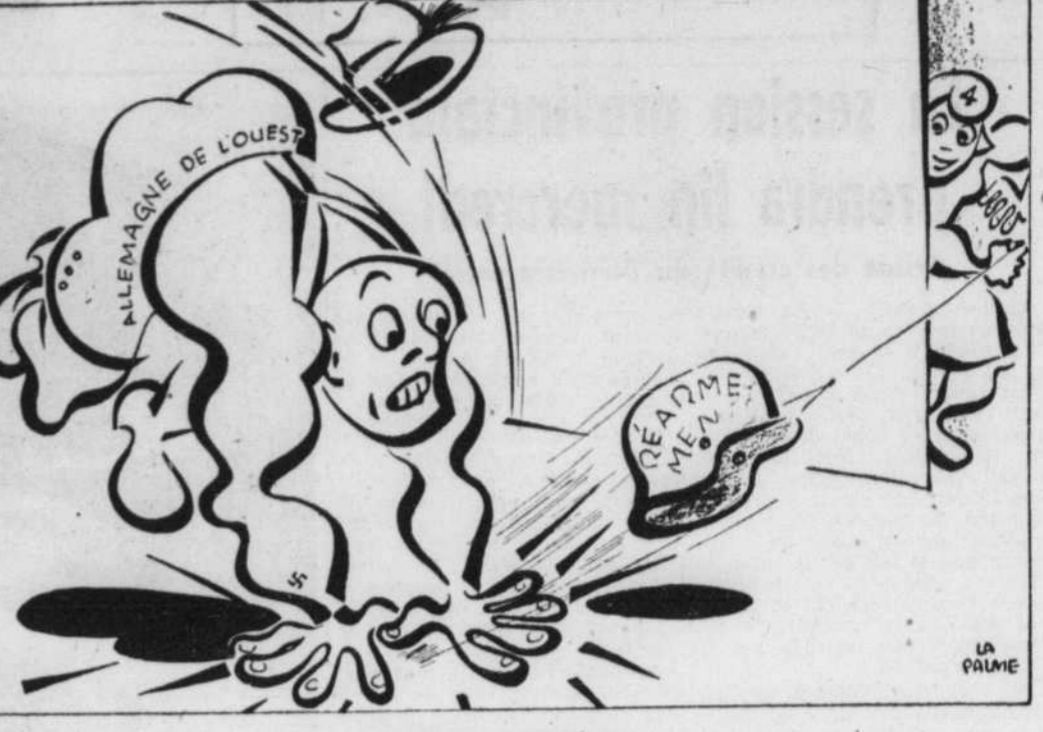
Mais l'Île a son histoire propre. Le drame de 1755 eut, en 1758, son épilogue dans ce pays.

Dès le 13 juillet de cette année dans l'un des centres acadiens du Jardin du Golfe, ainsi qu'on désigne souvent l'Île, il y aura, sous les auspices de la Convention acadienne, qui groupe les principaux éléments acadiens de la région, une manifestation dont le site n'est encore fixé, mais dont la tenue est d'ores et déjà réglée.

langue commune, ni une religion commune, ni rien de ce qui constitue d'habitude le patrimoine moral des nations, qui fonde le patriotisme suisse; c'est un élément non passionnel, une attitude politique rationnelle, pratique et librement adoptée. C'est, paradoxalement, la volonté de préserver la variété, c'est-à-dire si l'on va au fond des choses, "l'esprit internationaliste", la pratique du respect mutuel. C'est par une sorte de nécessité interne que la Suisse est devenue exemplaire. La paix intérieure y est un fait maintenant acquis.

O. H.

En Europe



Taquinerie française

Lettres au "DEVOIR"

Signature et pseudonyme

En principe, les lettres publiées dans cette rubrique doivent être signées, car elles ont plus de valeur ainsi. C'est particulièrement nécessaire quand on critique quelqu'un, individu ou groupe; il est alors peu élégant de blâmer sous le couvert de l'anonymat. Dans certains cas il existe une raison valable de recourir au pseudonyme, car le correspondant s'exposerait à des dommages sérieux en dévoilant son nom dans le journal. Comme il y a eu récemment un abus de pseudonymes, nous serons plus exigeants à l'avenir. Il est évident que même dans les cas où le pseudonyme est justifié, la lettre doit porter le nom véritable de son auteur; en ce cas on peut compter que le renseignement sera confidentiel. On voudra bien toujours signer ces lettres à la main; un nom à la machine à écrire ne suffit pas; qu'on indique aussi l'adresse et le numéro de téléphone.

Monsieur le Directeur,

J'ai été désagréablement surpris de la caricature apparaissant en page éditoriale de votre édition de ce matin (15 février). L'attitude belliqueuse dans laquelle vous personnifiez les États-Unis et les figures pacifiques dont M. Robert Lapalme a affublé MM. Nehru, Schou En-laï et Molotov me font entrevoir avec appréhension la tragédie où peut nous mener cette théorie de la coexistence pacifique à tout prix.

Je ne suis pas militariste et encore moins mcCarthyiste, cependant, j'avoue être perplexé devant une caricature de ce genre, publiée dans un journal d'aussi haut calibre que "Le Devoir".

L'attitude belliqueuse et intrinsèque des communistes n'a certes pas adouci les États-Unis, et pour cause. L'erreur fatale, à la source des événements malheureux des dernières années, est sans aucun doute, la confiance sans borne manifestée, envers la Russie, par le président Roosevelt. Quel pays a, en premier lieu, profité de la confiance des États-Unis dans ses relations étrangères? La Russie soviétique n'est pas un pays en qui nous devons avoir confiance, car elle a trop fréquemment trahi notre amitié au bénéfice de son rêve de domination idéologique mondiale. Quelle attitude voudriez-vous voir adopter

par les États-Unis après avoir été bafoués de la sorte. Le communisme sera toujours le communisme et personne ne peut se vanter d'être neutre à son endroit, même pas M. Nehru et ses acolytes de Birmanie, d'Indonésie et de Ceylan, malgré leurs agissements.

En conclusion, je crois fermement que vos caricatures seraient plus appréciées si, au lieu de nous montrer sous un jour par trop doucereux les dictateurs rouges, vous faisiez entendre les méfaits du communisme et nous indiquiez de façon humoristique les moyens nécessaires à éviter d'être entraînés par cette théorie néfaste à la dignité humaine.

Voilà le rôle est de chercher une solution acceptable aux problèmes mondiaux et non d'animer vos lecteurs contre les États-Unis qui demeurent actuellement les plus ardents défenseurs de notre démocratie, même si leur honnêteté les rend maladroits.

Jacques De Serres, Beauharnois.

La Bible vous parle

J'aurais beau parler toutes les langues, celles des hommes et celles des Anges, si je ne sais pas aimer, je ressemble à une cloche qui sonne, à une cymbale qui fait du bruit. (1 Cor. 13, 1) — Épître du dimanche de la Quinquagésime.

(Textes choisis par la Société catholique de la Bible).

L'ACTUALITÉ

Un épisode de la coexistence

Le R.P. Luigi d'Appollonia, s.j., s'inquiète de la participation communiste à la rencontre du *Devoir*. Comme de toute évidence il veut notre bien, je voudrais, moi, le rassurer.

C'était la première séance, au comité qui s'occupa de littérature (deux autres comités siègent le quartenaire de l'auditoire; proportion inquiétante au premier abord. Mais comme il y avait quarante personnes, les communistes étaient un tiers).

Je parle, bien entendu, de communistes reconnus. Y en avait-il de camouflés? L'escaup d'antiscandale de la police ne nous a rien révélé. Ce serait une grande douleur et une déception singulière si l'on nous prouvait soudain que le R.F. Clément Loquell, déjà soupçonné d'ouverture d'esprit, est coupable de philocommuniste clandestin. Mais le P. d'Appollonia serait prudent de consulter là-dessus M. McCarthy, dont les révélations nous apprirent jadis des camouflages encore plus sensationnels.

Le Frère Loquell avait analysé avec amitié la page littéraire du *Devoir*. Il lui reprochait pourtant de ne jamais rendre compte d'oeuvres non françaises. Le président Jacques Perreault défendit l'idée que dans un journal comme "Le Devoir" on devait peut-être se borner à la littérature française. Là-dessus s'engagea pour une demi-heure un dialogue entre le président et le rapporteur.

Puis quelqu'un se leva. Il défend le nationalisme littéraire. On ne le connaît pas (le quel-qu'un). Il reproche à Gilles Marcotte la tiédeur de ses convictions nationalistes. Il s'engage dans une apologie de Fréchette. Il dépasse vigoureusement la pensée du président. On commence à redire: "Qui est ce traditionaliste à l'ancienne mode? De quelle campagne crénelée sort le défenseur de Remézière et de Chapman? Peut-on en l'an de grâce 1955, rester conservateur à ce point-là? Est-ce un espion que nous a délégué l'Union nationale? Assistons-nous à l'exposé des idées littéraires de M. Duplessis?"

Or, mon voisin se penche vers moi: — Savez-vous le nom de celui qui parle? — Pas la moindre idée. — Eh bien, c'est Un Tel, communiste notoire.

Ici, mon révérend père, je m'accuse d'avoir manqué de sérieux. J'aurais dû me précipiter sur l'appareil téléphonique, réclamer la brigade antisociale, faire jouer la loi du cadenas... Hélas! j'ai coexisté. J'ai coexisté dans la rigolade. J'ai rigolé dans la coexistence. Un rédacteur du "Devoir" s'est levé et a demandé que les participants se nomment. Le communiste s'est nommé. On l'a reconnu.

Il faut rougir, mon père, et, vous avez raison, s'inquiéter, car personne ne se leva pour réclamer le bâillon. On n'arracha ni les yeux ni les oreilles au camarade. Les gens chuchotaient. Quelques périodes nationalistes du camarade furent ainsi perdues. On riait doucement. Le spectacle de ce marxiste éperdu de poésie canadienne-française, ce soviétique qui remonta aux sources poétiques de la race, cet ours de gauche

CANDIDE.

Création d'une des plus grandes compagnies indépendantes d'embouteillage à Montréal

POTINS FINANCIERS

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de Londres a été réactionnaire. Par contre, les dispositions étaient bonnes sur celle de Paris. Le blé avait l'allure erratique à Chicago, de même que les grains à Winnipeg. Sur les Bourses de N.Y., Montréal et Toronto, la tendance a paru moins bonne hier en fin de séance qu'au début.

Le marché anglais souffrait hier du resserrement du crédit qui s'est traduit par la hausse des taux monétaires. S'il est vrai qu'il n'y a pas encore d'action identique d'après par Washington et Ottawa, les choses ne traineront certainement pas en longueur, si les stocks continuent d'avancer follement, sans égard à leur valeur intrinsèque.

Selon une compilation de A. E. Ames & Co., le total des nouvelles émissions d'obligations, depuis le début de l'année jusqu'à 14 courant, s'élève à \$460,912,870 vs \$570,544,497 durant la même période l'an dernier et comparativement à \$755,465,777 durant le même espace de temps en 1953. Sur ce total, le financement sur le marché de N.Y. a été de \$35,000,000 pour cette année, vs \$44,286,000 l'an dernier et \$80,500,000 durant la même période en 1953.

C'est le 28 courant que Matachewan Canadian Gold Mines réunira ses actionnaires pour la tenue de son assemblée annuelle. La consommation des cigarettes au pays en 1954 a atteint les 22,100,000,000 soit 5 p. c. de plus qu'en 1953 et soit le double du total de 1944. C'en est assez pour expliquer la hausse du dividende de l'Imperial Tobacco.

Minnesota & Ontario Paper Co a vu son volume de ventes atteindre les \$70,094,266 en 1954 vs \$67,331,489 en 1953, et ses profits furent équivalents à \$4.72 par action vs \$4.42.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Deux compagnies d'assurance-vie prêtent \$20,000,00 à une entreprise industrielle

The Equitable Life Assurance Society of U.S. et The New York Life Insurance Company, viennent de prêter respectivement \$16,800,000 et \$3,200,000 à la California Packing Corporation, metteurs en conserve des produits Del Monte. Voilà ce que M. R. G. Lucks, président de la dernière entreprise, vient d'annoncer, et il laisse même entendre que cette dernière a même une option pour emprunter \$5,000,000 de plus des deux importantes compagnies d'assurance précitées. Ces fonds serviront à accroître son capital d'exploitation ainsi qu'à l'exécution du vaste programme d'expansion en cours.

Durant les quatre derniers mois, le marché a fait plus monté que durant les huit mois précédents

Les Bourses de New-York, de Montréal et de Toronto ne cessent de monter, ce qui fait dire à "Moody's Stock Survey" qu'il s'avérera probablement profitable d'être le plus prudent possible dans ses achats, car nombre de valeurs sont chères. Selon cette firme de conseillers financiers, le rendement des obligations devrait être meilleur. Quant à Fitch Service, il laisse entendre qu'en face des nouvelles favorables regardant les entreprises corporatives, que les facteurs fondamentaux qui influent immédiatement sur le marché seront le rendement et les possibilités de plus-value.

Ces nouvelles et les perspectives de paix, en dépit de ce qui se passe à Formose, contribuent à stimuler la confiance des gens. L'accélération du mouvement ascendant à Wall Street au cours de ces derniers temps, au point que durant les quatre derniers mois les gains enregistrés ont été deux fois plus accentués que ceux accusés durant les huit mois précédents, selon Barron's, inviterait à notre opinion, les spéculateurs à surveiller les marges de leurs comptes.

Ralentissement, cette semaine, dans le commerce de détail dans notre district

Le volume des ventes au détail pour certaines lignes de marchandises a été réduit au cours de cette semaine, lit-on dans le rapport hebdomadaire de l'agence commerciale Dun & Bradstreet of Canada Limited. Cette réduction est due en dépit d'annonces nombreuses. Dans l'ensemble, toutefois, il n'y aurait pas eu grand changement dans le volume des ventes n'aurait guère différé de celui de la semaine précédente, et l'on noterait même certaine amélioration saisonnière pour certains items. Les recouvrements continuent d'être satisfaisants, rapporte-t-on. Il y eut 15 faillites commerciales dans notre district au cours de la semaine écoulée, représentant un passif de \$430,714, au regard de 13 faillites, représentant un passif de \$261,169 durant le cours de la même semaine, l'an dernier. Ces données devraient inciter nos marchands à faire preuve de prudence afin de n'avoir pas des inventaires trop élevés.

Le commerce des pommes atteint maintenant les \$10,000,000 par année

La Société pomologique et fruitière de la province de Québec a tenu, jeudi et vendredi, sa 61ème assemblée annuelle à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Hier nous avons fait mention du message de son président, et ce matin nous tenons à faire ressortir les principales remarques prononcées par son vice-président, M. M.-H. Hudon, président de la maison Hudon-Orsall Limited, d'autant plus que le commerce des pommes atteint maintenant \$10,000,000 par année au pays, et qu'il y a une meilleure demande pour les pommes de Québec, selon une déclaration formulée ces jours-ci par le sous-ministre-adjoint de l'Agriculture à Ottawa, nous avons nommé M. L.-S. Chagnon.

Ce n'est pas sans raison que l'hon. L. Barré, ministre de l'Agriculture à Québec, déclara de son côté qu'il ne suffit pas de produire, car c'est facile, mais ce qui constitue le gros problème des pomiculteurs, "c'est de vendre". Une bonne classification aide grandement à la mise sur le marché.

L'industrie pomicole représente aujourd'hui un capital investi de \$30,000,000

Ce n'est pas sans raison que M. M.-H. Hudon affirmait hier qu'avoir de bonnes récoltes extérieures c'est avoir un intérêt soutenu pour améliorer le produit que l'on offre en vente pour stimuler cette dernière. Comme l'industrie des pommes représente, de nos jours, un capital investi de \$30,000,000, c'est donc une grosse affaire. L'industrie pomicole signifie donc beaucoup, non seulement pour le producteur et le distributeur, mais encore pour le consommateur. Quand l'on sait que ce dernier a dépensé en 1954 environ 43 sous par \$1 en nourriture, et si l'on tient compte de la variation dans la demande pour les pommes, une publicité soutenue est nécessaire pour en stimuler la vente, d'autant plus que, selon M. Hudon, on achète des pommes aujourd'hui autant pour leur valeur esthétique que pour leur valeur nutritive. Puisque les producteurs d'agrumes (citrus) dépendent aux Etats-Unis et au Canada \$8,500,000 en publicité, que les pomiculteurs américains annoncent à eux seuls pour \$1,000,000 par année, que le budget de publicité de la vente de poires atteindra les \$500,000 par année, que celui de la banane serait de \$2,000,000, l'on ne saurait donc trop insister sur la nécessité d'une publicité adéquate sur les pommes du Québec afin d'en stimuler la vente au plus grand avantage de l'économie québécoise.

Marcel CLEMENT.



M. P.-H. DESROSIERS, vice-président exécutif de Joliette Steele, une division de Dominion Brake Shoe Co., président de Ciment Fondu Lafarge (Canada) Ltée, de LaSalle Builders, etc., qui est actuellement à Chicago où il assiste au congrès de l'American Institute of Mining and Metallurgy.

Bourse de Montréal

Montréal (PC). — Les prix étaient en hausse à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier. Les papeteries et les titres industriels divers ont avancé. Les métaux majeurs étaient mixtes. Le reste du marché industriel a peu fluctué. Les titres miniers étaient mixtes et les pétroles de l'ouest étaient irrégulièrement en hausse.

Des 259 émissions transigées, 89 ont monté, 69 ont baissé et 101 étaient stationnaires. On a enregistré 45 nouveaux sommets et 11 nouveaux bas pour l'année. Selon les moyennes de fermeture, les banques ont monté de .10 à .48.88, les services publics ont monté de .3 à 121.8, les industriels ont monté de .6 à 254.3, les papeteries ont baissé de .06 à 1203.74 et les mines d'or ont monté de .89 à 70.35.

Bourse de Toronto

Toronto (PC). — Certains titres choisis ont conduit le marché à la hausse, hier, mais une vague de ventes durant la dernière heure a réduit les gains.

Les mines d'or ont affiché la meilleure avance alors que l'indice du groupe a monté de 1/4 point à 84.11, après avoir établi un nouveau sommet de 84.60, le plus haut niveau depuis 1953. Les industriels ont également fermé en hausse, mais les métaux non ferreux ont fléchi en fin de séance. Le virement fut de 5,517,000 actions. On a enregistré 53 sommets et 7 bas pour 1955. Selon les indices de fermeture, les industriels ont monté de 25 à 384.50, les mines d'or ont monté de 1.38 à 84.11, les métaux non ferreux ont baissé de 40 à 167.90 et les pétroles de l'ouest ont monté de .06 à 107.78.

La Bourse de N.-Y.

New-York (P.A.). — Une importante vague de ventes a balayé le marché hier, mais il s'est ressaisi et a fermé à la hausse. En fait, l'avance était la meilleure de la semaine et a remplacé le marché sur des sommets. A la fermeture, les prix avaient des gains allant de 2 à 4 points dans plusieurs cas et les pertes étaient généralement minimes. La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a monté de 70 cents à \$159.90, égalant ainsi le sommet de tous les temps établi mardi dernier. La moyenne de la section industrielle a monté de 50 cents, celle des chemins de fer a gagné de \$1.30 et celle des services publics était inchangée. On a enregistré 128 sommets et un seul bas pour 1954-55. Le virement fut de 3,660,000 actions. A la Bourse américaine, les prix étaient mixtes et le virement fut de 1,330,000 actions. Les valeurs canadiennes étaient généralement en hausse.

Bourse de Londres

Londres (Reuter). — La Bourse de Londres a connu, hier, son pire revers depuis assez longtemps. Les titres industriels ont fait de nombreuses et fortes pertes. Les titres cotés en dollars reflétaient l'indécision de Wall Street, bien qu'International Nickel se soit maintenu ferme. Les titres de pétrole étaient irréguliers et ceux de caoutchouc et de thé très lents. Les valeurs d'or se maintenaient bien, mais les ventes étaient rares. Les titres de diamants ont fléchi comme aussi ceux des métaux communs.

A noter...

Les "droits" de General Motors Corporation étaient négociables à 1/16 de point à la Bourse de Montréal, à compter d'hier. Les 5,000,000 d'actions d'une valeur nominale de \$1.00 de Vanlor Uranium Mines Ltd ont été inscrites à la section hors liste de la Bourse Canadienne hier, à 10 h. a. m. Le symbole de télétype est "P. R. U".

Rapport hebdomadaire sur nos deux marchés locaux aux bestiaux

Pour la semaine, terminée le 19 courant

ARRIVAGES: Bovins, 1325; — Veaux, 2025; Porcs, 2200; Agneaux et moutons, 45.

SOMMAIRE: Les prix des bovins étaient de .50 cents à \$1.00 plus cher. Les veaux rapportaient des prix fermes allant jusqu'à 50 cts de plus. Les porcs valaient 50 cts de moins tandis que les agneaux et moutons demeuraient stables.

BOVINS: Les arrivages de bovins, au nombre de 1325 têtes, étaient à peu près les mêmes que la semaine dernière. Il y avait inclus dans les arrivages, près de 150 bovins de l'Ouest, la plupart des bovillons; ce qui est une diminution de 125 têtes par rapport à la semaine dernière. Les bovins provenant de l'Est de l'Ontario se chiffraient à un peu plus de 280 têtes et se composaient d'un nombre à peu près égal de bovillons et de vaches.

Les bovillons offerts, environ 275 têtes, étaient surtout de qualité moyenne et comprenaient près de 30% des offres tandis que les vaches, principalement celles de qualité moyenne à bonne, formaient surtout la balance. Pour la première fois depuis les trois dernières semaines, les transactions sur les bovins ont été actives toute la semaine sur toutes les catégories dû à des arrivages moins nombreux et à des prix plus élevés sur les marchés extérieurs. Les bovillons se vendent 30 cents de plus tandis que les taureaux, les vaches et les taureaux valaient au moins \$1.00 plus cher. On nous rapporte que la demande pour le bœuf abattu s'est légèrement améliorée.

BOUVILLONS ET TAUREUX — Les quelques bons bovillons offerts, ont rapporté \$21.00 tandis que ceux mélangés moyens et bons se sont vendus de \$20.50 à \$20.75, moyens \$18.00 à \$20.50, moyens \$14.00 à \$17.00, et les légers communs aussi bas que \$9.00. Les taureaux moyens valaient de \$14.00 à \$16.00, communes \$10.00 à \$13.50, légers communs aussi bas que \$9.00.

VACHES — Les bonnes vaches (type à boucherie) se vendaient de \$12.00 à \$13.00, bonnes (type laitier) \$11.00 à \$12.00, moyennes \$10.00 à \$11.00, communes \$8.50 à \$9.50, très communes \$7.00 à \$8.50.

TAUREAUX — Les bons taureaux rapportaient de \$13.00 à \$14.00, les communs et moyens de \$9.00 à \$13.00. VEAUX — Veaux offerts, 2025. Les veaux de lait se sont vendus à des prix fermes rapportant de \$26.00 à \$28.00, quelques-uns \$29.00 pour les bons et les choix, moyens \$22.00 à \$25.00, communs \$15.00 à \$21.00. A l'ouverture, les veaux d'herbe rapportaient 50 cents de plus, se vendant de \$14.00 à \$14.50, mais subirent une baisse mardi pour se vendre à peu près aux mêmes prix que la semaine dernière, soit de \$12.00 à \$14.00. Les communs aussi bas que \$8.00. Les veaux d'un an valaient de \$9.00 à \$11.00.

POURCS — Total des porcs, 2200 têtes. Les porcs valaient 50 cents de moins que la semaine dernière, se vendant à \$27.00 catégorie A, \$26.00 catégorie B1. Un lot d'environ 70 porcs a rapporté \$27.50 pour les A, \$26.50 pour les B1. Les truies se vendaient \$1.00 de moins, soit \$18.00.

AGNEAUX ET MOUTONS — Les agneaux et moutons se chiffraient à 45 têtes. Les arrivages se composaient surtout de moutons qui se sont vendus à des prix stables avec la semaine dernière, soit de \$6.00 à \$11.00. Les quelques agneaux communs à moyens offerts ont rapporté de \$15.00 à \$18.00.

Denrées alimentaires

Montréal (PC). — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: Caisnes gratuites, A-gros spécial 43 1/4 à 44; A-gros 42 1/4 à 43; A-moyen 41 1/4 à 42; A-poulet, les 38; B 35; C 25. Boîtes reques: 214. Beurre: Prix de gros, 61 1/4 à 61 1/2; arrivages courants du Québec 61; beurre de crémère, première qualité et enveloppé 62 1/2 à 63. Boîtes reques: aucune. Fromage: Ontario blanc 30; coloré 30 1/2; FAB fromagerie, Québec blanc 29; coloré 29 1/2; FAB blanc 30; coloré 30; Québec blanc 30; coloré 30 1/2. Boîtes reques: aucune. Pommes de terre numéro un: fle-du-Prince-Edouard, 2 3/4 à 2 1/2 les 75 livres; Nouveau-Brunswick nouvelles blanches, 2.00 à 2.10 les 75 livres; Nouveau-Brunswick 1.35 à 1.40 les 50 livres; Nouveau-Brunswick 1.30 à 1.40 les 50 livres; Nouveau-Brunswick, 30 à 33 les 75 livres; Québec, 1.85 à 1.90 les 75 livres; Maine, 1.30 à 1.40 les 50 livres.

Emprunt contracté par Vge St-Raymond

\$42,000 d'obligations à 4%, série de 20 ans. Le Département des Affaires municipales a autorisé le village de Saint-Raymond, comté de Portneuf, à vendre au comptoir, au pair, \$42,000 d'obligations à 4% remboursables en séries de 20 ans. C'est en décembre 1952 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$25,000 de titres à 4% séries 20 ans au pair. Les nouvelles obligations, que le village a la faculté de racheter par anticipation, sont datées du 1er mai 1954 et elles doivent être payées le 1er mai 1974 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 93, l'emprunt est contracté pour l'exécution de travaux d'aqueduc, d'égouts, de protection contre les incendies, la consolidation de dettes, etc. Les électeurs propriétaires, lors d'un référendum tenu le 26 avril 1954, l'avaient approuvé par leur vote majoritaire.



M. ROY HALLIDAY, de Toronto, qui a été élu président de l'Association des marchands de bois du Canada à l'assemblée annuelle tenue à Montréal.

Les intérêts à découvrir sur les Bourses Can. et de Montréal

Plus considérables sur le milieu de mois courant

Tableau des cours de la Montreal Stock Exchange. Compagnie Actions: Albitibi 100, Algoma 100, Aluminium 1721, Atlas Steel 100, Bell Telephone 1423, Brazilian Trraction 327, B. A. Oil 100, Cdn Car & Foundry 200, Cdn Celanese 509, C.I.L. 175, C.P.R. 250, Cdn Vickers 100, Cons. Smelters 1200, Dist. Seagrams 240, Dom. Steel & Coal 200, DuPont 100, Electroflux 225, Great Lakes Paper 225, Gypsum 100, Massey-Harris-Ferguson 300, Molson's "A" 300, Noranda 300, Prov. Transport 100, St. Lawrence Corp. 200, Simpsons 100, Shawinigan 625, Thrift Stores 152, Walker-Gooderham 425, Zellers Ltd 200.

Canadian Stock Exchange

Tableau des cours de la Canadian Stock Exchange. Compagnie Actions: Algoma 1000, Anaconda 6400, Base Metals 1000, Borealis 500, Brown 550, Calvan Cons. 100, Cdn Devonian 2425, Cons. Paper 3750, Dom. Asbestos 2000, East Sullivan 1000, Fed. Pete 100, Fleet "A" 1475, Ford 600, Great Sweet Grass 500, Inspiration 100, Liberal Pete 3700, Lorado 3600, Merrill Island 10500, Molybdénite 10100, New Br. Dom. Oil 200, New Pacific Coal 1500, Opemiska 250, Pacific 100, Preston East Dome 500, Que. Nickel 205, Radiore 500, Sapphire 1300, Scurry-Rainbow 500, Sherritt-Gordon 1400, Steep Rock 500, Sullivan Cons. 200, United Asbestos 2700, Viola Mac 200, Virginia 7500, Western Tungsten 7500.

37 valeurs — Total d'actions 69,880

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le Service de l'Horticulture, division de l'Inspection, 4244, Place Jacques-Cartier, Montréal. POMMES: Mar. tranquille, McIntosh 2.50-2.75, Fameuses 1.75-2.00, Golden 1.50 la boîte. AIL: Mar. inc., 2.50-3.00 la doz de tresses. BETTERAVES: Mar. inc., 90-110 pour 50-lb. CAROTTES: Mar. inc., 1.15-1.25, belles 1.50 pour 50-lb. CHOIX: Mar. inc., 1.25-1.35 pour 50-lb. LAITUE: Mar. tranquille, frisée, 3.00 pour 2 doz. MENTHE: Mar. inc., 1.00 la doz de pqt. NAVETS: Mar. tranquille 75-100 pour 50-lb. OIGNONS: Jaunes ou rouges 2.00-2.25 pour 50-lb. PANAIS: 1.50-1.75 le minot. PERSIL, SAUGE & SARRIETTE: Mar. tranquille 40c la doz de pqt. POIREAUX: Mar. inc., gros 75c, moyens 50c, petits 25c la doz. SAUSIFIS: Mar. tranquille 1.00 la doz de pqt.



M. GEORGES-E. DE VARENNES, F.R.A.I.C., qui a été élu conseiller de l'Association des Architectes de la province de Québec, à l'assemblée annuelle tenue à Montréal, M. de Varennes est surintendant adjoint de l'inspection des bâtiments du Service d'urbanisme de la cité de Montréal.

P. Carey Mfg et Quebec Asbestos

Intéressés dans une mine d'amiant à East Broughton

Cincinnati (PA). — La compagnie Philip Carey Manufacturing, de Lockland, près de Cincinnati, a annoncé hier qu'elle projette de dépenser environ \$7,500,000 pour l'exploitation d'une mine d'amiant récemment découverte à East-Broughton, dans la province de Québec.

Le président de cette firme, M. J.W. Humphrey, a révélé que sa filiale, la Quebec Asbestos Corporation, sera chargée du nouveau développement. On a précisé que la nouvelle mine sera connue sous le nom de Carey. Elle a été découverte à la suite d'une étude géologique approfondie sous la direction de M. E.A. Broadway, vice-président de la filiale québécoise de la firme Carey.

Certains informateurs ont révélé que la fibre d'amiant qu'on extraira du sol à cet endroit est comparable à celle que l'on trouve à une autre mine à East-Broughton. On croit toutefois que la nouvelle mine Carey aura une capacité fort supérieure à la mine déjà en exploitation.

C & D Beverages Ltd achète Allan's

Une transaction a été complétée avec Royal Trust Company pour acquérir les parts de la compagnie Allan's Beverages Ltd, qui célèbre son 75ième anniversaire maintenant, a créé une des plus grandes compagnies indépendantes dans l'organisation d'embouteillage pour le district de Montréal.

Production record de papier au pays

La production de papier-journal s'est élevée à 490,222 tonnes en janvier, soit 14,671 tonnes ou 3.1 % de plus qu'en janvier 1954. La production par jour ouvrable a été de 19,468 tonnes en moyenne, soit une augmentation de 3 % sur la moyenne de janvier l'an dernier. En janvier, les opérations se sont poursuivies au rythme de 99.8 % de la capacité prévue pour 1955, contre 99.7 % en janvier l'an dernier.

Les expéditions canadiennes se sont totalisées à 466,263 tonnes, soit 13,783 tonnes ou 3 % de plus qu'il y a un an. Les expéditions aux Etats-Unis se sont chiffrées par 384,499 tonnes, ou l'équivalent de 82.4 % du total, ce qui représente une diminution de 1.3 % par rapport à janvier 1954.

La production et les expéditions américaines se sont totalisées à 115,577 et 113,882 tonnes respectivement en janvier, soit une hausse respective de 20 % et 19.7 % par rapport à janvier l'an dernier.

Les Etats-Unis ont utilisé 504,332 tonnes de papier-journal le mois dernier, soit 25,925 tonnes ou 5.6 % de plus qu'en janvier 1954. Environ 77.8 % de tous les approvisionnements des Etats-Unis provenaient des papeteries canadiennes, près de 20.7 % des papeteries américaines, et le reste, soit 1.5 % des pays européens. Les approvisionnements des Etats-Unis se sont totalisés à 494,353 tonnes en janvier, contre 468,380 tonnes il y a un an. Aux Etats-Unis, les stocks des usagers ont diminué de 10,277 tonnes au chiffre de 710,506 tonnes durant le mois de janvier soit l'équivalent de 41 jours d'approvisionnement, comparativement à 771,183 tonnes ou une réserve pour 46 jours à pareille date l'an dernier. Les stocks des papeteries canadiennes et américaines ont augmenté de 24,569 et 1,695 tonnes respectivement. A la fin de janvier, le total des stocks en Amérique du Nord se placait à 687,964 tonnes, contre 915,338 tonnes à la fin de janvier 1954.

Paris (PC). — Le dollar américain a monté de 3/32 de cent à un escompte de 1 25/32 par rapport à la devise canadienne, hier. Il fallait donc 98 7/32 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain.

La livre sterling a monté de 3/4 de cent à \$2.73 3/4.

New-York (PC). — Le dollar canadien a baissé de 5/32 de cent à une prime de 1 1/4 % par rapport à la devise américaine, hier. La livre sterling a monté de 1/16 de cent à \$2.78 9/32.

COURS DU DOLLAR

Montréal (PC). — Le dollar américain a monté de 3/32 de cent à un escompte de 1 25/32 par rapport à la devise canadienne, hier. Il fallait donc 98 7/32 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain.

La livre sterling a monté de 3/4 de cent à \$2.73 3/4.

Paris (PC). — Le dollar américain a monté de 3/32 de cent à un escompte de 1 25/32 par rapport à la devise canadienne, hier. La livre sterling a monté de 1/16 de cent à \$2.78 9/32.

New-York (PC). — Le dollar canadien a baissé de 5/32 de cent à une prime de 1 1/4 % par rapport à la devise américaine, hier. La livre sterling a monté de 1/16 de cent à \$2.78 9/32.

COMPTABLES AGREES. L'INSTITUT DES COMPTABLES AGREES DE QUEBEC. THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC. Membres de: J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES, CLARKSON, GORDON & CIE, McDONALD, CURRIE & CO., ARMAND & FILLION, ROLAND R. BEAUDRY, BEAULIEU & DUGRE, LORENZO BELANGER ET ASSOCIES, BELANGER & DAHME, CAMILLE BENOIT, BERNIER & BERNIER, PAUL E. BONNIER & CIE, BREMNER, COTE & CIE, CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, BELAIR & CIE, CLARKSON, GORDON & CIE, McDONALD, CURRIE & CO., NADEAU, PAQUET & CIE, PELOQUIN & HUNTER, DENIS, ROULEAU & CIE, RENE PROULX, B.A.C.A., RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARE & CIE, RUFIANCE, LEBLANC & CIE, ROGER GAUVIN & CIE, GERARD LABELLE, LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON, ROBERT ST-DENIS & CIE, PAUL E. TRUDEL, LUCIEN VIAU & ASSOCIES, VIAU & ROBIN, Encouragez nos annonceurs.

Horizons sportifs

(par BERT SQUERRE)

Les Canadiens ont remporté, jeudi soir dernier, au Forum, une très importante partie qu'ils ne pouvaient se payer le luxe de perdre. Ils ont, en effet, vaincu les Red Wings de Détroit au compte de 4 à 2 dans une excitante partie de hockey qui pourrait fort bien signifier le championnat de la Ligue de Hockey Nationale aux Habitants. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, mais ce triomphe du Tricolore est sans contredit le plus important depuis le début de la course au championnat dans le circuit Clarence Campbell. Si les Canadiens avaient subi le revers, ils auraient été ainsi relégués en deuxième position, trois points derrière les détenteurs de la coupe Stanley. En s'assurant les honneurs de la partie, les Habitants ont par le fait même repris possession de la première position, un point en avant des représentants de la Ville des Automobiles. Et le Tricolore a toujours un avantage numérique de deux joutes sur Detroit. Tel qu'il fallait s'y attendre, ce fut une joute fertile en émotions de toutes sortes. Coïncidence peut-être, mais la partie de jeudi dernier a été en sorte un négatif photographique de la partie que les Red Wings avaient disputée aux hommes du Bleu, Blanc, Rouge, sur la glace du Forum, le 15 janvier dernier. On se souvient que dans cette rencontre, les Canadiens avaient pris une confortable avance de 3 à 0. Mais les porte-couleurs de Jim Skinner s'étaient ensuite ralliés pour triompher au compte de 4 à 3.



Mosdell sera fêté ce soir au Forum

Les Rangers affrontent les Canadiens

Les Canadiens de l'instructeur Dick Irvin joueront une seule partie en fin de semaine, alors qu'ils recevront la visite des Rangers de New-York, ce soir, au Forum. Demain soir, les Habitants se rendront au centre sportif Saint-Vincent-de-Paul pour y disputer la victoire au Royal de Pit Morin dans une partie hors concours.

C'est ce soir que le vétéran joueur de centre Kenny Mosdell, des Canadiens, sera fêté par la gent sportive montréalaise. De magnifiques cadeaux, dont une superbe automobile, lui seront présentés. La cérémonie aura lieu avant le début de la troisième et dernière période.

Irvin n'a aucunement l'intention de changer son alignement pour la joute de ce soir. Dollard St-Laurent sera donc à son poste à la ligne bleue, mais par mesure de prudence, il fera néanmoins endosser l'uniforme à Jean-Guy Talbot, des Cataractes de Shawinigan-Falls.

Les Rangers n'ont pas encore remporté la victoire cette saison sur la glace du Forum. Detroit jouera également une seule partie en fin de semaine.

Ezzard Charles gagne facilement

Charles, qui a subi deux défaites. La décision ne faisait pas de la part de Rocky Marciano, est doute. L'arbitre Kessler a remis devant dans l'arène avec une victoire nouvelle et a remporté hier Charles, le juge Jack Gordon l'a soir une décision unanime contre Charley Norkus au terme d'un Agnello par 9-2. La carte de la combat de 10 rounds disputé au Madison Square Garden. Charles a pesait 191½ et Norkus 195½.

L'ancien champion poids lourd, âgé de 33 ans, a envoyé Norkus à la pancher avec une droite à la mâchoire au début du neuvième round. Mais Norkus se releva au compte de quatre et se tint chancelant pendant que l'arbitre Harry Kessler comptait les huit secondes.

St-Arnauld et Terry Machinery annulent

St-Laurent et C.P.R. ont fait joute nulle de 2-2, hier soir. Healey et Colletta ont réussi les buts du C.P.R. Cool a mérité des assistances sur ces deux buts. Laplante et Gosselin ont compté pour St-Laurent.

Jack Kearns optimiste

Chicago (P.A.). — Le vénérable Jack Kearns, chez qui la modestie n'est pas la qualité dominante, a prédit que son protégé, Joey Maxim, l'ancien champion mondial des mi-lourds, mettra le champion du monde des poids moyens, Bobo Olson, hors de combat, lors de leur rencontre du 13 avril prochain, à San Francisco.

Kearns est demeuré sur la scène longtemps après que Olson et Sid Flaherty, son gérant, eurent quitté Chicago par avion, à 3 heures, hier matin, à destination de San Francisco. Olson venait d'administrer un venait d'annoncer, à l'issue de la bataille, qu'un match Maxim-Olson avait été bécé pour avril.

Pendant que Kearns jubilait à la pensée de la victoire facile que Maxim remporterait et aux récentes intéressantes qu'attirera une rencontre Olson-Maxim à l'immenable Cow Palace de San Francisco, Olson parlait de la possibilité, pour Olson, de défendre son championnat, le 20 juillet prochain, à Milwaukee, contre Peter Mueller, d'Allemagne.



A SON POSTE. — Le vétéran joueur de centre EDGAR LAPRADE sera de nouveau à son poste, ce soir, au Forum, alors que les Rangers de New-York rencontreront les Canadiens de Montréal, dans une partie régulière de la Ligue de hockey Nationale.

ICI ET LA DANS LE SPORT

BOB BEDARD PERD
Lyon, France (Reuters) — Bob Bedard, de Sherbrooke, a été défait 6-2, 7-5 dans les quarts de finale du tournoi international de tennis sur pelouse par Hugh Stewart, de Pasadena, Californie, hier. Bedard et Don Fontana, de Toronto, ont atteint la finale des doubles masculins.

LES MEILLEURS AU TENNIS
Montréal (P.C.) — Bob Bedard, de Sherbrooke, et Pat Macken, de Montréal, viennent en tête de la liste du classement officiel de la Québec Lawn Tennis Association. La liste, publiée hier, place Mariette Laframboise, de Montréal, en tête des juniors et deuxième chez les seniors, dans la catégorie féminine. Chez les hommes, le classement est le suivant, après Bedard: Branden Macken, Henri Rochon, Jack Spencer et Roland Godin, de Montréal; Val Harit, de Sherbrooke; Jacques Giguère, de Québec; Raymond Pagé, de Montréal; Maurice Benoit et Jean Dusault, de Montréal.

JOUTE HORS-CONCOURS
Sorel (P.C.) — Les Frontenacs de Québec, de la Ligue Junior A du Québec, joueront une partie hors-concours ici dimanche contre le Royal de Sorel, de la Ligue Provinciale de l'est, à-t-on annoncé hier.

ASSURANCE DE COCKELL
Londres (P.A.). — Convaincu qu'il remportera la couronne des boxeurs poids lourds, Don Cockell s'est embarqué hier à bord du paquebot "Queen Mary", à destination de New-York, pour signer un contrat en vue d'un combat pour le titre contre le champion mondial Rocky Marciano. Le champion de l'Empire britannique, âgé de 26 ans, s'est dit confiant de vaincre Marciano. Ils se rencontreront prochainement dans un match de 15 rounds à San Francisco en mai.

ILS ONT TOUS SIGNE
New-York (P.C.). — Les Giants de New-York, champions mondiaux au baseball, sont devenus hier soir le premier club des majeurs à signer tous ses joueurs pour la saison 1955.

Le dernier à signer son contrat fut le recrue Bob Lennon, un voltigeur qui frappe de la gauche. Bien qu'aucun chiffre n'ait été mentionné, on estime que les Giants ont augmenté leur liste de paye d'environ 15% pour les 36 joueurs, ce qui la porterait à environ \$550,000.

BALDING EN AVANT
San-Antonio, Texas, (P.A.) — Al Balding, de Toronto, a avancé en battant le M.A.A. au compte de 10 à 6 pour passer en troisième position. Les joueuses de la Palestre étaient Mme Paulette Panzetta, Milles Anita Paquette, Denis Pomerville et Edith Truette. Les joueurs étaient Yvon Martel, Jean-Jacques Racicot, Roger Talbot et Jean-Jacques Côté.

POIDS et HALTERES: La section des poids et haltères sous l'habile direction de Rodolphe Sarrazin, Jean Desormeaux et bonheurs, M. Léon Viens a annoncé qu'il y aura un tournoi à trois bandes pour les joueurs de classe "A", "B" et "C". C'est également à la Palestre qu'aura lieu le tournoi pour le championnat du Canada et haltères a pris cette année à la Palestre sous la surveillance de ces trois instructeurs, une importante grandissante. C'est maintenant la section la plus populaire chez les hommes.

Canadian Vickers gagne 3-1 et passe en finale

Dans la Ligue Montréal, hier soir, le Canadian Vickers a remporté sa série semi-finale en l'emportant sur le C.N.R. au compte de 3 à 1.

Courteau, McIntyre et Shiara ont compté les buts des vainqueurs tandis que Paul a évité le blanchissage aux perdants.

Première période
1-Vickers, Courteau 3-22
2-C.N.R., Paul 7-13
Punitions: Goyette, Shiara, Courteau.

Deuxième période
3-Vickers, McIntyre

Dow blanchit Beauharnois

Le club Dow passera en finale contre le Canadian Vickers à la suite de sa victoire de 9-0, hier soir, sur le Beauharnois, Renaud, Callaghan, Johnny Gauthier ont chacun compté deux buts. Biggs, Caduc et Gaston Gauthier ont compté chacun une fois.

Les skieurs de Laval ont pris l'avance

St-Sauver (P.C.) — Les skieurs de l'Université Laval ont pris les quatre premières places hier dans les concours de slalom à l'occasion des championnats senior intercolégiaux du Canada.

André Bertrand, un aspirant de l'équipe du Canada aux Jeux Olympiques de 1956, s'est classé premier, suivi de R. Beaulieu, M. Côté et Jacques Labrie, tous de Laval.

W. McIntyre, de Toronto, est arrivé cinquième, suivi de Biran Powell, de McGill; Laurie Redpath, de McGill; Keith Ham, de Western; Claude Baril, de l'Université de Montréal, et Victor Mitkin, de McGill.

St-Laurent 2 CPR 2

Dans la Ligue Commerciale, hier soir, les clubs St-Arnauld et Terry Machinery ont fait partie égale au compte de 2 à 2. Vézina et Blouin ont compté pour St-Arnauld. Garneau et Gaudet ont obtenu les buts du Terry Machinery.

Gordon Malloy avec les Alouettes

Les Alouettes du Big Four de Montréal ont obtenu la signature d'un nouveau joueur américain dans la personne de Gordon Malloy, de l'Université de Miami.

Selon l'instructeur de l'équipe floridienne, Malloy sera une importante acquisition pour les Montréalais: Andy Gustafson, qui pilote l'équipe de Miami, affirme que le joueur est extrêmement rapide pour un athlète de 190 livres. Malloy mesure 6 pieds et il excelle à jouer tant à l'offensive qu'à la défensive.

L'Université de Miami a déjà fourni aux Alouettes le célèbre Chuck Hunsinger, dont tous les amateurs se rappellent: Hunsinger est le joueur qui échauffa le ballon, lors de la finale pour permettre à Jackie Patterson, des Eskimos, d'égaliser lors des dernières minutes de la coupe Grey.

Avec Pat Abruzzi, Joe Zaleski, Gordon Malloy et plusieurs autres athlètes universitaires, les Alouettes posséderont une équipe de première force, capable de se rendre à la coupe Grey, puis d'arriver certaines rumeurs sera probablement jouée à Montréal, dans un avenir rapproché.

Jeudi ce fut au tour des Canadiens de renverser les rôles. Ils durent surmonter un déficit de deux buts pour l'emporter. A la fin de la période initiale, les Red Wings de Detroit menaient par 2 à 0. Les chances des Habitants de triompher semblaient minimes. Mais grâce à leur bel esprit combattif ils ont réduit cette avance de leurs rivaux à un seul but dans la seconde reprise, puis leur sensationnel ralliement de trois buts effectué dans la période finale en moins de trois minutes a changé en une victoire, une défaite apparente. Les visiteurs étaient totalement désorganisés après que le célèbre Maurice Richard eut égalisé les chances, 2 à 2. Ils le furent davantage quand l'agressif Calum Mackay a déjoué Terry Sawchuk pour le but devant décider de l'issue des hostilités. Puis, ce fut joie indescriptible chez les quelque 14,000 personnes présentes et une consternation complète dans le camp des champions du monde, lorsque le grand Jean Béliveau a enregistré son deuxième but pour compléter le pointage de la partie.

Naturellement, dans la chambre des joueurs à la fin de la partie, celle des Red Wings de Detroit offrait l'aspect d'un salon funéraire. C'était compréhensible. Par contre, dans celle des Canadiens, les joueurs de Dick Irvin semblaient tellement heureux qu'ils pouvaient à peine parler pour exprimer leur contentement. La grande majorité des spectateurs ont sans doute été surpris au début de la partie par les chambardements que Dick Irvin avait effectués dans ses lignes d'attaque, notamment lorsque Dickie Moore a évolué à l'aile gauche à la place de Bert Olmstead sur une ligne avec Bernard "Boum Boum" Geoffrion et Jean Béliveau. Mais Dick Irvin avait tout prévu pour cette importante partie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a changé son alignement en conséquence. L'instructeur des Habitants n'était pas sans savoir que le jeu serait rude dès le début des hostilités. Les Canadiens avaient eux-mêmes reçu ordre de leur gérant d'ébranler l'adversaire un peu plus souvent qu'ils l'avaient fait le dimanche précédent à New-York, alors qu'ils furent vaincus, 4 à 1, par les Rangers de New-York.

Et sachant que ses joueurs exécuteraient l'ordre à la lettre, Dick Irvin prévoyait alors plusieurs punitions. Vu que Bert Olmstead est un spécialiste dans l'art de "tuer le temps" quand le club rival jouit d'un avantage numérique, il a préféré ne pas le faire jouer régulier.

Deux champions canadiens dans l'arène du Mt-St-Louis lundi

Le promoteur Raoul Godbout a complété son programme de boxe pour lundi soir à l'auditorium du collège Mont-St-Louis. Dans les combats de quatre rounds, Pat Supple fera face à Gérard Gauthier, tandis que Jaspard Bouchard rencontrera John Sullivan.

Bucha signe son contrat avec le Royal

Guy Moreau, le gérant général des Royals de Montréal, de la Ligue de baseball internationale, a annoncé, hier, la signature de six joueurs pour 1955. Les joueurs sous contrat sont les receveurs John Bucha et Norman Sherry; les lanceurs Hamp Seaman et Billy Harris — ce dernier natif du Canada — le joueur d'intérieur Jasper Spears et le voltigeur Eddie Moore.

Chase des Redmen

Le Varsity de Toronto a eu raison des Redmen de McGill hier soir, au compte de 4-3. C'était la sixième victoire du Toronto, qui s'est vainqueur n'ont pas perdu de sa seule fois cette saison. Pour McGill, c'était sa deuxième défaite de suite.

Dow SALUE le Carnaval d'Hiver de Québec

NE MANQUEZ PAS CES DERNIERS ÉVÉNEMENTS!

DIMANCHE Courses en canots sur le fleuve St-Laurent.

LUNDI Grand festival de folklore.

MARDI Grande parade — Mascarade du Mardi-Gras. Cérémonies solennelles de clôture du Carnaval.

FORUM

Ce soir, à 8 h. 15

Ligue de hockey nationale

RANGERS vs **CANADIENS**

Admission générale: \$1.50, \$1.25

Dimanche 20 février à 2 h. 30 p.m.

(LIGUE DU QUÉBEC)

VALLEYFIELD vs **ROYAL**

Prix: Sièges réservés, \$1.50, \$1.25, \$1.00. Admission générale, \$1.00. Enfants, 50c. Billets en vente samedi matin à 10 heures.

CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Sommes-nous aussi sportifs que nous le croyons? Evidemment, nous remplissons les enceintes de nos stades et de nos patinoires. Mais il faut avouer qu'il est plaisant de voir gagner nos favoris. Il est facile et humain de supporter des vainqueurs. Le Canadien est imbattable sur sa glace. Les Royaux de Montréal gagnent plus souvent au stade De Lorimier qu'ailleurs. Mais irions-nous en aussi grand nombre encourager des perdants? Si oui, quelle serait notre réaction? Les démonstrations hostiles de la foule à Montréal, quand ça va mal, nous laissent perplexes à ce sujet. Il semble que nous ayons développé un complexe de supériorité et de victoire. Sous le prétexte d'injustice, on se vide bruyamment le coeur quand la victoire ne nous sourit pas.

Si on se fait battre, on crie à l'injustice. Pourtant, pour gagner, ou que ce soit, il faut enregistrer des points, et en plus grand nombre que l'adversaire. Alibi incompréhensible que de crier à l'injustice quand notre club n'a pu compter un seul point. Un zéro, au baseball, au hockey, au tennis, au football, n'est toujours qu'un zéro. Et ce n'est pas avec cela qu'on fait pencher la victoire de son côté. Quand on n'a pas aimé une décision rendue contre le favori, on le fait savoir de façon non équivoque, en perdant la tête, en provoquant des scènes qui pourraient avoir des résultats pénibles. La passion nous fait perdre de vue l'objet du spectacle: un divertissement.

Le plus bel esprit sportif ne consiste pas à accepter la défaite. Quel mérite a-t-on à vaincre des adversaires qui ne sont pas de taille, à moins d'avoir une tournure d'esprit qui entre un peu de sadisme? Le perdant qui a fourni une belle lutte, nous donne une belle leçon de vie. Bien entendu, il fait bon de se réclamer de succès, de triomphes et de gloire. Mais certains revers sont salutaires. Le sens de la compétition et pousse de nouvelles énergies et réveille des ambitions plus neuves. Mais nous n'arriverons jamais à comprendre le geste de ceux qui se prétendent les meilleurs sportifs au monde et qui, à l'occasion, lancent sur la glace des objets qui peuvent occasionner des accidents, de l'argent, des bouteilles, du sable, des fruits. Si le jeu lui-même ne suffit pas à donner aux nerfs de notre société la soupape dont elle a besoin pour tempérer son exubérance, le sport manque son but et prend dans notre conscience une trop grande place.

Notre siècle est évidemment

McLarity et Cortez formeront équipe pour mercredi au Forum

Le populaire lutteur Roy McLarity, qu'on connaît très bien ici pour l'avoir vu à l'oeuvre dans le ring du Forum avant les Fêtes, pour le voir régulièrement aussi, à la télévision américaine, le samedi soir, sera de retour dans le ring du Forum, mercredi soir prochain, quand il formera équipe avec le sympathique Manuel Cortez. McLarity et Cortez, en effet, s'attaqueront alors aux rudes Ski Hi Lee et Don Lee, dans la semi-finale d'une séance qui sera sûrement faite les délices d'une foule de supporters. On a déjà annoncé que le costaud Big Bill Miller et le spectaculaire Pat O'Connor feraient les frais de la finale.

Steve Stanley, mercredi soir dernier, a déjà déclaré qu'il était bien décidé à "réduire" O'Connor O'Connor aura probablement la surprise de sa vie quand il constatera avec quel abandon et avec quelle rudesse Miller se lance à l'assaut de ses rivaux, mais nous savons que l'Irlandais est parfaitement capable de se défendre contre qui que ce soit. Le promoteur Quinn, tenant à offrir en tout temps des séances de tout premier ordre, a annoncé enfin que Paul Baillargeon engagerait la lutte avec le rude Len Hughes, mercredi, tandis qu'un même programme, on applaudira le populaire Mickey Gold contre le détestable Skull Murphy.

La Ligue Chambly

Une nouvelle ligue de balle molle est en voie de formation sur la rive sud. C'est la Ligue Chambly de calibre intermédiaire "A". Tous les clubs intéressés à faire partie des cadres de ce circuit sont priés d'envoyer des représentants à une assemblée qui aura lieu au chalet du parc Raymond, à Montréal-Sud, le lundi 21 février, à 8 h. 30.

Nombreux inscrits

San Antonio (AP). — Le plus nombreux contingent de golfeurs participent dans le tournoi de golf omnium du Texas, d'une valeur de \$12,500, a révélé hier

CIGARETTES

British Consols

EXTRA-DOUCES
ORDINAIRES OU BOUTS EN LIÈGE



PUISSANT TRIO.

Cette ligne du Royal formée de Lulu Denis, Kelvin Burnett et Orval Tessier (de gauche à droite) est confiée de permettre au club de Pit Morin de vaincre les Canadiens de Dick Irvin, dans une partie hors concours qui sera disputée, demain soir, au centre sportif de Saint-Vincent-de-Paul. Les deux clubs seront au grand complet. Jean-Paul Scofield, que l'on voit en compagnie des joueurs, est le gérant général du centre sportif Laval et prévoit une foule considérable à cette partie hors concours.

Le De La Salle opposé au Y.M.H.A. dans une série trois de cinq

Le carnaval annuel du Mont-St-Louis a lieu cet après-midi au Forum

C'est demain après-midi que les amateurs de ballon au panier auront l'occasion de voir aux prises les deux plus forts clubs de la province, alors que débute la série finale de 3 de 5 pour le championnat senior du Québec entre les clubs De La Salle et Y.M.H.A.

Le club de La Salle, qui représente notre grande institution de la rue Sherbrooke est, lui aussi, en lice dans la lutte pour le titre de champion de la province de Québec dans les seize joutes disputées cette saison et les connaisseurs ont établi le club du Mont-St-Louis comme gros favori pour remporter les honneurs de cette importante série, qui commencera demain après-midi, à 3 h., au gymnase du Mont-St-Louis.

Début des séries éliminatoires ce soir à l'arena de St-Laurent

Les séries éliminatoires de la Ligue Laurentienne Junior débuteront ce soir à l'arena Saint-Laurent pour se continuer demain après-midi au Centre Sportif Laval de Saint-Vincent-de-Paul. Dans la première joute, ce soir, le Frontenac, de Ville Saint-Laurent, qui a remporté en tête du circuit, affrontera l'équipe du collège Laval. Cette série de deux de trois promet d'être serrée au possible. Le Frontenac a eu le meilleur sur le collège durant la saison, mais la plupart de ses victoires ont été remportées de justesse. Arthur Lessard, l'instructeur du Frontenac, est confiant de voir son club l'emporter, mais il avoue que ses joueurs devront être à leur meilleur pour réussir l'exploit.

Jacques Gagnery sera encore dans les filets et sera protégé à la ligne bleue par Goyer, Ducharme, Trudel, McDonald et Moussau. Les lignes d'attaque seront composées comme suit: Dumouchel, Hughes-Gignac, Ménard-Sarrazin, Fleurang et Nadeau-Côté-Vaillancourt. Laurent Laporte a été ramené du club-ferme et agira comme joueur d'utilité.

De son côté, le frère Paul-Omer ne se laisse pas intimider par l'impressionnant record du Frontenac et croit que son équipe peut causer une surprise. Le frère Paul-Omer a ramené son alignement pour cette importante série. Rivard sera à son poste dans les filets, les joueurs de défense seront Bastien, Bouchard, Charland et Giguère. Le premier trio sera formé de Bernard, Dowden et Lesage. Lacey jouera au centre entre Landry et Dionne tandis que la troisième ligne sera formée de Proulx, Thomson et Boivin. Les joueurs d'utilité seront Lafliche, Murphy et Parent. Les équipes en jeu auront aux prises ce soir à Saint-Laurent à 8 heures et demain au Centre Sportif à 3 heures.

Dans l'autre série semi-finale, le club de la Police Jr fera face aux As de Verdun. L'équipe d'Ivan Prud'homme est grande favorite.

Le président de cet événement sportif, M. P. Wilson.

On s'attend à quelque 369 inscriptions.

Les résultats à la piste Dufferin, Park

PREMIERE COURSE, bourse \$400, trot. — Sonny McKinney, M. Featherstone, 2-1; Orbis, W. Von Richthofen, 1-5; True Boy, C. Lockhart, 4-2; O'Riley, N. Stephens, 7-3; Maple Cress, R. Savard, 3-8; Miss Silver Van, E. Hussey, 6-4; Darcy Hal, G. McMillan, 5-6; Flying Eagle, J. Millman, 8-7. — Temps: 1ère épreuve, 1 m. 22 2/5; 2e épreuve, 1-11-16 m. 2, 33 3-5.

DEUXIEME COURSE, bourse, \$400, amble. — Faith Volo, C. Lockhart, 1-2; Necky James Volo, B. Gilmour, 5-1; September Sauns, K. Waples, 2-4; Lee Grattan Bars, P. Miller, 6-3; Travelby, J. Lang, 3-7; Dillon the Great, R. Bomar, 4-4; Ivan Mc, F. Roloson, 8-6; Harvest Moon, H. Tracey, 7. — Temps: 1ère épreuve, 1 m. 22 1-5; 2e épreuve, 1-11-16 m. 2, 33 3-5.

TROISIEME COURSE, bourse, \$400, amble. — Deep Diamond, F. St-Denis, 1-6; Smoky Harvester, E. Chappell, 7-1; Profflist, J. Robinson, 2-3; Audrey's Girl, K. Thompson, 4-2; Hazy Grate, D. Rush-ton, 3-3; Jimmy G., C. Lockhart, 5-4; Toni Volo, R. Savard, 6-7. — Temps: 1ère épreuve, 1 m. 22 1-5; 2e épreuve, 1-11-16 m. 2, 33 3-5.

QUATRIEME COURSE, bourse, \$400, amble. — Mr. Tass, L. Slack, 3-1; Lee Henley, J. Somerville, 1-4; Dorothy Van, K. Waples, 2-2; Bennie yBelwin, F. Lebeuf, 6-2; Watchin's Boy, H. Harp, 4-6; Brise Tout, J. Banerman, 7-5; Princess Decca, R. Caldwell, 5-7. — Temps: 1ère épreuve, 1 m. 22 3-5; 2e épreuve, 1-11-16 m. 2, 33 3-5.

CINQUIEME COURSE, bourse, \$450, amble. — Goose Vic, P. Caldwell, 1-3; Joe Lester, W. Hal-kirk, 4-1; Lazy Boy, P. Dussault, 2-2; Flippy Grattan, G. McMillan, 3-5; Navy Law, B. Gilmour, 6-4; Can't Help It, Stephens, 5-8; Bob Castle, P. Miller, 7-6; Bell's Echo, G. Hess, 8-7. — Temps: 1ère épreuve, 1 m. 22 2-5; 2e épreuve, 1-11-16 m. 2, 31 1-5.

Un vibrant hommage à Connie Smythe

Toronto, (CP). — Connie Smythe, un homme qui admet avoir été souvent "dur" dans les quelques 30 ans qu'il a consacrés à ériger l'empire de hockey des Maple Leafs de Toronto, a pleuré sans honte, hier, alors que les hommes qui travaillent pour lui lui ont rendu un hommage spécial.

"Vous devriez excuser un petit sermo. Mais je n'en ai pas trop à dire", a dit Smythe honteux.

Il a eu 60 ans il y a deux se-

maines en Floride. Smythe et l'assistance étaient visiblement émus quand le "Mon-sieur Hockey" du Canada a accepté une réplique miniature en or de 10 carats de la Coupe Stanley, un trophée que ses Maple Leafs ont gagné sept fois durant sa carrière de gérant général actif dans la Ligue de hockey Nationale.

Le trophée, mesurant deux pieds de haut, a été présenté au nom du club de hockey des Maple Leafs à un dîner groupant les membres du club et les représentants de la presse et de la radio, en hommage "à son travail remarquable en tant que gérant des Leafs".

Hap Day, qui a succédé à Smythe le 1er février au poste de gérant général des Leafs, lui a présenté le trophée, en rappelant que la situation n'a pas toujours été facile durant son association de 30 ans avec Smythe.

Alors que Day recevait certains des bons et des mauvais moments qu'il a vécus depuis sa première rencontre avec Smythe en 1924, les larmes montèrent aux yeux de Smythe, particulièrement quand Day déclara: "Après 30 ans, si j'avais à recommencer, je n'hésiterais pas un instant."

Et Smythe pleura sans honte quand l'assistance chanta en chœur "Bring Back my Connie to Me."

En acceptant le trophée, Smythe a rappelé qu'il a parfois été dur, surtout quand il fit trembler bien des jeunes joueurs. "Mais c'est l'équipe qui compte et non le joueur", dit-il.

Smythe a eu de bons mots pour plusieurs de ses associés et joueurs. Il a qualifié Sweeney Schriner, ancienne étoile des Leafs, comme "le meilleur ailier gauche qui ait jamais joué dans la Ligue Nationale."

De Ted Kennedy, le capitaine actuel des Leafs qui est revenu au jeu cette année après avoir annoncé sa retraite il y a un an, Smythe a dit: "Ted Kennedy est le genre de joueur de hockey qu'un jeune homme désire devenir."

En faisant l'éloge de son nouveau gérant, Hap Day, Smythe a modifié la prédiction qu'il avait faite antérieurement à l'effet que les Leafs termineraient la présente saison tout au plus en quatrième place. Ils sont maintenant en troisième position. Hier, Smythe a dit: "Pour moi, c'est le club qui a la meilleure chance de remporter la Coupe Stanley cette année... parce qu'il a un gérant... qui vous fera réaliser, à vous les joueurs, que vous pouvez donner un meilleur rendement que jamais."

Kennedy, parlant au nom des joueurs, a dit à Smythe qu'il considère les Leafs comme "une grande famille" et Smythe comme le "père de cette famille". Hap Day, dit-il, est le "grand frère" et le "ser" homme qualifié pour succéder à Smythe.

Le sport sur la rive sud

par Marcel Picard

Le maire Paul Pratt de Longueuil est celui qui a présidé à l'ouverture du Carnaval et procédé au couronnement de la reine, Mlle Thérèse Venne... L'échevin Antoine Spickler, le partisan numéro 1 des Royaux au baseball en est le nouveau président honoraire... Syd Gross, ne dément pas son bon pour le moment du moins... Ron Yeoman a obtenu six trophées pour les gagnants des différents concours, un don du Bellevue... Pierre Hurtubise et Jules Favre, deux jeunes athlètes prometteurs, sont maintenant dans le C.A.R.C. de H. Ouellette est souvent vu aux abords des patinoires surveillant ses protégés à l'oeuvre... Georges Lamoureux attend la saison de baseball avec impatience... Georges Bourdon est revenu au bercail après avoir démissionné de la L.H.L. Me Damase Brissette est l'avisé propriétaire de cette ligue... Benoit Papillon est le champion compteur chez les bantams et non Guy Desroches du Royal-CSL, tel qu'annoncé déjà... Il porte les couleurs du L.R.A. Cincinnati... René Grosvallet L.R.A.-Browns a enregistré le but décisif qui a permis à son équipe d'éliminer les Aigles de Ville Lemoine bantam du Frère Turgeon... Le pilote des Browns est Jacques Gagnery, gardien de buts du Frontenac de Ville St-Laurent.

Jean-Claude Leoux des Lumber Kings a remporté le concours de saut à obstacles au festival du parc St-Charles en sautant par-dessus dix barils... Léo Robitaille a maigri de 15 livres espère reprendre son poste dans les buts avant le début des éliminatoires de l'Inter-Cité... Pete Bordou, un joueur de défense des "Roi du bois" a réussi le tour du chapeau dernièrement, un exploit plutôt rare pour un arrière-garde... Harold Atkins, un citoyen de Montréal-Sud, vient d'être nommé président d'honneur de la Ligue de balle-molle Chamblay Senior d'Elzéar Coitis... Wes Prindle, pilote des LHA-Cin peut être convaincu qu'il dérochera tous les honneurs possibles avec ce club et qu'il possède 90 pour cent de chance de répéter l'exploit avec ses bantams... Jean Bariteau, maire de Ville Lemoine, nous informe qu'un magnifique chalet sera construit dans cette localité prochainement.

Claude Blain, de St-Lambert, un lanceur droitier au baseball, est un ailier gauche au hockey.

André Turgeon, du Royal C.S.L. midjet, a remporté le trophée de cette au meilleur cerbère de cette catégorie avec l'excellente moyenne de 1.06 par joute. Réal Vincent, ex-National et Royal Jr, porte les couleurs des Carabins de l'Université de Montréal. André Laplante, du Royal C.S.L. Juvenile, vient de perdre le trophée au meilleur défenseur des filets de sa section en se faisant suspendre pour deux

Le championnat à l'Ecole Technique

L'Ecole Technique de Montréal a remporté le championnat de la Ligue de hockey intérieur des Ecoles de l'enseignement spécialisé, lundi soir dernier, en faisant la section Nord des Ecoles d'arts et métiers, lors des finales qui ont été disputées à l'Ecole Technique de Montréal.

James Katsouros, de l'Ecole Technique à qui avant la joute, M. Nick Malfara, directeur des sports, a remis un trophée pour avoir fini la saison en tête des compteurs de la ligue, a contribué grandement à la victoire de son club en enregistrant 3 des 5 buts de son équipe, Dominique Palazzo et André Martinelli ont également enregistré un but chacun pour les gagnants. Allen Meimicky a évité le blanchissage de son club en enregistrant le seul but de la section Nord.

Cette joute terminait les activités de la Ligue de hockey intérieur des Ecoles de l'enseignement spécialisé pour la saison 1954-55.

Séguin est en première place

Avec un total de 52 points à son actif, P. Séguin, de l'Académie Roussin, est toujours en première position chez les compteurs de la Ligue de hockey Métropolitaine junior.

Les meilleurs:

Séguin (Roussin)	35 17 52
Carter (Hoch)	21 28 49
Henault (Hoch)	28 15 43
Boucher (Verd)	20 21 41
Dutrisac (Lakes)	17 20 37
Rainville (Verd)	9 25 34
Tessier (Lakes)	8 29 34
Sharp (N. D. G.)	19 13 32
Richard (Verdun)	16 16 32
Willie (Lakesh.)	13 18 31
Blouin (Roussin)	12 19 31
Morris (Verd)	18 12 30
St-Amant (Roussin)	14 15 29
Courey (Verdun)	19 9 28
Racine (Msve)	16 10 26
McHugh (Parc Ex)	10 16 26
Gray (Verdun)	14 11 25
Sarrazin (Hoch)	12 13 25
Forest (Msve)	9 16 25
Byers (N.D.C.)	9 16 25

Le football radiodiffusé en français

Toutes les parties de football des Alouettes de Montréal, la saison prochaine, seront radiodiffusées en français par un poste montréalais.

Pour faire suite à la présentation de la Coupe Grey, à la radio, en français, par Marc Pilon et Jean Dupeppe, directeur de Toronto, l'automne dernier, et devant l'intérêt des auditeurs sportifs, la direction du club de football a décidé de présenter toutes les joutes de la cédule de 1955.

Les amateurs de football de la province pourront ainsi suivre les activités de leurs favoris et le jeu de football connaîtra une grande popularité en permettant à de nombreux sportifs de connaître le jeu élevant qu'est le football, grâce aux commentaires des experts.

Prise peu banale

Westport, N.Y. (PA). — Un vétérinaire a rapporté, hier, qu'un poisson pris dans les eaux du lac Champlain a été identifié comme étant un saumon et suivant les records établis c'est le premier saumon sorti de ce lac depuis 1810. Harold Brock, d'Essex, a réussi cet exploit.

"Délicate"

La Bière Dorée de Molson se distingue par sa saveur délicate. Plus moelleuse et plus légère, cette bière parfaitement équilibrée possède cependant toutes les qualités d'une vraie bière!

MOLSON'S GOLDEN ALE

de la QHL

ROYAL

de la QHL

DIMANCHE SOIR A 8 H. 30

Réservations: No. 1-7738 et No. 1-7739

Billets réservés: \$2 et \$1.50

Admission générale: \$1.00

Service d'autobus Ahuntsic et St-Vincent-de-Paul

MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

Robert Laffont voudrait publier en France des livres canadiens-français

Un grand jeune homme à l'allure dégagée, sportive; le visage ouvert, la parole directe et chaleureuse. Robert Laffont, grand éditeur parisien, ne fait pas du tout... feuille de papier maché. Réunis par le libraire André Dussault à la Tour Eiffel, l'autre jour, les chroniqueurs littéraires de Montréal ont rencontré en lui un des plus sympathiques représentants du livre français.

Mais Robert Laffont n'est pas au Canada en mission culturelle ou commerciale. Appelé à New-York par affaires — on sait que sa maison édite une importante collection étrangère, "Pavillons" —, il a décidé de passer le 45ème pour réaliser un vieux rêve d'enfance. A l'âge de quinze ans, son père lui ayant offert un voyage comme récompense de ses succès scolaires, il avait opté pour le Canada. Et puis un accident l'avait empêché de partir... L'occasion s'est présentée de nouveau cette année; cette fois, il a soigneusement évité les pelures de bananes et il nous arrive en bonne santé.

Au cours du déjeuner, on interroge M. Laffont sur ses problèmes d'éditeur, les raisons de ses choix et de ses refus, les corrections qu'il fait apporter aux manuscrits, l'influence de la critique sur le succès des livres (elle est très rarement décisive, dit-il)... Tout naturellement, surgit le nom de Gilbert Cesbron, dont le roman, "Les Saints vont en enfer", a été le

grand best-seller de la maison ces dernières années.

Plusieurs préteurs-ouvriers avaient lu le roman avant sa parution, dit M. Laffont. Ils étaient extrêmement émus. Ils disaient: Enfin, voici quelqu'un qui a compris nos problèmes, et va les porter devant le grand public. C'est l'immense succès du livre qui a soulevé des difficultés...

Et M. Laffont nous dit son estime personnelle pour le caractère de Cesbron. — Nous avons reçu un grand nombre d'offres d'adaptation cinématographique. Les plus grands acteurs — Fresnay par exemple — voulaient tenir le rôle principal. Et, ma foi, pour la maison, ça n'aurait pas été une mauvaise affaire... Mais Cesbron, après avoir consulté l'archevêque de Paris, a refusé toutes les offres. Cela montre du caractère.

Nous avons parlé tout à l'heure de la collection "Pavillons". Elle occupe une grande place dans la maison; peut-être même un peu trop grande, au dire de Robert Laffont. Et cela l'amène à nous parler du livre canadien:

— Il est nécessaire de traduire les grandes oeuvres étrangères, mais j'aimerais encore plus présenter en France des oeuvres écrites en français à l'étranger. Le Canada est actuellement le seul pays non-européen où la culture française soit en progrès... Je serais tout disposé à publier en France des livres canadiens-français.

La proposition ne manque pas d'intérêt, comme bien l'on pense. Aussitôt des questions se posent: s'agirait-il de manuscrits ou de livres déjà parus ici?... Tout cela ne peut se régler au cours d'un déjeuner. Mais M. Laffont n'a pas lancé le projet à la légère, et il ne faudrait pas s'étonner qu'il vint à se réaliser. On aura fait, ce jour-là, un pas de plus vers une collaboration franco-canadienne vraiment efficace.

G. M.

VE DES LETTRES Romancier sans le savoir

"Deux romans d'amour chez Madame Récamier", par Etienne-Jean Delécluze (1)

Peut-on parler de roman? Il est certain qu'Etienne-Jean Delécluze, peintre et critique d'art, ne pensait pas composer un roman, en rédigeant ces pages de journal et ces lettres, que vient de réunir Louis Desternes sous le titre de Deux romans d'amour chez Madame Récamier. Pourtant, le titre est justifié; et non pas seulement par l'habitude populaire d'appeler romanesque tout ce qui a trait à l'amour. Nous reconnaissons bien ici un style de roman. Un style qui est à la fois une manière de vivre, de sentir, et une manière d'écrire: on pense au Volupté de Sainte-Beuve et à l'Adolphe de Benjamin Constant, où le romanesque semble une façon d'exister, bien plus qu'une fonction de l'imagination. Ici, la transposition s'effectue dans la vie même. Il a suffi à Delécluze de raconter ses états d'âme, pour nous donner un roman extraordinairement attachant.

êtes enfoncée dans le romanesque par dessus la tête. Cent variations sur ce thème, dans le journal et les lettres: de l'éducation trop mondaine — éducation, dit-il, qui "manière la nature!" — du danger de la lecture, du nombre inquiétant des Werther en France. Ces critiques révèlent un moraliste sain, d'un équilibre très rare au temps de Stendhal et de Sainte-Beuve. Delécluze a fort bien vu, aussi, ce qui lie le romanesque sentimental des Français à l'art même du roman; il explique par là que cet art soit à peu près inexistant en Italie, où l'amour ne se projette pas ainsi dans une imagination hypertrophiée. Parce qu'il est raisonnable, parce qu'il a les pieds à terre, il admire le naturel italien: "Cet idéal, ce poétique, dont les hommes habitués aux salons ne peuvent se passer, qu'ils recherchent avec avidité dans les titres, dans des romans faits par des hommes comme eux, moi je le cherche, je le demande aussi, mais je veux le surprendre dans la nature même... Voilà ce que je veux parce que ce spectacle me retrempe..." Mais aussi, parce qu'il est raisonnable encore, Delécluze va trouver tout à l'heure que les mœurs italiennes, décidément, ont "quelque chose de la vie d'un singe perfectionné". On dirait qu'il se sent à égale distance du naturel italien et du romanesque

français, dans un équilibre instable, mais soutenu en tout par un solide bon sens. Cet équilibre sera battu rudement en brèche dans l'histoire d'amour qui constitue la trame principale du livre. A Rome, Delécluze, qui est dans la quarantaine, devient désespérément amoureux de la jeune nièce de Madame Récamier, Amélie Cyvoct. Désespérément, car il voit dans la différence d'âge — plus l'instabilité de sa situation et son refus du mariage — un empêchement radical à la réalisation de cet amour. Et il n'est pas homme à se contenter, comme Ampère, d'une adoration platonique: "Je ne suis plus assez jeune pour prendre le change sur ce que j'éprouve auprès des femmes. Cependant, je ne me sens pas en état de rester auprès de l'une d'elles, si elle m'a touché, quand la raison et l'honneur m'avertissent que je ne dois rien en attendre. Je fus alors, et là se borne mon courage." En effet, Delécluze s'enfuit à Naples, mais non sans avoir donné quelques gages. Il fuit, mais il a fait savoir qu'il fuit, et qui il fuit. Commence un jeu de cache-cache avec lui-même, d'une extrême subtilité, où les meilleures raisons ne sont souvent que des prétextes, où le romanesque prétend se cacher sous les apparences du bon sens. Le rôle que joue Amélie, dans cette histoire, est celui que lui prête l'imagination de l'auteur. D'abord, il en fera un portrait extrêmement séduisant de jeune fille toute simple, radieuse et sage, précocement mûrie; puis, à la suite d'un incident minime, et tout près de la quitter définitivement, il dira son cœur "pur, mais froid comme le cristal". A vrai dire, Delécluze ne fait pas connaître

Amélie, mais il en fait sentir la présence, comme une grâce, une faveur inouïe de l'existence, et elle peut exister en nous — comme en lui — à la manière d'une esquisse de rêve. On en sait assez d'elle, en tout cas, pour entrer aisément dans les sentiments de l'auteur.

Romancier sans le savoir, Etienne-Jean Delécluze est aussi un personnage de roman extrêmement attachant, par sa rare honnêteté morale, cette franchise un peu rude qui le fait se dire lui-même — avec quelque exagération sans doute — "huron en amitié et en amour". On a plaisir à voyager en sa compagnie, et à voir de ses yeux le salon romain de Madame Récamier, symbole de "cette vie fine et perfectionnée que savent goûter un petit nombre d'élus"... Il y a dans son petit livre, en plus d'un roman d'amour très simple et très émouvant, un document social d'importance. Et je pense avoir cité assez souvent Delécluze pour indiquer qu'il manie une langue claire et ferme, de bonne race française.

Gilles MARCOTTE.

(1) Collection "Les Lettres nouvelles", chez Julliard. Texte présenté par Louis Desternes.

ENTRE LES LIGNES

Les revues

Excellent, le dernier numéro de "Cité libre" (février 1955). Trois textes gravitent autour des problèmes que pose un certain intégrisme — religieux et national — canadien-français. Dans son "Dialogue sur un suicide", Gérard Pelletier se demande s'il est possible à un incroyant de vivre, au Canada français, et cherche "le défaut de nos défenses qui leur permettrait... de nous considérer comme des frères". Ce qui revient à faire le procès d'une foi trop peu ouverte, considérée comme un privilège et non comme un don. Pelletier ne résout pas un problème: il ouvre des perspectives, sur lesquelles il est urgent de s'interroger. — Maurice Blain touche le même problème dans sa "Note sur un dialogue de sourds", rédigée à la suite d'un débat sur la liberté intellectuelle des chrétiens à Carrefour. On regrette l'absence de références précises, de citations; situé ainsi dans le vague, le débat manque des points d'appui qui lui assureraient une portée réelle. — Enfin, Adélaïde Desjardins s'en prend à l'idée reçue que la dualité de langue et de culture soit un bienfait pour tout le Canada, et pour le Québec. Sa démonstration est intéressante, excitante pour l'esprit, mais jusqu'au l'auteur veut-il nous mener à l'abandon de la langue et de la culture françaises?... Ou seulement prévoit-il cet abandon comme une nécessité inéluctable? On aimerait connaître sa conclusion.

Aussi, un bel article de Réginald Boisvert où il raconte son expérience de juré, et amorce une critique de notre système juridique et pénitentiaire. Au domaine littéraire, un saisissant poème de Pierre Trottier, "Le Temps corrigé", et une "prose" très pure, très émouvante, de Pauline Lamy "Le Vent du fleuve".

LIVRES REÇUS

INITIATION ECONOMIQUE ET SOCIALE, par Gilbert Blardone, Michel Chartier, Joseph Folliet et Henri Vial. Collection "Savoir pour agir", Chronique Sociale de France. TU SERAS ORATEUR (Introduction à la parole publique), par Joseph Folliet. Collection "Savoir pour agir", Chronique Sociale de France. HENRI ROCHEFORT INTIME, par Noëlle Roubaud. Nouvelles Editions Latines. TERRES ET PEUPLES INCAS, par Jean Raspail. Collection "La Croix du Sud", René Julliard.

Le Baiser

Ainsi la Tate Gallery prend possession du Baiser de Rodin, qui lui a été offert par souscription nationale. Il y a une trentaine d'années, le chef-d'oeuvre fut donné au musée de Leewards par son propriétaire anglais; le musée ne l'exposa que recouvert d'une draperie, et encore dut-il, quelques mois plus tard, le rendre au donateur, tant il scandalisait les visiteurs. Les choses ont bien changé depuis et à la Tate le Baiser ne choque personne.

Simple comme "Bonjour" pour vous abonner à un JOURNAL ou à une REVUE qui vous intéresse... Appelez GI. 3361 ou écrivez à PERIODICA 5112 ave Papineau, Montréal-34

JULES FOURNIER JOURNALISTE DE COMBAT par ADRIEN THERIO. Cette analyse de la vie et de l'oeuvre de Jules Fournier mérite de retenir l'attention à plus d'un titre. Elle fera connaître à la génération d'aujourd'hui celui qui fut avec Olivar Asselin un des deux grands piliers du mouvement nationaliste dont Bourassa était le chef. Par l'évocation de cette grande figure, Adrien Thério nous ramène au coeur même de cette période de notre histoire qui gravite autour des années 1900. 245 pages \$2.00

AVEZ-VOUS LU? Obsédés et Angoissés Nerveux-Timides-Mélancoliques. I.—La Névrose: maladie trop peu comprise. 278 pp. \$2.50. II.—La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50. III.—La Névrose: rempart de la maladie, 270 pp. \$2.50. IV.—Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50. V.—Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50. par André La Rivière. Editions Psychologiques Enrg., 3426, avenue Marcell, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

Pas plus cher qu'à Paris. Vous payez moins cher en commandant tous vos livres français à Paris par la Librairie du NOUVEAU MONDE, C.P. 104, station N, Montréal, agent du Club Français du Livre. Catalogue envoyé sur demande.

Vient de paraître ÉVANGÉLINE POÈME de HENRY LONGFELLOW. Nouvelle traduction par l'abbé MAURICE TROTTIER. EN VENTE PARTOUT 2.00

LA JOIE DE LIRE. Trois lettres de mon moulin. 1.35 MARCEL PAGNOL. Ma main dans ta main. 1.60 PIERRE L'ERMITE (Souvenir). Port-Moyat. 2.15 HENRY DE MONTRELLANT. Actualité de Satan. 1.40 L. CRISTIANI. Pleadings chimériques. MAURICE GARÇON. Un autre te mènera. HELMUT GOLLWITZER. Journal (tome II 1846-1849). 3.35 SOREN KIERKEGAARD. La manne dans le désert. 1.50 THOMAS MERTON. Lettres de K. Mansfield à J. Middleton Murray. Tome II (1918-1919). 3.85 Nouveaux portraits (tome II). 2.50 FRANÇOISE GIROUD. L'Espérance. E. M. REMARQUE. L'âme en peine. 2.45 MARIE NOËL. Le rendez-vous d'Exendilène. 3.10 ROCHER PRISON-ROCHER. Le monde à refaire. LOUIS BROMFIELD. Carnets Major Thompson. 2.90 DANINOS. Hommes en noir (tome III). 3.10 RENE VIGO.

Librairie J. A. Pony Ltée 554 est. rue Ste-Catherine PL. 3857

DES MAINTENANT... vous pouvez vous abonner au Dictionnaire General de la LANGUE FRANÇAISE au CANADA. Littre-Beaujean & Belisle. Remplissez tout simplement ce coupon ci-contre. BELISLE, EDITEUR 4, rue St-Jacques — Québec 2, P.Q. C.P. 1223 Place d'Armes — Montréal — MA. 8585

Du nouveau à "Amérique française". Depuis une douzaine d'années qu'elle bat la marche dans notre vie littéraire, "Amérique Française" n'entend pas dormir sur ses lauriers. En conséquence de quoi, la direction, pour l'année 1955, annonce pl. leurs changements d'importance.

L'ethnologie mène à tout. Ethnologue et ancien sous-directeur du musée de l'Homme, Jacques Soustelle est devenu d'abord député puis gouverneur général de l'Algérie. Comme on s'étonnait de ces activités successives, il répondit: — Il y a trois choses que l'on commence en ignorant leur issue: c'est un amour, une carrière et une révolution.

GRATUITEMENT la Guide du Livre vous enverra, sur demande, un exemplaire de sa revue littéraire abondamment illustrée — sans aucune obligation de votre part. Ecrivez aujourd'hui même: (tirage: 65,000 exemplaires) LA GUILDE DU LIVRE C.P. 74 — Station "T" — Montréal, P.Q.

Vient de paraître CANADA FRANÇAIS et UNITE NATIONALE. Le texte du mémoire présenté à la Commission Tremblay par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal \$1.00 l'exemplaire. EN VENTE: — A la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal — dans les librairies et aux Editions de l'Action Nationale C.P. 221 — Station E — Montréal — RE. 7-7176

Cité libre Numéro 11. Chez votre dépositaire: 50¢. Abonnement — 4 numéros: \$2.00. Gi. 3361. CITE LIBRE — C.P. 10 Station Delorimier, Montréal-34

CLUB MONDIAL DU LIVRE Québec CANADA

Le Club-Mondial-du-Livre a choisi pour février: le très beau livre de DAPHNE DUMAURIER MARY-ANNE TEMERAIRE! SPIRITUELLE! RAVISSANTE! AMBITIEUSE! MARY-ANNE sera demain aussi célèbre que Scarlett O'Hara, Ambre et Rebecca. UN FORT VOLUME. 472 pages. Prix \$2.90

HERMAN WOUK OURAGAN SUR LE "CAINE" CALMANN-LÉVY

UN VOLUME GRATUIT A TOUS LES NOUVEAUX MEMBRES

DAPHNÉ DU MAURIER MARY-ANNE roman. Traduit de l'anglais par DENISE VAN HOPPE. ÉDITIONS ALBIN MICHEL

UN VOLUME GRATUIT. Le très beau livre de Herman Wouk, OURAGAN SUR LE CAINE vous est offert gratuitement à l'occasion de votre adhésion au CLUB-MONDIAL-DU-LIVRE. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT. Le CLUB-MONDIAL-DU-LIVRE vous fait confiance. AUCUN DEPOT REQUIS! AUCUNE SOUSCRIPTION SPECIALE! Vous payez les livres que vous achetez DIX JOURS après réception. UN SEUL ACHAT SUFFIT POUR DEVENIR MEMBRE. AUCUN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR. Le CLUB-MONDIAL-DU-LIVRE vous laisse toujours libre d'accepter ou de refuser CHACUNE de ses offres. Références: Vos amis qui sont abonnés au Club-Mondial-du-Livre. Demandez notre magnifique catalogue illustré en couleurs. Tous nos livres sont vendus au prix de l'éditeur, dans leur version intégrale. Le CLUB-MONDIAL-DU-LIVRE est le Club de Lecture qui s'imposait, au Canada, celui des BEST-SELLERS du monde entier.

BON DE COMMANDE. Le CLUB-MONDIAL-DU-LIVRE 35, rue de la Couronne, Québec. Veuillez m'expédier GRATUITEMENT le livre de Herman Wouk OURAGAN SUR LE CAINE ainsi que votre livre du mois "MARY-ANNE". Je m'engage à vous en effectuer le paiement d'ici dix jours. Je consens à recevoir par la suite vos circulaires de chaque mois sans pour autant être obligé(e) d'acheter. Nom Adresse

CLUB MONDIAL DU LIVRE SECTION CANADIENNE 35, RUE DE LA COURONNE-QUÉBEC-CANADA

Saint - Jérôme métropole du nord

par Jean-Paul BOISVERT



Me Camille L. de MARTIGNY, c.r., maire de la Cité de Saint-Jérôme depuis 1952.

St-Jérôme
Il est une région de notre province que nous avons tous appris à connaître dès notre enfance, alors que les soirs d'hiver, au coin du feu, nos écoutilles les aînés racontaient les récits des Pays d'en Haut. Les Pays d'en Haut! Quels souvenirs remplis de mystère et de poésie cette appellation n'éveille-t-elle pas en chacun de nous. Les Pays d'en Haut! Qui de nous ne se souvient de ses légendes?

liens, sans prétention et volontiers causeurs, les Jérômiens ont le cœur sous la main. Leur accueil vraiment chaleureux donne à l'étranger l'impression de rencontrer un groupe de vieux amis.

Un brin d'histoire

La fondation de Saint-Jérôme ne date pratiquement que d'un siècle et de quelques années et chacun se rappelle les grandes fêtes qu'on y célébra, en 1934 à l'occasion de son centenaire. Les archives que l'on retrouve démontrent qu'en 1832 il n'existait que quelques maisons de «bons parents» et là et à cet endroit était le presbytère de St-Anne des Plaines venant occasionnellement célébrer la messe dans une petite chapelle de trente pieds de longueur bâtie à un mille et demi du site de l'église actuelle, sur le chemin de Saint-Janvier, endroit qui porte encore le nom de «La Chapelle».

C'est en réalité en 1834 que Saint-Jérôme reçut son nom et dès 1837 fut construit la première église, laquelle fut démolie en 1900 pour faire place à l'église actuelle. Saint-Jérôme progressait rapidement, si bien qu'en 1856 une proclamation érigeait la place en village, puis en municipalité de ville en 1881.

L'arrivée à Saint-Jérôme du célèbre Curé Labelle en 1868, a marqué d'un grand pas la marche de la Ville vers la prospérité et c'est alors qu'après avoir fondé plusieurs paroisses au nord de Saint-Jérôme, cet infatigable colonisateur, dont le nom retentissait dans tout le pays, obtenait la construction d'un chemin de fer de Montréal à Saint-Jérôme. Enfin, le 9 octobre 1876, le premier convoi de la Compagnie de Chemin de Fer de Colomazou du Nord de Montréal faisait son premier voyage vers «le nord».

Dès lors, un essor de progrès et d'activité se manifesta. Le moderne village d'antan est devenu, en 1950, la Cité de Saint-Jérôme, chef-lieu judiciaire et siège social d'un nouveau diocèse, métropole commerciale et centre industriel d'importance.

La Cité

La Cité de Saint-Jérôme est administrée et organisée telle une ville moderne. Grâce à la clairvoyance et au désintéressement de ses dirigeants anciens et actuels, elle constitue sans doute l'une des municipalités les plus progressives de la province. Le conseil municipal est présidé par le maire Me Camille L. de Martigny, c.r., et des échevins: Henri Daoust, président de la Commission «Santé, Hygiène, Législation, Construction, Arena et Terrains de Jeu»; Georges-Edouard Giraldeau, président de la commission «Éclairage, publicité, assistance publique et embellissement»; Joseph Chartrand, président de la commission de «Feu, Police, Marché et Parcs»; Bernard Pilon, président de la commission de «Parcs, routes et canaux»; Fabien A. Desjardins, président de la commission de «Finance, Fonds d'amortissement et Réception»; et Arthur Lapointe, président des «Achats» ainsi que «Voie et Trottoirs». Les officiers de la Cité sont: M. Octave Tessier, greffier; M. Cléophas Veau, trésorier; Mlle Antoinette Foucher, bibliothécaire; M. Hubert Murray, ingénieur; M. Albert Richard, surintendant; et M. Adolphe Clark, inspecteur sanitaire. M. Cyprien Lauzon a les responsabilités de la Balance publique et du magasin municipal.

Population

Car la population de Saint-Jérôme, qui s'élève à 25,000 âmes dont une proportion de 98% est canadienne-française et catholique, est demeurée délicieusement latine et démonstrative. Hospitaliers, sans prétention et volontiers causeurs, les Jérômiens ont le cœur sous la main. Leur accueil vraiment chaleureux donne à l'étranger l'impression de rencontrer un groupe de vieux amis.

Grâce à la clairvoyance et au désintéressement de ses dirigeants anciens et actuels, elle constitue sans doute l'une des municipalités les plus progressives de la province. Le conseil municipal est présidé par le maire Me Camille L. de Martigny, c.r., et des échevins: Henri Daoust, président de la Commission «Santé, Hygiène, Législation, Construction, Arena et Terrains de Jeu»; Georges-Edouard Giraldeau, président de la commission «Éclairage, publicité, assistance publique et embellissement»; Joseph Chartrand, président de la commission de «Feu, Police, Marché et Parcs»; Bernard Pilon, président de la commission de «Parcs, routes et canaux»; Fabien A. Desjardins, président de la commission de «Finance, Fonds d'amortissement et Réception»; et Arthur Lapointe, président des «Achats» ainsi que «Voie et Trottoirs».

Animation

Dans le centre de la ville, grande est l'animation. C'est là qu'on entend battre le cœur de la Cité. Établissements commerciaux, hôtels et restaurants s'échelonnent en rangs serrés, le long des rues St-Georges et Labelle, Parent et Legault. Les passants vont et viennent, affairés mais toujours prêts à entamer une amicale conversation...

Centres sociaux

Le Centre social de Saint-Jérôme est administré et organisé telle une ville moderne. Grâce à la clairvoyance et au désintéressement de ses dirigeants anciens et actuels, elle constitue sans doute l'une des municipalités les plus progressives de la province. Le conseil municipal est présidé par le maire Me Camille L. de Martigny, c.r., et des échevins: Henri Daoust, président de la Commission «Santé, Hygiène, Législation, Construction, Arena et Terrains de Jeu»; Georges-Edouard Giraldeau, président de la commission «Éclairage, publicité, assistance publique et embellissement»; Joseph Chartrand, président de la commission de «Feu, Police, Marché et Parcs»; Bernard Pilon, président de la commission de «Parcs, routes et canaux»; Fabien A. Desjardins, président de la commission de «Finance, Fonds d'amortissement et Réception»; et Arthur Lapointe, président des «Achats» ainsi que «Voie et Trottoirs».

Centres industriels

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres commerciaux

On estime à plus de 100,000 la population qui s'approvisionne à Saint-Jérôme. En route vers les Laurentides, nombre de touristes aiment s'arrêter pour y faire leurs emplettes. La Ville est considérée comme la métropole de la région et ses magasins modernes dans toutes les spécialités attirent les résidents des villages environnants. Les comptoirs regorgent de produits frais de la ferme tout comme de denrées importées des contrées les plus éloignées.

Centres culturels

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres religieux

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres sportifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres éducatifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de loisirs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de santé

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Journaux et associations

La Cité est desservie par trois journaux régionaux abondamment documentés sur l'actualité locale. Ce sont les hebdomadaires «L'Écho du Nord», «L'Écho du Nord et le Progrès de Terrebonne».

Siège social du diocèse de St-Jérôme

Le 23 juin 1951 a marqué une date historique dans l'histoire de Saint-Jérôme. C'est, en effet, ce jour-là qu'a été créé le nouveau diocèse de Saint-Jérôme, formé à même les diocèses de Montréal, d'Ottawa et de Mont-Laurier. Il comprend la majeure partie des comtés de Terrebonne et de Deux-Montagnes et tout le territoire du comté d'Argenteuil. Depuis sa formation, Son Excellence Mgr Emilien Frenette assume la direction du diocèse qui compte près d'une cinquantaine de paroisses et une vingtaine de dessertes permanentes ou estivales, avec plus de 80,000 fidèles, 112 prêtres diocésains et 19 religieux: prêtres.

La Ville même de Saint-Jérôme est divisée en six paroisses dont une desserte. Elles sont: la paroisse de la Cathédrale, les paroisses Ste-Paule, Ste-Marcelle, St-Antoine, St-Lucien et N-Dame de la Solette (desserte). M. le chanoine P.-E. Charbonneau c. MM. les abbés Albert Lemay, Joseph Matte, Armand Sabourin, Paul Labelle et J.-B. Giraldeau sont respectivement curés de ces paroisses florissantes. Les institutions sont nombreuses, citons: le Pensionnat des Saints-Anges et l'École Normale, dirigés par les Soeurs de Ste-Anne, l'Institut Familial et le Foyer N-Dame du Bon Conseil, confiés à la direction des Soeurs de N-Dame du Bon Conseil. Les Frères des Ecoles Chrétiennes dirigent le Collège Commercial. La Commission scolaire administre, de son côté, sept écoles primaires. Or, y renferme, également, une école d'arts et métiers.

La population catholique totale de Saint-Jérôme s'élève à près de 24,000 âmes, réparties dans 5,400 familles.

Centre commercial

On estime à plus de 100,000 la population qui s'approvisionne à Saint-Jérôme. En route vers les Laurentides, nombre de touristes aiment s'arrêter pour y faire leurs emplettes. La Ville est considérée comme la métropole de la région et ses magasins modernes dans toutes les spécialités attirent les résidents des villages environnants. Les comptoirs regorgent de produits frais de la ferme tout comme de denrées importées des contrées les plus éloignées.

Centres culturels

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres religieux

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres sportifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres éducatifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de loisirs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de santé

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres éducatifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de loisirs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de santé

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres éducatifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de loisirs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de santé

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres éducatifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de loisirs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de santé

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Cours Supérieure, du Magistrat et des Sessions de la Paix

L'édifice érigé en 1925 abrite aussi les locaux des bureaux de l'enregistrement, du shérif, de l'Office provincial, de la circulation et de la sécurité, du Rensu provincial, de la Commission des Liens, en plus des cellules de prison.

Siège social du diocèse de St-Jérôme

Le 23 juin 1951 a marqué une date historique dans l'histoire de Saint-Jérôme. C'est, en effet, ce jour-là qu'a été créé le nouveau diocèse de Saint-Jérôme, formé à même les diocèses de Montréal, d'Ottawa et de Mont-Laurier. Il comprend la majeure partie des comtés de Terrebonne et de Deux-Montagnes et tout le territoire du comté d'Argenteuil. Depuis sa formation, Son Excellence Mgr Emilien Frenette assume la direction du diocèse qui compte près d'une cinquantaine de paroisses et une vingtaine de dessertes permanentes ou estivales, avec plus de 80,000 fidèles, 112 prêtres diocésains et 19 religieux: prêtres.

La Ville même de Saint-Jérôme est divisée en six paroisses dont une desserte. Elles sont: la paroisse de la Cathédrale, les paroisses Ste-Paule, Ste-Marcelle, St-Antoine, St-Lucien et N-Dame de la Solette (desserte). M. le chanoine P.-E. Charbonneau c. MM. les abbés Albert Lemay, Joseph Matte, Armand Sabourin, Paul Labelle et J.-B. Giraldeau sont respectivement curés de ces paroisses florissantes. Les institutions sont nombreuses, citons: le Pensionnat des Saints-Anges et l'École Normale, dirigés par les Soeurs de Ste-Anne, l'Institut Familial et le Foyer N-Dame du Bon Conseil, confiés à la direction des Soeurs de N-Dame du Bon Conseil. Les Frères des Ecoles Chrétiennes dirigent le Collège Commercial. La Commission scolaire administre, de son côté, sept écoles primaires. Or, y renferme, également, une école d'arts et métiers.

La population catholique totale de Saint-Jérôme s'élève à près de 24,000 âmes, réparties dans 5,400 familles.

Centre commercial

On estime à plus de 100,000 la population qui s'approvisionne à Saint-Jérôme. En route vers les Laurentides, nombre de touristes aiment s'arrêter pour y faire leurs emplettes. La Ville est considérée comme la métropole de la région et ses magasins modernes dans toutes les spécialités attirent les résidents des villages environnants. Les comptoirs regorgent de produits frais de la ferme tout comme de denrées importées des contrées les plus éloignées.

Centres culturels

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres religieux

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres sportifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres éducatifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de loisirs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de santé

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres éducatifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de loisirs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de santé

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres éducatifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de loisirs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de santé

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres éducatifs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de loisirs

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Centres de santé

Le développement phénoménal de Saint-Jérôme, ces dix dernières années et l'accroissement rapide de sa population en font une ville en pleine évolution. Que de chemin parcouru depuis les temps héroïques du Curé Labelle! S'il est vrai de dire que ses habitants d'aujourd'hui récoltent la moisson qu'ont si laborieusement semée les pionniers de jadis, il faut convenir qu'à leur tour, ils ont su dignement assumer la relève. Quel beau patrimoine ne leur ont-ils pas transmis à leurs descendants!

Approvisionnement de l'eau

La Cité de Saint-Jérôme est alimentée d'une eau pure provenant de puits artésiens, lesquels, alimentés par l'eau provenant de sources naturelles, répondent à la demande de la population. Une prise d'eau dans la rivière garantit toute demande supplémentaire au cas de nécessité, alors que l'eau est chlorée à la station de pompage moderne de la Cité. Un réservoir de 500,000 gallons assure une distribution éventuelle adéquate.

Institutions bancaires

Saint-Jérôme est favorisé pour les transactions financières par la présence de quatre succursales de banques à charte dont la Banque Provinciale et la Banque Canadienne Nationale, ainsi qu'une Caisse Populaire.

Matériaux

Le bois, la chaux, la pierre, le béton se trouvent dans la Cité même, à l'instar de la presque totalité des autres matériaux. Il est également facile de se procurer toute quantité de la Métropole du Canada, située à quarante-cinq minutes par la route.

Chemins de fer

Deux chemins de fer, le Pacifique Canadien et le Canadien National, traversent la Cité de Saint-Jérôme pour la relier à tous les points du pays. Un des auto-trains du Pacifique Canadien dessert la Cité, tant vers Montréal que vers les Laurentides.

Routes et communications

Les plus belles routes relient la Cité à la Métropole du Canada, aux États-Unis et aux autres parties centrales du pays. Des services de transport par camion et autobus offrent toutes facilités aux industriels et voyageurs.

Sites et terrains industriels

Les autorités municipales et la Commission industrielle de Saint-Jérôme sont toujours disposés à coopérer avec les industriels désireux de venir s'établir dans la Métropole des Laurentides. C'est avec plaisir qu'elles leur fourniront tous les renseignements nécessaires.



Vue d'une partie des bâtiments de la Société Coopérative de la Rivière du Nord.

UNE COOPERATIVE FLORISSANTE

Au cours de l'année 1954, une quarantaine de cultivateurs de la région de Saint-Jérôme ont décidé de s'unir pour mieux défendre leurs intérêts personnels et former une "La Société coopérative de la Rivière-du-Nord". En moins de vingt ans la modeste coopérative des débuts est devenue une florissante organisation régionale; le nombre de ses membres s'est accru de telle façon qu'il s'élevait aujourd'hui à 376. Un développement aussi considérable n'est pas effectué sans labour. Une large part du succès de la Coopérative est dû à ses pionniers de la première heure qui ont tenu le coup aux heures les plus sombres.

Comment pourrions-nous ne pas signaler ici le dévouement de M. J.-A. Parenteau, agronome, qui a été son instigateur, son conseiller et son défenseur infatigable. Comment pourrions-nous également méconnaître la judicieuse administration de M. Alphonse Pellerin, gérant de la Coopérative depuis 1940. Comment pourrions-nous ignorer les mérites de tous les directeurs qui se sont succédés au Conseil d'administration.

La prospérité de la Société coopérative de la Rivière-du-Nord est le fruit d'une étroite collaboration entre tous ses membres, collaboration qui ne s'est jamais démentie. L'entreprise compte aujourd'hui deux importantes sections: d'une part la menuiserie et le magasin d'utilités professionnelles; de l'autre, les produits laitiers. Les deux sections ont d'ailleurs chacune leur corps de bâtiments individuels, mais une courte distance seulement les sépare.

À la première section, on fait avec les hommages du **COUVOIR COOPERATIF de SAINT-JEROME**. ST-JEROME, P. Qué. — Tél.: 4369

De toutes les caisses Desjardins de la province

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JEROME COMPTE LE PLUS DE MEMBRES

De toutes les Caisses Desjardins de la Province de Québec, la Caisse Populaire de Saint-Jérôme est la plus considérable quant au nombre de sociétaires. Elle groupe en effet près de 6,500 membres ce qui constitue un record vraiment imposant. La Caisse recrute ses effectifs parmi la population tant rurale que citadine de Saint-Jérôme et de ses environs. Elle dessert ainsi six paroisses différentes.

Son rôle
La Caisse Populaire de Saint-Jérôme joue un rôle prépondérant au sein de la Cité. Elle s'efforce toujours d'atteindre les buts qui ont motivé sa formation; c'est dans ce sens qu'elle a travaillé dans toute la mesure du possible à résoudre le problème du logement, ayant contribué pour sa part à l'édification de cinquante nouveaux logis. Elle soutient également avec beaucoup d'efficacité les mouvements coopératifs agricoles et accorde son entière collaboration aux oeuvres diocésaines du nouveau diocèse de Saint-Jérôme. D'autre part la somme des prêts consentis présentement à ses membres se totalise à \$1,861,623.26.

Le local
La Caisse Populaire de Saint-Jérôme occupe depuis peu son propre local, rue Parent, en face du Parc Labelle à proximité de la Cathédrale, du Palais de Justice et du Bureau de Poste. L'édifice qui ne le cède en rien à la beauté du site est décoré avec bon goût. Il y règne une ambiance chaude et accueillante, les sociétaires s'y sentent chez eux.

Le local est doté d'une chambre forte à l'épreuve du feu et des volets et d'une magnifique salle de délibérations. Le sous-basement a été aménagé de façon à fournir des locaux aux oeuvres d'action sociale et aux mouvements d'ac-

tion catholique. Les bureaux de la Caisse qui compte six employés sont ouverts au public tous les jours de 9 h. à 5 h., le samedi de 9 h. à midi et le vendredi soir jusqu'à 9 h. p.m.

Ses directeurs
La Caisse populaire de Saint-Jérôme est administrée par une élite de citoyens. Fait remarquable, chacun de ses directeurs appartient à une profession, ou à un milieu différents. Ils sont: M. J.-A. Parenteau, agronome, président; J.-Albert Charbonneau, vice-prés.; René-W. Hébert, sec.-gérant; MM. Jules Jarry, notaire, Eugène St-Vincent (l'un des fondateurs), Jean-Paul Léonard, notaire; R. Baulne, J.-P. Beauséjour, Fabien Desjardins, Armand Parent, Joseph Touchette, Raymond Piché et D.-D. Desjardins, directeur.

Le comité de crédit est constitué de MM. David St-Vincent, Frédéric Bélanger et Antoine Vaillancourt, tandis que le Conseil de surveillance se compose de MM. Robert Labelle, Fernand Cadieux et Octavien Tessier.

Conclusion
La Caisse populaire de Saint-Jérôme fait preuve d'une vitalité en tous points digne d'éloges. Son président, son gérant, tous ses directeurs et son personnel sont animés d'un désir sincère de servir. Fidèle à la mission qu'elle s'est tracée, elle contribue au bien-être de toute une cité.

A plus d'un titre la Caisse populaire de Saint-Jérôme mérite qu'on la cite en exemple à tous les coopérateurs du Québec.



M. Luc FOREST, président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Jérôme.



M. Roland CHEVRIER, président de la Compagnie Monaco Limitée et citoyen bien connu de St-Jérôme.



M. Armand RAYMOND, président du Conseil du film de St-Jérôme.

LE COUVOIR COOPERATIF

L'origine du Couvoir coopératif remonte à l'année 1931 alors qu'il fut fondé à Saint-Janvier par un groupe d'aviculteurs de la région. Six ans plus tard, la Coopérative transportait ses locaux à Saint-Jérôme, sur la route No 11 à l'entrée de la ville.

Le Couvoir coopératif a pour but de fournir à ses membres des troupeaux de poussins approuvés par le gouvernement fédéral et certifiés par le ministère provincial de l'Agriculture. Les troupeaux sont surveillés étroitement afin que les poussins soient de première qualité.

1 — Ses poussins sont certifiés par le ministère provincial de l'Agriculture. Les troupeaux sont surveillés étroitement afin que les poussins soient de première qualité.
2 — Ses poussins sont approuvés par le ministère fédéral de l'Agriculture. Cette double surveillance lui permet de garantir ce qu'il y a de mieux au pays.
3 — Tous les sujets reproducteurs ont subi avec succès l'épreuve du sang pour la pullorose ou diarrhée blanche par un médecin vétérinaire avec 0.0% de réaction.
4 — Ses poussins ne proviennent que de troupeaux sains et vigoureux. Les sujets sont soigneusement sélectionnés par un spécialiste d'expérience pour ne choisir que les bonnes pondeuses et les oiseaux du type à chair pour fins d'incubation.
5 — Pour la protection de ses clients, il a des coqs R.O.P. et des coqs certifiés accouplés avec des poules certifiées dans les troupeaux reproducteurs.
6 — Le Couvoir n'incube que de oeufs de 24 onces à 27 onces la douzaine afin d'obtenir des poussins vigoureux et viables.
7 — Les reproducteurs sont nourris spécialement à la moulée de reproduction ou son équivalent. Cette nourriture riche en vitamines améliore la santé des poussins pendant les premières semaines d'élevage.
8 — Les commandes sont promptement confirmées et les expéditions de poussins sont rapides et facilitées par un service régulier de chemin de fer.

9 — Ses troupeaux de reproducteurs sont inspectés mensuellement. Les oeufs d'incubation après une minutieuse sélection sont incubés dans des machines modernes et régulièrement désinfectées.

10 — Que le nombre exact de poussins facturés arrivera 100% vivant au bureau des messageries.

11 — Ses poussins sont toujours assurés par les compagnies de transport pour les risques du transport.

12 — Les poussins vendus comme mixtes sont livrés tels qu'ils sont, soit environ la moitié de chaque sexe.

13 — Au moins 90% des poulettes et des coquets sexés seront vendus tel que désirés. Ses experts dans la détermination des sexes atteignent habituellement un plus haut pourcentage que cela. Une production de 285,000 poussins ont été incubés et vendus au cours de l'année 1954.

M. Damien Desjardins, agronome, instructeur avicole de la région pour le ministère provincial de l'Agriculture, prodigue ses instructions aux membres et clients du Couvoir, il en est de même de l'agronome J.-A. Parenteau, qui s'intéresse toujours vivement aux activités des Coopératives.

Préparons l'avenir par l'épargne

LA CAISSE POPULAIRE de SAINT-JEROME

fondée le 4 février 1935

NOMBRE DE SOCIETAIRES	6,621
ACTIF	\$ 3,468,000
AVOIR PROPRE	\$ 200,000
CHIFFRE D'AFFAIRES	\$13,100,000

(pour le dernier exercice financier)

prés.: J.-A. Parenteau, agronome sec.-gérant: René-W. Hébert

"La Caisse Populaire, coopérative d'épargne et de crédit est un instrument efficace pour assainir l'économie"

Avec vos poulets Bar-B-Q, Poissons, Rôtis, Steaks, Spaghetti, Patates frites et Sandwiches

Servez la sauce piquante Bar-B-Q

CHANTECLER

dont la renommée grandit sans cesse

EN VENTE DANS LES BONNES EPICERIES

commandez à Mme AMANDA GAGNON 356, rue Labelle, St-Jérôme

HOMMAGE A LA POPULATION DE ST-JEROME ET BIENVENUE AUX TOURISTES

MARCHE CENTRAL 346, rue St-Georges, St-Jérôme

SUPER MARKET

Route No 11, St-Antoine des Laurentides

Geo. Hamel, président



L'HOTEL-DIEU DE SAINT-JEROME

LE SERVICE SOCIAL DIOCESAIN

La formation du Service Social du diocèse de Saint-Jérôme remonte au 22 mai 1953. Sa centrale est située au no 487 de la rue Labelle à Saint-Jérôme, le Service Social possède en outre deux filiales, l'une à Sainte-Thérèse, et l'autre à Lachute.

Plusieurs motifs ont incité Son Excellence Mgr Emilien Frenette à fonder cette oeuvre diocésaine. Un tel organisme s'imposait pour satisfaire aux multiples besoins du diocèse, tels que l'aide aux pauvres, l'assistance aux filles-adolescentes, l'assistance aux enfants sans foyer, le placement en foyers nourriciers des enfants momentanément privés du support de leurs parents, la réhabilitation de délinquants, etc... Tous ces problèmes sociaux inhérents à la condition humaine se devaient d'être résolus dans la mesure du possible.

Un rapide coup d'oeil sur les lettres patentes du Service Social démontrera à nos lecteurs que le but primitif de l'oeuvre a été largement agrandi et répond à tous les besoins qui peuvent se présenter.

Buts du Service Social

- 1—Secourir les familles en détresse, les enfants naturels, les personnes inadaptées, difficiles, irrégulières et délaissées; et établir des organismes, centres et permanences appropriées;
- 2—Etudier la personnalité totale des personnes mentionnées au paragraphe 1, au point de vue physique, mental, social, psychologique et psychiatrique;
- 3—Etablir un diagnostic et proposer le traitement approprié à chaque cas;
- 4—S'appliquer à assurer le traitement et la réhabilitation appropriés à chaque cas;
- 5—Obtenir pour les enfants, sous garde, une tutelle morale et un droit de protection tel que conféré à certaines institutions par l'article 2, au chapitre 325 des Statuts Refondus de Québec de 1941, intitulé Loi de la Garde des Enfants Trouvés;
- 6—Agir pour les Crèches, les institutions ou sociétés de protection et de bien-être de l'enfance et toutes autres personnes en vue de placement, de l'adoption et de l'éducation des enfants sans parents ou alliés qui puissent prendre soin d'eux;
- 7—Exercer, par délégation et aussi exercer de chef, les devoirs et pouvoirs des dites institutions, sociétés ou personnes, concernant le placement et l'adoption des enfants;
- 8—Faire de la propagande pour le placement et l'adoption des enfants;
- 9—Accepter, à l'égard des enfants secourus, les devoirs que les tribunaux croient devoir lui confier;
- 10—Loger ou faire loger, devant les tribunaux, les plaintes

et procédures ressortissant à la protection, au placement ou à l'adoption des enfants, sauf les prérogatives des corporations professionnelles;

11—Faire des enquêtes, ressortissant aux fins de la Corporation, dans les maternités, pour filles-mères, ou ailleurs;

12—Etudier le statut juridique de l'enfant, et faire des recommandations au gouvernement de la province de Québec et au gouvernement du Canada;

13—Prélever, percevoir, recueillir et détenir des argents et des biens, meubles et immeubles, par subventions, donations, legs, souscriptions, ou autres contributions des gouvernements et des municipalités, ou de toute personne, institution, association, corporation publique ou privée, par des campagnes de souscriptions publiques, ou autrement, pour les fins de la Corporation;

14—Conclure, avec les autorités gouvernementales, municipales, locales ou autres, des conventions qui sembleraient avantageuses pour les fins de la Corporation ou l'une quelconque des dites fins, obtenir de ces dites autorités les droits, privilèges et concessions;

15—Promulguer des règles et règlements, n'allant pas à l'encontre de la loi, des lettres patentes de la Corporation ou de la Loi des Compagnies de Québec pour régir l'admission, la démission, la suspension et l'expulsion des membres, et pour la conduite et l'administration générale des affaires et des intérêts de la Corporation et de ses membres;

16—Faire toute autre chose, que la Corporation croira devoir être faite, pour atteindre les fins de la Corporation ou qui, directement ou indirectement, sera de nature à les favoriser;

17—Faire généralement toutes autres choses inhérentes à la poursuite des fins ci-dessus mentionnées.

Le lecteur peut constater, par

cette lecture, combien Son Excellence Mgr Frenette a voulu que l'oeuvre naissante se penche avec affection sur toutes les misères humaines. Cette fondation, inspirée par la charité évangélique, ne fait que suivre une tradition de trois siècles au service des malheureux et des pauvres.

Assistance publique
Comme les besoins d'ordre financier se sont vite fait sentir, il a fallu demander que l'organisme soit reconnu comme institution d'assistance publique; ce qui a été accordé le 4 juin 1954.

Le jeune diocèse de Saint-Jérôme devançait ainsi plusieurs autres centres et le Service Social est devenu le 3ième Service Social diocésain à s'organiser dans la province de Québec.

Allocations familiales
Au début de février 1954, l'agence a reçu l'autorisation de recevoir et administrer les allocations familiales au bénéfice des enfants qui sont reconnus comme ses protégés.

Réalisations
Au chapitre des réalisations, le Service Social a depuis ses débuts fourni une assistance financière de \$33,022.26 à 1044 foyers, placés 146 enfants en foyers nourriciers, contribué à l'adoption de 75 autres et secouru 18 vieillards. Le nombre total de ses dossiers s'élève à 1493 cas. L'organisme est en outre doté d'un vestiaire pourvu de linges neuf et usagé à l'intention des nécessiteux. Ce service distribue une moyenne de 515 morceaux de linge par mois.

Onze travailleurs sociaux dont deux religieuses du Bon Conseil forment le personnel du Service Social dirigé par M. le chanoine Paul Manseau, B.A., M.S.S., et de ses membres;

16—Faire toute autre chose, que la Corporation croira devoir être faite, pour atteindre les fins de la Corporation ou qui, directement ou indirectement, sera de nature à les favoriser;

17—Faire généralement toutes autres choses inhérentes à la poursuite des fins ci-dessus mentionnées.

L'oeuvre de Son Exc. Mgr Frenette accompli un travail admirable au sein du diocèse de Saint-Jérôme; qui pourrait dire tout le bien qu'elle a déjà accompli? Les effets de son action bienfaisante dépassent tellement l'éloquence même des statistiques.

Nos hommages à la population de Saint-Jérôme et Bienvenue aux Touristes

LAURENTIAN ART POTTERY Inc.

Avenue de la Poterie

SAINT-JEROME — Tél.: 3815

● LAITERIE ● MEUNERIE
● CREMERIE ● ET PRODUITS
● BEURRERIE

d'utilité professionnelle

Avec les hommages de la

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE de la RIVIÈRE du NORD

ST-JEROME, P. QUE.

Tél.: 735-R

TAC MACHINE SHOP

OUVRAGE GENERAL

SOUDURE A L'OXYGENE ET ELECTRIQUE

Supports à pain et réparation de machinerie de boulangerie

260, rue Montigny — St-Jérôme, Qué.

Douglas Sales

CO. LTD

J. Bruce Douglas, prés.

Spécialistes en ameublement scolaire moderne

- SIEGES DE THEATRE
- SIEGES D'EGLISE
- SIEGES D'AVION
- SIEGES DE WAGONS DE CHEMINS DE FER
- SIEGES D'AUTOBUS ET DE CAMIONS

751 rue Fournier

SAINT-JEROME, P. Qué.

Avec nos hommages
à la
population de
SAINT-JEROME

USINE D'OUTILLAGE GAUTHIER LIMITEE

Clôtures — Escaliers — Escaliers de sauvetage —

Outillage — Moules — Emporte-pièces —

Réparations générales — Ouvrage de production

320, rue de Bellefeuille

ST-JEROME, P. Qué.

Tél.: 4788

Avec les compliments de

The EAGLE LUMBER CO. LTD.

● BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

● FABRICANTS DU PLANCHER DE BOIS

FRANC DE MARQUE "Perfection"

TEL.: 3529

300 rue St-Janvier

SAINT-JEROME



Vue aérienne des usines de la Cie de Papier Rolland Limitede à St-Jérôme.

La Cie de Papier "ROLLAND" une dynastie!

Sise en bordure de la Rivière-du-Nord, à l'extrémité sud de St-Jérôme, la Compagnie de Papier Rolland Limitede constitue véritablement une cité dans la Cité... Ses nombreux bâtiments adjacents flanqués de hautes cheminées et ceinturés d'un réseau de voies ferrées sont animés de l'intense activité bien caractéristique d'une importante cité industrielle.

Le nom de "Rolland" évoque la vision d'un empire édifié grâce au dynamisme et à l'esprit d'initiative d'une famille canadienne-française qui s'est transmise de génération en génération et qui a fait fructifier le patrimoine légué par l'honorable Jean-Baptiste Rolland, le fondateur de l'entreprise.

Fabricants de papiers fins reconnus comme les meilleurs au monde, la Cie Rolland fabrique et vend plus du tiers du papier fin fait au Canada. Ses produits sont exportés dans le monde entier et sont répandus d'un bout à l'autre du pays, depuis Terrebonne jusqu'à Vancouver. La conquête de ce vaste marché, la Cie Rolland l'a réalisée en suivant la politique de produire toujours la plus parfaite qualité possible. Ses techniciens et ses chimistes sont qualifiés surveillant constamment la production en cours et sont à la recherche de nouvelles formules scientifiques susceptibles d'améliorer la qualité du papier, si cela se peut. Cette ligne de conduite, la Cie Rolland entend la maintenir dans l'avenir, fidèle en cela à la voie qu'elle s'est tracée. La Cie de Papier Rolland Limitede possède deux moulins, dont l'un est situé à St-Jérôme et compte 450 employés, et l'autre à Mont-Rolland fournissant du travail à 250 ouvriers. Afin de fournir à nos lecteurs une documentation complète de cette industrie de chez nous qui nous fait tellement honneur, nous reproduisons ci-après une remarquable étude historique et technique de la Cie de Papier Rolland Limitede, parue dans l'édition de décembre 1954 de la revue "Le Québec Industriel" et due à la plume de M. L. Lebrun, son rédacteur en chef.

Le fondateur

Au soir du 22 mars 1888, dans une pieuse atmosphère chrétienne, s'éteignit doucement dans la paix du devoir accompli, Jean-Baptiste Rolland, fils d'un humble cultivateur que la Providence avait destiné aux plus grands honneurs, puis jeune apprenti imprimeur dont la prévision et le travail allaient marquer du sceau de la prospérité une industrie canadienne, enfin sénateur âgé dont le fils Damien allait assurer la survivance dynastique à laquelle il avait voué tant d'énergie pour le bien de son cher Québec et de son Canada glorieux!

Quel règne de travail laborieux, de gigantesques combats financiers, de confiance dans son pays, d'initiatives osées, de coups de maître réussis réfléchit la biographie de l'illustre fondateur de la Compagnie de Papier Rolland! N'y remarque-t-on pas, par sa force de caractère, cette soif d'aventures qu'il tient de son aïeul, un sergent de l'armée de Sa Majesté Louis le Quinzième, de France? Mobilisé, le sous-officier français quittait regret et pour toujours le coin cheri des premières heures de son enfance, ses pittoresques Pyrénées sauvages afin de combattre en terre étrangère et lointaine l'ennemi du Roi sous le commandement du Marquis de Montcalm. Les pages les plus sanglantes de l'histoire canadienne s'écrivaient alors et, pendant les années agitées qui marquèrent la chute de l'empire français en Amérique, ce sergent assailli de repos, de grands espaces, de repos, décidait de s'établir à Verchères sur une ferme qu'il défrichera de ses mains et à la sueur d'un homme formé aux vicissitudes de la dure existence militaire.

La prospérité allait lui sourire et il connut le précieux bonheur de fonder un foyer intimement uni. Cet fut être avec un légitime orgueil, teinté sans doute d'angoisse devant l'inconnu, que cet ex-sergent des armées de Louis XV se pencha un jour sur un berceau d'osier où s'agitait le minuscule bébé... son petit-fils né en 1815 et nommé Jean-Baptiste!

Premières armes

La vie rurale n'offrait guère d'attrait au jeune Jean-Baptiste, aussi, dès sa plus tendre adolescence, l'enfant devait émettre vers "la grande ville", ce Montréal "glacé, inhospitalier, qu'il ne connaissait pas mais où il se résignait à gagner son pain quotidien. Et il avait alors à peine quinze ans!

Au cours de la rébellion de 1837, le voici apprenti à "La Mine" dont Ludger Duvernay était alors propriétaire. Trois ans plus tard, il risque toutes ses économies, amassées de peines et de misères, dans une aventure commerciale qui allait décider de tout son avenir et... jusqu'à un certain degré... de l'avenir du Québec industriel. Avec son camarade des

premières heures, John Thompson, il achète pour trois cents dollars, dont la moitié comptant, une vieille imprimerie; il y consacre toutes ses énergies et ses talents d'organisateur si bien qu'en 1842, l'affaire rapportant d'intéressants bénéfices, il loue une minuscule propriété sise angle des rues St-Vincent et St-Amable dans le quartier des affaires et y fonde une librairie. Son génie d'industriel ne tarde pas à se manifester davantage; très bientôt, il est en mesure de bâtir son propre édifice aux numéros 12 et 14 de la rue St-Vincent. La librairie Rolland, (car c'est vers l'édition qu'il a orienté son atelier d'imprimerie) édite alors des livres éducatifs et religieux en plus de quelques romans canadiens.



M. Lucien ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland Ltée.

Débuts de l'entreprise

1860! Depuis les pénibles jours de 37, le Canada progresse dans la paix et s'oriente vers la Confédération. Chez nos voisins du sud, l'élection d'Abraham Lincoln n'apporte au peuple canadien aucun écho bien spécial quoique Jean-Baptiste Rolland, suivant étroitement la politique américaine, soutient que le problème de l'esclavage présenté par le nouveau président est un dangereux baril de poudre. Comme son intuition le prévoyait, le Sud vote la guerre. Un vent de haine et de feu balaye l'Amérique, du golfe du Mexique jusqu'aux frontières canadiennes. Chez cette nation déchirée, le commerce est pratiquement paralysé apportant, par ricochet, une prospérité extraordinaire chez nous. Or les problèmes que devait connaître notre génération en 1940, Jean-Baptiste Rolland les envisageait à ce moment; il pouvait vendre en quantité mais la marchandise se faisait rare; la guerre sanglante, doublée des pressions politiques mises en oeuvre par le congrès américain, rendait les importations difficiles... et la librairie Rolland achetait son papier de la France et de l'étranger. Les réserves s'épuisaient. Un jour, M. Rolland se demanda pourquoi lui et ses fils ne fabriqueraient pas eux-mêmes le papier dont ils devaient se servir. Il sema ici et là son audacieuse idée.

Or, au pied de nos paisibles Laurentides, le curé Labelle — cet abbé défricheur dont s'enorgueillit justement notre histoire — poursuivait avec ardeur et zèle la colonisation de nos montagnes. Ayant entendu parler du projet caressé par M. Rolland, il vint le voir pour lui proposer, avec la plus grande simplicité, d'établir sa fabrique à Saint-Jérôme. L'abbé Labelle est un avocat puissant et convaincu si bien que Jean-Baptiste Rolland se rend dans cette ville; il y rencontre un groupe de citoyens qui le sollicitent, le pressent de s'installer au milieu d'eux. Ne lui offre-t-on pas des contrats

édiant à un prix nominal des propriétés de son choix (le site même de la présente usine?) Le pionnier de l'industrie du papier de luxe au Canada est décidé; bientôt, sur le sol jérômien, s'élève le premier moulin à papier Rolland. En 1882, Monseigneur Fabre bénissait le nouvel édifice. L'empire Rolland était fondé... et il allait progresser en dépit des sombres prédictions des prophètes de malheur!

La très grande majorité des hommes d'affaires du temps jugeait l'entreprise sinon téméraire, du moins hasardeuse. Parmi la foule des difficultés sérieuses à être envisagées par l'industrie naissante, il fallait compter l'inexpérience des procédés de fabrication du papier dont l'art était un secret jalousement gardé par les fabricants. La Providence veillait; toutes les difficultés s'aplanirent et disparurent; le moulin de St-Jérôme prit un essor formidable que lui enviaient les hommes mêmes qui l'avaient remis à sa naissance.

Comme tout empire prospère, une politique de production fut bientôt adoptée. Les Rolland se confineront donc à la fabrication des papiers fins, spécifiquement, de papiers chiffons; on peut dire qu'ils ont su se maintenir au premier rang dans la fabrication de papiers fins depuis la fondation jusqu'à présent.

Développements

Sous le règne (ou la présidence) de Damien E. Rolland, il est à noter que les papiers Rolland obtinrent des prix aux expositions d'Amvers en 1865, de Chicago en 1893 et, digne couronnement s'il en fut, de Paris en 1900. L'empire industriel doit nécessairement repousser ses frontières devant l'ampleur qu'il prend. En 1902, s'avançant dans le royaume des défricheurs du nord, S.J.B. Rolland examine attentivement le pouvoir d'eau que recèle la Rivière-du-Nord à Ste-Adèle et l'achète d'un Américain. De ce jour, la famille allait prêter son nom à un village; les cartes géographiques du Québec allaient perpétuer à jamais la souche française de cette famille canadienne: Mont-Rolland était fondé.

En 1904, par une magnifique journée de juillet, l'eau de la Rivière-du-Nord court pour la première fois le long d'un tube de bois longeant son lit, jette le poids de sa masse liquide sur des turbines qu'elle actionne et met ainsi en mouvement la machine à fabriquer le papier: Mont-Rolland vivra!

L'usine fut incorporée sous le nom: "Les Moulins du Nord" et M. S.J.B. Rolland en devient le président, M. J.-D. Rolland le vice-président et M. Jean Rolland, le gérant. Les affaires des deux moulins (St-Jérôme et Mont-Rolland) furent enfin combinées en une seule compagnie lorsque la Cie de Papier Rolland adopta officiellement cette raison sociale en 1912.

Exportation

Près de trois-quarts de siècle plus tard, le Conseil d'administration de la Compagnie de Papier Rolland envisage l'avenir avec la plus entière confiance; l'entrevue de vastes horizons, ouvre des marchés jusqu'ici inaccessibles, élimine des frontières afin qu'autres nations puissent bénéficier de la superbe qualité des papiers fins vendus d'un Can. da loin, loin, d'un Québec presque inconnu. Sur ces feuilles vierges s'éteignent des symboles et les calculs qui chanteront peut-être la face du monde; sur ce papier blanc, le génie littéraire laissera à la postérité le fruit de ses travaux; le savant européen, le politicien asiatique,

BIOGRAPHIE de M. Lucien Rolland

M. Lucien Rolland, B.A., B.A.Sc., I.C., est né à St-Jérôme en 1918 d'Olivier Rolland et d'Alme Dorion, petite-fille de Sir Aimé Dorion.

Après avoir terminé sa rhétorique au collège Jean de Brébeuf de Montréal, M. Rolland étudia deux années à Loyola, où il obtint son B.A., puis il entra à Polytechnique où il décrocha ses diplômes en génie civil et en sciences appliquées le 29 mai 1942. Le lendemain, il épousa une amie d'enfance, Marie de Lorimier. Les Rolland ont maintenant cinq enfants.

M. Lucien Rolland est président de la Cie de Papier Rolland Ltée, dont il assume également la direction comme gérant général.

Comme directeur d'un groupement d'employeurs connu sous le nom de Canadian Fine & Specialty Paper Mills, M. Rolland a entrepris, en 1951, des négociations très importantes avec des syndicats ouvriers, réglant à l'amiable le sort de quelque 5,000 ouvriers de différentes usines de papier fin du Québec et de l'Ontario.

M. Rolland est membre de l'American Management Association, de l'Engineering Institute, de la Technical Association of Pulp & Paper Industry, de la Canadian Pulp & Paper Association, de la National Association of Purchasing Agents, du Montreal Board of Trade, de l'Association canadienne des Manufacturiers, des Chambres de Commerce de Saint-Jérôme et de la province de Québec et du Canada.

Il est directeur de la Gathenau Power Co., de la Société canadienne de la Croix-Rouge.

de l'Association des Manufacturiers canadiens; membre du club Rotary Saint-Denis, du Cercle Universitaire et du St. James' Club (de Montréal), du National Club et de l'Empire Club (de Toronto).

M. Rolland est également président de l'Association des Anciens du Collège Jean de Brébeuf.

M. Rolland est un fervent des oeuvres sociales et charitables, qu'il dirige avec enthousiasme et compétence. Président de la Fédération des Oeuvres de charité du diocèse de Saint-Jérôme depuis 1951, il en dirige la campagne annuelle qui rapporte quelque \$33,000. Il a pris sous son égide la section Saint-Jérôme de la Croix-Rouge, qui vient de recueillir 1,400 flacons (120 gallons) de sang pour la banque de l'Association.

M. Rolland est de plus un sportif. Il aime surtout la chasse et la pêche. Jeune et plein d'entrain, M. Rolland s'efforce constamment de tirer parti de toutes les difficultés qu'il rencontre. Il le fait toujours avec le sourire de l'homme content de vivre avec intensité.

Ses qualités d'administrateur, son jugement, son esprit de décision et de justice lui ont mérité la confiance entière de son bureau de direction, de ses collègues dans l'industrie et des ouvriers dont il dirige les destinées.

(Extraits d'une biographie publiée par M. Marcel A. Gagnon, dans le Bulletin des Anciens du Collège Jean de Brébeuf.)

Seconde phase

Ici se termine la première phase des opérations; la seconde consistera à raccourcir et triturer les fibres davantage. Rappelons ici que les fibres de cellulose possèdent des propriétés particulières dont on tire profit dans la fabrication du papier. En séchant une masse mouillée de fibres de cellulose, ces fibres se soudent ensemble partout où elles se touchent. Les opérations de raffinage ont donc pour but de rendre les fibres aussi courtes que nécessaire et aussi effilochées que possible afin qu'elles se marient avec facilité. Ce qui a pour effet de rendre le papier robuste et solide! En principe, les qualités régulières du papier fin sont la somme conjuguée des avantages de la fibre, des charges minérales de la colle de résine et de l'alun puis d'un traitement additionnel et surface à l'amidon ou à la colle animale. L'art de fabriquer le papier consiste précisément à mélanger selon des proportions rigoureusement stipulées les types de fibres appropriées puis à les traiter mécaniquement juste de la bonne façon pour produire d'abord une demi-pâte d'une longueur parfaite, ensuite une pâte correctement raffinée et enfin à placer les fibres ensemble sur la machine à papier. Simple, n'est-ce pas? Mais encore faut-il que ce soit "juste de la bonne façon". Or, cette "bonne façon" est aujourd'hui atteinte mécaniquement grâce à un malaxeur servant à mélanger les ingrédients que l'on y jette selon la formule bien définie pour chacune des qualités de papier à fabriquer.

Fabrication

Pourtant lorsqu'une main quelconque s'allonge pour ramasser une feuille de papier de luxe, sait-elle, cette main, tout le travail d'une rigoureuse précision, toute la machinerie compliquée et dispendieuse, toute la surveillance soutenue, toutes les recherches et expériences innombrables, la formidable mise de fonds que cette feuille vierge a coûtée? En vérité, on ne fabrique pas du papier fin; on le crée avec amour, avec passion, avec révérence même! Et que d'opérations complexes ne doit-il pas traverser avant d'échouer sur le bureau de l'écrivain!

Premier stage

Visitez brièvement les vastes moulins de St-Jérôme et notons ensemble les opérations requises pour la création d'une feuille de papier. D'abord, que sont donc ces immenses ballots qui s'empilent dans toute cette section de l'usine? Ce que vous voyez là, c'est en vérité du papier fin avant les procédés chimiques et mécaniques qui le transformeront; en effet, ce sont là des ballots de chiffons. Chiffon? Voilà bien un substantif plutôt imprécis pour désigner la matière première des papiers-chiffons. En fait, "retailles" conviendrait mieux; ne s'agit-il pas en effet de retailles de chemises, de nappes, de draps de lit et autres articles de toile ou de coton qui arrivent aux moulins directement des usines fabriquant ces produits. On commence tout d'abord par réduire les chiffons tissés en fibres individuelles et séparées d'une longueur d'environ un demi-pouce et d'une blancheur comme d'une propreté absolue. Une machine, quelque peu semblable à votre moulin à gazon, accomplit ce premier travail. Ensuite, un cylindre rotatif, muni de pointes d'acier de six pouces, les projette en tous sens pendant qu'un ventilateur aspire les poussières de même que les fibres trop courtes. Les chiffons ainsi épurés sont attentivement examinés par des ouvrières spécialisées dans ce travail.

Puisque beaucoup de ces chiffons sont de couleur et comme à plaisir d'entre eux contiennent de l'amidon, de l'empois et autres matières, on les purifie à l'aide de vapeur et de produits chimiques dans une énorme bouilloire rotative, nendant six à douze heures. Un rinçage complet termine ce stage de la fabrication du papier fin.

Dans une autre machine, des lames d'acier déchiquètent les chiffons en fibres alors qu'un cylindre hexagonal recouvert d'un grillage très fin presse les chiffons sans surface pour l'équilibre de l'eau sale. Le "suif" et l'efflorescence dure environ six heures. Ensuite, l'on ajoute de l'hypochlorite de calcium pour blanchir les fibres. Après un autre lavage pour débarrasser le matériel de l'hypochlorite de calcium, les fibres flottantes constituent ce que l'on appelle la "demi-pâte" et nous sommes à mi-chemin de la machine à papier. La demi-pâte doit passer dans les Voitraps (cylindres spéciaux) où, projetée sur la paroi intérieure, la demi-pâte effectue une descente en spirale de haut en bas, pour remonter

Raffinage

Ces substances partiellement traitées et mêlées suivant la formule sont main tenant prêtes à être raffinées davantage comme on la déjà mentionné. Ce raffinage additionnel débute dans une pile raffineuse, machine massive (le cylindre pèse à lui seul 23 tonnes) qui s'avère un véritable instrument de précision. L'on y fait circuler, dans une eau pure et filtrée, les matières de fabrication qui passent sous un cylindre rotatif armé de lames d'acier glissent sur les barres fixes de trois platines de fondation. A mesure que les fibres sont amenées et raménées sous le cylindre de la pile, elles deviennent désagrégées, "fibrillées" ou raffinées et cela dans une proportion correspondant aux exigences de la qualité du papier en cours de fabrication. Le cylindre de la pile raffineuse est supporté par un système de leviers dont le fonctionnement est assuré par deux cylindres pneumatiques permettant un contrôle parfait de la pression du rouleau sur les platines de fondation. Ce contrôle automatique assure par un robot permet ainsi de passer d'un lot à un autre lot tout en assurant aux fibres le même degré de raffinage. Cela est extrêmement important puisque c'est ici que se déterminent les caractéristiques fondamentales du papier. Enfin la machine dite "Jouan" accomplit la dernière phase du raffinage des papiers tout-chiffon et mi-chiffon. Un cône métallique armé de lames tourne à l'intérieur d'un tronc de cône également armé de lames; le cône intérieur peut être avancé ou reculé, réglant ainsi la pression entre les lames, pendant que la pâte à papier y circule. Nous sommes

(Suite à la page 18)

Les produits de "Bellani Foods Ltd" sont renommés

La Cie "Bellani Foods Ltd" est l'initiative couronnée de succès d'un sympathique couple Canadien français, M. et Mme Georges Bellani.

Fondée voici dix-sept ans et établie à St-Jérôme depuis 1947, "Bellani Foods Ltd" se consacre à la fabrication de produits alimentaires dont la réputation n'est plus à faire.

Nous vous permettons de transmettre à nos lecteurs le récit que nous a fait M. Bellani des débuts de son entreprise.

Cette tradition ne s'est jamais d'ailleurs démentie chez Bellani. Mme Bellani garde toujours le contrôle de la qualité des produits fabriqués.

Établie rue Fournier à St-Jérôme, la Maison Bellani a choisi ce site à cause de sa proximité des célèbres hôtelleries des Laurentides.

Aujourd'hui la fameuse marque "Bellani" est répandue dans toute la Province de Québec. Bellani Foods Ltd emploie une main d'œuvre de 15 cuisiniers et compte 6 représentants à l'extérieur.

Le Conseil d'administration de la Cie se compose en outre de M. et Mme Georges Bellani respectivement président et directrice.

M. Bellani envisage l'avenir avec optimisme et projette d'étendre son commerce d'un océan à l'autre du pays.

Que la maison Bellani maintienne la saveur inégalable de ses produits et nous ne doutons pas de son ascension rapide.

LA CIE MONACO LTEE

fabrique des meubles d'enfant

L'origine de cette industrie authentiquement canadienne française remonte à 1928, quand elle fut fondée à Montréal.

La Cie MONACO Ltée se spécialise dans la fabrication de la ligne complète des meubles d'enfant.

L'industrie produit également divers autres articles en bois. Les marchandises sont écoulées dans tout le Canada.

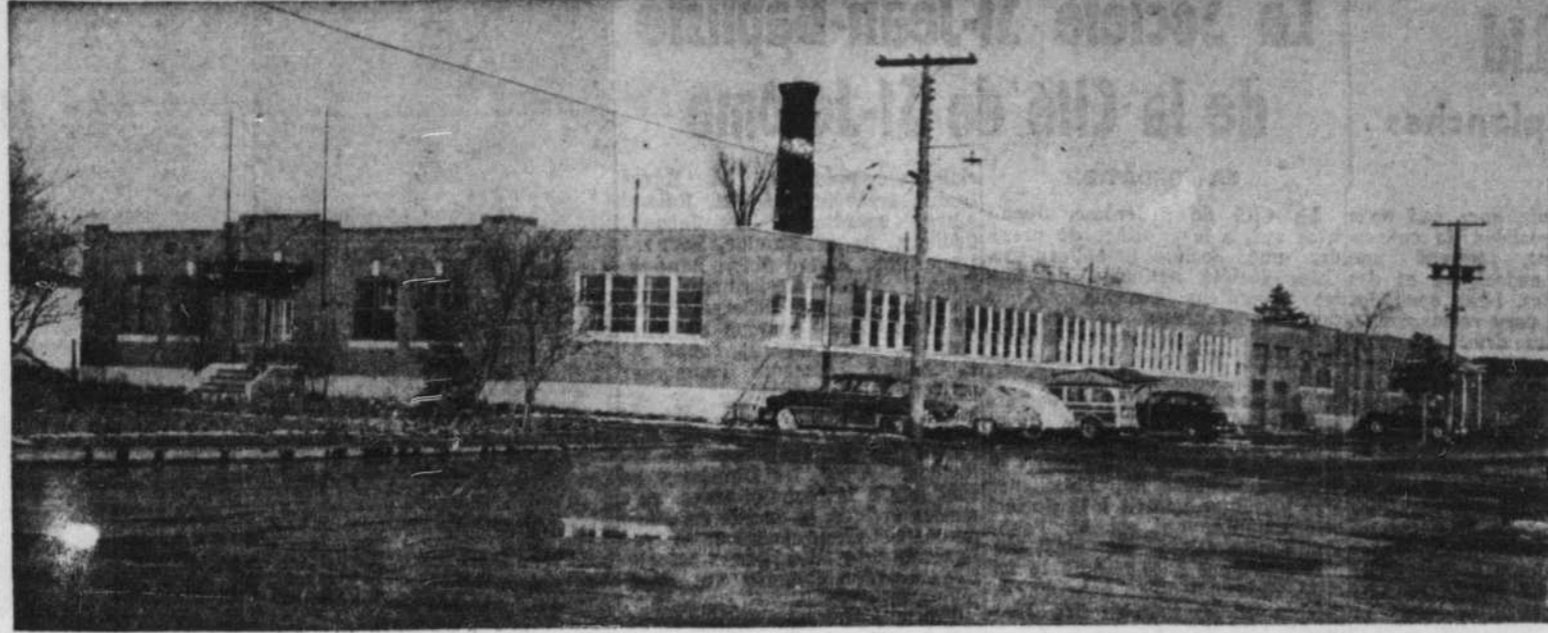
La compagnie, qui compte en temps normal une trentaine d'employés, fut durement éprouvée en 1943 par un incendie qui détruisit tout.

Il partage ses loisirs entre les oeuvres sociales et la vie de famille.

En septembre 1938, il épousait Antoinette Voyer, fille de Aldéric Voyer, d'Outremont.

Le Devoir est en vente aux endroits suivants dans la ville de St-Jérôme.

Le Devoir est en vente aux endroits suivants dans la ville de St-Jérôme.



Vue d'une importante et prospère manufacture de tricot établie à Saint-Jérôme depuis l'automne de l'an 1939.

Quelques industries représentatives de St-Jérôme

La Laurentian Art Pottery

Fondée depuis 15 ans par M. Victor Kominik, artiste tchécoslovaque émigré au pays, la Laurentian Art Pottery constitue l'une des plus intéressantes industries de St-Jérôme à visiter.

La poterie Laurentian Art compte une dizaine d'employés qui s'adonnent à tous les stades de l'art de la poterie.

Cette production comprend des coupes, des bols, des assiettes, des bibelots et souvenirs de toutes sortes à l'intention des touristes.

Depuis le décès de M. Kominik, Mme Kominik et son fils Jean assument la direction de l'entreprise qui a donné son nom à la rue sur laquelle elle a pignon.

Les Brévages St-Jérôme Enrg. fabriquent et embouteillent des liqueurs douces dans des formats 30 onces de famille.

Les Brévages St-Jérôme Enrg. sont des plus populaires dans la région des Laurentides.

La Cie des Produits Ciment de Saint-Jérôme Limitée.

La Fonderie M. I. Viau & Fils, Ltée célèbre cette année son 70e anniversaire de fondation.

C'est en effet au cours de l'année 1885 que furent jetées les bases de la Cie M. I. Viau et Fils Ltée.

Le Bureau de direction de la Maison Viau et Fils Ltée se compose actuellement de Mme L. Hotte, présidente.

En outre, l'usine possède un département de production générale... à titre d'exemple, citons la fabrication des freins de sécurité pour les chemins de fer.

L'usine d'Outillage Gauthier Ltée dessert une nombreuse clientèle dans un vaste territoire qui s'étend du Nord de Montréal jusqu'à Ottawa.

Le conseil d'administration de la Compagnie est formé de MM. Lionel Gauthier, président; Eloi Gauthier, vice-président; A.-Raoul Gauthier, sec.-trés.; Ferdinand Gauthier (père), René-J. Gauthier, Jean-Paul Gauthier, et Vital Gauthier, directeurs.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

employés lui prêtent main-forte en temps normal.

Également propriétaire d'une carrière à l'Ascension, M. Parent envisage d'importants développements dans un avenir prochain.

Très affable et volontiers causer, M. Parent est le prototype même de l'artisan fier de son métier et heureux de le pratiquer.

La clientèle se recrute surtout dans le Québec mais une certaine partie de la production est acheminée vers l'Ontario.

L'année 1955 débute sous d'heureux auspices pour l'entreprise dont la marche ascendante promet de se poursuivre dans les prochaines années.

Voici une raison sociale dont le premier mot nous laisse perplexes. En voici l'explication: "Tac" n'est nul autre chose que le pseudonyme du sympathique et jovial propriétaire de l'usine, M. Vincent Desjardins.

M. Vincent Desjardins, "Tac" pour les intimes, n'en demeure pas moins un homme d'affaires averti.

La Cie des Produits Ciment de Saint-Jérôme Limitée.

La Fonderie M. I. Viau & Fils, Ltée célèbre cette année son 70e anniversaire de fondation.

C'est en effet au cours de l'année 1885 que furent jetées les bases de la Cie M. I. Viau et Fils Ltée.

Le Bureau de direction de la Maison Viau et Fils Ltée se compose actuellement de Mme L. Hotte, présidente.

En outre, l'usine possède un département de production générale... à titre d'exemple, citons la fabrication des freins de sécurité pour les chemins de fer.

L'usine d'Outillage Gauthier Ltée dessert une nombreuse clientèle dans un vaste territoire qui s'étend du Nord de Montréal jusqu'à Ottawa.

Le conseil d'administration de la Compagnie est formé de MM. Lionel Gauthier, président; Eloi Gauthier, vice-président; A.-Raoul Gauthier, sec.-trés.; Ferdinand Gauthier (père), René-J. Gauthier, Jean-Paul Gauthier, et Vital Gauthier, directeurs.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

remonte à 1920. Ce n'est cependant que depuis 1941 qu'elle est connue sous sa raison sociale actuelle.

Très affable et volontiers causer, M. Parent est le prototype même de l'artisan fier de son métier et heureux de le pratiquer.

La clientèle se recrute surtout dans le Québec mais une certaine partie de la production est acheminée vers l'Ontario.

L'année 1955 débute sous d'heureux auspices pour l'entreprise dont la marche ascendante promet de se poursuivre dans les prochaines années.

Voici une raison sociale dont le premier mot nous laisse perplexes. En voici l'explication: "Tac" n'est nul autre chose que le pseudonyme du sympathique et jovial propriétaire de l'usine, M. Vincent Desjardins.

M. Vincent Desjardins, "Tac" pour les intimes, n'en demeure pas moins un homme d'affaires averti.

La Cie des Produits Ciment de Saint-Jérôme Limitée.

La Fonderie M. I. Viau & Fils, Ltée célèbre cette année son 70e anniversaire de fondation.

C'est en effet au cours de l'année 1885 que furent jetées les bases de la Cie M. I. Viau et Fils Ltée.

Le Bureau de direction de la Maison Viau et Fils Ltée se compose actuellement de Mme L. Hotte, présidente.

En outre, l'usine possède un département de production générale... à titre d'exemple, citons la fabrication des freins de sécurité pour les chemins de fer.

L'usine d'Outillage Gauthier Ltée dessert une nombreuse clientèle dans un vaste territoire qui s'étend du Nord de Montréal jusqu'à Ottawa.

Le conseil d'administration de la Compagnie est formé de MM. Lionel Gauthier, président; Eloi Gauthier, vice-président; A.-Raoul Gauthier, sec.-trés.; Ferdinand Gauthier (père), René-J. Gauthier, Jean-Paul Gauthier, et Vital Gauthier, directeurs.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

continuel dans le magasin de l'usine, Tac Machine Shop est certainement aussi populaire dans la région que "Tac" lui-même.

Également propriétaire d'une carrière à l'Ascension, M. Parent envisage d'importants développements dans un avenir prochain.

Très affable et volontiers causer, M. Parent est le prototype même de l'artisan fier de son métier et heureux de le pratiquer.

La clientèle se recrute surtout dans le Québec mais une certaine partie de la production est acheminée vers l'Ontario.

L'année 1955 débute sous d'heureux auspices pour l'entreprise dont la marche ascendante promet de se poursuivre dans les prochaines années.

Voici une raison sociale dont le premier mot nous laisse perplexes. En voici l'explication: "Tac" n'est nul autre chose que le pseudonyme du sympathique et jovial propriétaire de l'usine, M. Vincent Desjardins.

M. Vincent Desjardins, "Tac" pour les intimes, n'en demeure pas moins un homme d'affaires averti.

La Cie des Produits Ciment de Saint-Jérôme Limitée.

La Fonderie M. I. Viau & Fils, Ltée célèbre cette année son 70e anniversaire de fondation.

C'est en effet au cours de l'année 1885 que furent jetées les bases de la Cie M. I. Viau et Fils Ltée.

Le Bureau de direction de la Maison Viau et Fils Ltée se compose actuellement de Mme L. Hotte, présidente.

En outre, l'usine possède un département de production générale... à titre d'exemple, citons la fabrication des freins de sécurité pour les chemins de fer.

L'usine d'Outillage Gauthier Ltée dessert une nombreuse clientèle dans un vaste territoire qui s'étend du Nord de Montréal jusqu'à Ottawa.

Le conseil d'administration de la Compagnie est formé de MM. Lionel Gauthier, président; Eloi Gauthier, vice-président; A.-Raoul Gauthier, sec.-trés.; Ferdinand Gauthier (père), René-J. Gauthier, Jean-Paul Gauthier, et Vital Gauthier, directeurs.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

Gobeil et Frère Enrg., ébénistes

La Maison connue sous la raison sociale Gobeil et Frère Enrg. est aujourd'hui la propriété exclusive d'un sympathique jeune industriel de St-Jérôme, M. Eloi Gobeil, ébéniste de sa profession.

Passés maîtres dans leur métier, les frères Paquin sont toujours désireux de fournir à leurs nombreux clients des produits parfaits et de la plus haute qualité.

L'année 1955 débute sous d'heureux auspices pour l'entreprise dont la marche ascendante promet de se poursuivre dans les prochaines années.

Voici une raison sociale dont le premier mot nous laisse perplexes. En voici l'explication: "Tac" n'est nul autre chose que le pseudonyme du sympathique et jovial propriétaire de l'usine, M. Vincent Desjardins.

M. Vincent Desjardins, "Tac" pour les intimes, n'en demeure pas moins un homme d'affaires averti.

La Cie des Produits Ciment de Saint-Jérôme Limitée.

La Fonderie M. I. Viau & Fils, Ltée célèbre cette année son 70e anniversaire de fondation.

C'est en effet au cours de l'année 1885 que furent jetées les bases de la Cie M. I. Viau et Fils Ltée.

Le Bureau de direction de la Maison Viau et Fils Ltée se compose actuellement de Mme L. Hotte, présidente.

En outre, l'usine possède un département de production générale... à titre d'exemple, citons la fabrication des freins de sécurité pour les chemins de fer.

L'usine d'Outillage Gauthier Ltée dessert une nombreuse clientèle dans un vaste territoire qui s'étend du Nord de Montréal jusqu'à Ottawa.

Le conseil d'administration de la Compagnie est formé de MM. Lionel Gauthier, président; Eloi Gauthier, vice-président; A.-Raoul Gauthier, sec.-trés.; Ferdinand Gauthier (père), René-J. Gauthier, Jean-Paul Gauthier, et Vital Gauthier, directeurs.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

La Cie M. I. Viau et Fils Ltée est d'autre part l'une des fonderies les mieux connues dans l'Est du pays.

G. H. PARENT
Manufacturier de monuments - Lettrage et ouvrage de tous genres
SAINT-JEROME, P. QUE.

HOMMAGE de BREUVAGES ST-JEROME
Agents exclusifs de Seven-Up pour St-Jérôme.
232 rue Ste-Paule SAINT-JEROME, P. Qué.

Courtoisie de H. TINSLEY & CO. LTD
Manufacturiers d'instruments électriques de précision pour la recherche et l'industrie
Boîte No 33 ST-JEROME, P. Qué.

GOUTEZ CES DELICIEUX PRODUITS!
Avec les compliments de BELLANI FOODS Ltd
ST-JEROME, P.Q.
1 BOEUF À LA MODE, 1 RAVIOLI, 1 HOT CHICKEN SAUCE, 4 SAUCES ITALIENNES, 2 SPAGHETTI ITALIENS, 2 RAGOUTS DE BOULETTES

Avec les compliments de la LAURENTIAN TEXTILE Co. Ltd
TRICOTERIE
CHANDAILS, TRICOTS DE TOUS GENRES
Bureau-chef et ateliers SAINT-JEROME P. QUE.

La Laurentide Metal Stamping Ltd

fabrique pour la ménagère canadienne des planches à repasser de choix

Une visite aux usines de Laurentide Metal Stamping Ltd est une expérience vraiment captivante, tant à cause de l'intérêt qu'elle suscite du point de vue technique que de la personnalité attachante de ses directeurs.

Cette compagnie qui a deux reprises s'est vue décerner le premier prix de l'Award Institute d'Ottawa pour les articles d'utilité domestique, est l'unique fabricante de la province de Québec de planches à repasser en métal, et l'une des rares maisons spécialisées dans cette production au Canada. De modèles très divers, ces planches à repasser perforées ont l'avantage de conserver le "pad" toujours sec et de faire pénétrer la vapeur d'un travers à l'autre du linge. Exactement onze variétés de ces planches à repasser dont la plupart sont munies d'un appui-fer et ajustables sont produites aux ateliers de la Laurentide Metal Stamping. Leurs marques de commerce renommées sont les suivantes: Popular, Sturdee, De Luxe-Sturdee et Super Knee Room.

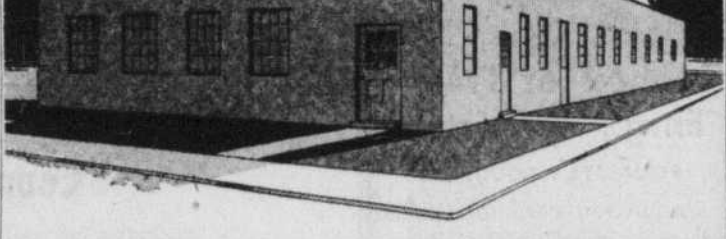
La ménagère canadienne a été littéralement conquise par ces nouvelles planches à repasser qui s'avèrent à la fois pratiques et durables puisque l'acier est un métal qui ne s'altère pas à la simple chaleur d'un fer tout chaud qu'il soit. Il ne faut donc pas s'étonner si leur production en quelque sept ans a littéralement dépassé.

La Laurentide Metal Stamping ne vend pas ses produits au détail, cependant la ménagère a-

visée pourra facilement les trouver à prix modiques à tous les magasins à rayons, quincailleries ou chez les marchands de meubles à travers tout le pays.

L'industrie produit en outre un modèle de planches à repasser pour fillettes, 4 formats de pelles d'enfants, un modèle exclusif de grille pour bûches (pour la neige), trois modèles d'escabeaux en métal, ainsi que des tabourets en acier.

L'entreprise, fondée voici dix ans, compte un personnel de 25 employés. Ses fondateurs ont été MM. Roger et Roland Charlebois, conjointement avec Mme D. Charlebois, respectivement président, vice-président et secrétaire-trésorier de la Compagnie. Les



Voici l'une des plus intéressantes industries de Saint-Jérôme, la Laurentide Metal Stamping Ltd.

La Société St-Jean-Baptiste de la Cité de St-Jérôme

SA FONDATION

La Cité de St-Jérôme, depuis trois ans, a le privilège de posséder une Société Saint-Jean-Baptiste, société nationale de tous les Canadiens français. A la demande expresse de Son Excellence Monseigneur Emilien Frenette, Evêque de Saint-Jérôme, la Société fut fondée le 27 janvier 1952. Les directeurs fondateurs furent MM. Raoul Beaulne, René W. Hébert, Alfred Foisy, Raymond Pichette et Edouard Faubert. Son Excellence Mgr l'Evêque donna à la Société un umonier qui est M. l'abbé Paul-Emile Allard. Et ainsi prenait naissance à St-Jérôme la Société St-Jean-Baptiste pour l'avancement et les intérêts des Jérômiens.

SON BUREAU DE DIRECTION
Après trois ans d'existence, le Bureau de direction de la Société se compose comme suit: M. Luc Forest, président; M. Georges Au-

clair, vice-président; M. Hervé Braun, trésorier; et MM. Roland Alary, secrétaire; M. Jacques Cadieux, Raoul Beaulne, Bernard Desjardins, Alfred Foisy, René W. Hébert, D.D. Desjardins, Jean Chaloux, Lucien Roberge, René Gauthier, Paul Bourdon et René Laurice, directeurs. M. l'abbé E. Allard, demeure l'umonier patriote et clairvoyant.

SES ŒUVRES

Toute fondation est pénible et il en est des peuples comme des individus. Aussi, les Directeurs se sont mis à la tâche et après trois années ardues, la Société est fière de ses œuvres qui concourent avec la sympathie des autres associations au bien commun des Jérômiens.

Elle a pensé faire œuvre d'éducation nationale en fondant un bulletin mensuel qu'elle fait parvenir aux membres pour les tenir en contact avec les réalisations et mots d'ordre et leur insuffler de l'enthousiasme.

Elle a institué aussi 18 prix de la Langue Française dans toutes les écoles de Saint-Jérôme. Dans le but d'apprendre à l'enfant l'esprit d'économie, la Société a établi un système de la Caisse d'Épargne Scolaire de concert avec les autorités de la Commission Scolaire de Saint-Jérôme. Ainsi, en s'occupant de la jeunesse, l'avenir du pays, elle a pensé faire œuvre éminemment nationale et éducative.

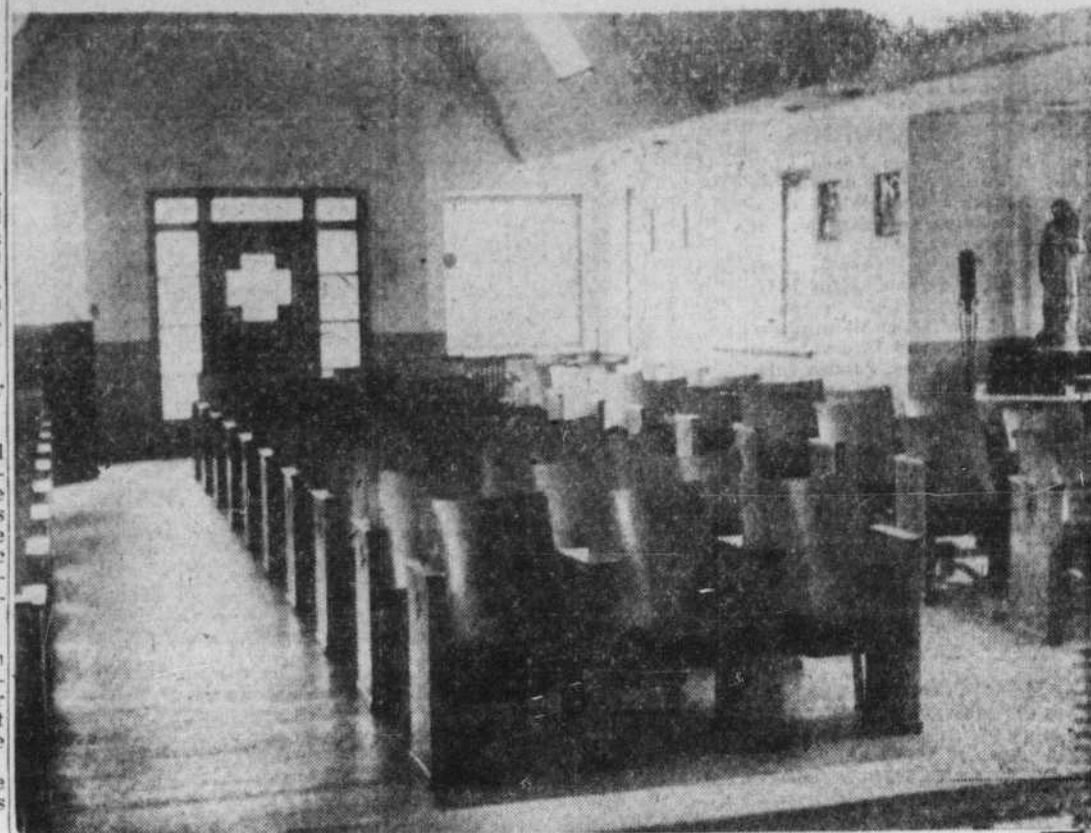
Poursuivant son travail d'éducation nationale au milieu de la jeunesse, la Société fait don à toutes les écoles d'un drapeau fleurdélié afin d'apprendre aux enfants, de concert avec les professeurs, le respect et l'attachement dus à notre drapeau.

Afin d'instruire et de faire connaissance avec les membres, la Société a organisé des buffets-café-sociétés. C'est ainsi que des conférenciers de marque en matière nationale nous laissent leurs convictions et leurs lumières nationales.

Puis, la Société s'intéresse aussi à venir en aide à toutes les bonnes causes dans la mesure de ses moyens. Ainsi, elle a souscrit à l'Œuvre de Maillardville, à l'École du Père Bélanger, à Vancouver aux Œuvres de Mer l'Evêque, à l'Œuvre des Vocations, à la Chorale mixte "Les Voix des Laurentides", au IIIe Congrès de la Langue Française.

Enfin, la Société Saint-Jean-Baptiste n'a rien négligé depuis trois ans pour célébrer avec tout l'éclat qui s'impose, la Fête Patronale des Canadiens français du 24 juin. Et pour garder un souvenir impérissable, elle a fait filmer les deux dernières célébrations nationales qui eurent lieu dans notre cité.

Luc FOREST, prés.
Société Saint-Jean-Baptiste section Saint-Jérôme



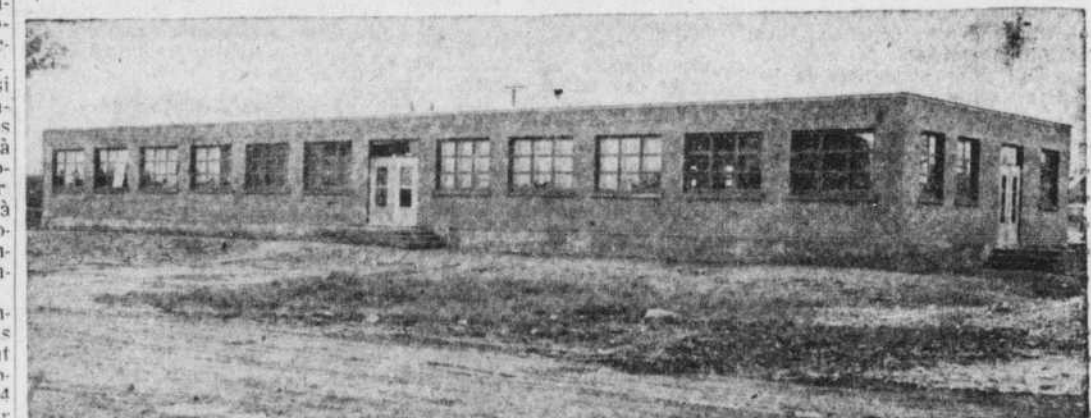
Vue d'une chapelle meublée par la Cie Douglas Mfg Co Ltd.

La formation des compagnies sœurs "Douglas Mfg Co Ltd" et "Douglas Sales Co Ltd" remonte à 1947. M. J. Bruce Douglas, âgé de 48 ans, ancien pilote civil de la "Royal Air Force Ferry Command" en est le président. Les ateliers situés rue Fournier dans les anciennes propriétés du camp militaire de Saint-Jérôme fournissent du travail à près de 30 employés.

Les entreprises "Douglas" se spécialisent dans la fabrication de sièges de toutes sortes, tels que SIEGES D'AVION, SIEGES D'EGLISE, SIEGES DE THEATRE, SIEGES D'AUTOBUS ET DE WAGONS DE CHEMINS DE FER, SIEGES D'ARENA ET D'AUDITORIUM. La maison produit également une ligne complète de SIEGES D'ECOLIER, plusieurs modèles de CHAISES PLIANTEES ET ENCAISSABLES ainsi que des ESCABEAUX pour AEROPORTS.

Seuls manufacturiers de sièges de théâtre et d'avion de la Province de Québec, la "Cie Douglas Mfg Co Ltd" conçoit et dessine ses propres modèles; elle en exécute ensuite entièrement la fabrication selon des procédés exclusifs qu'elle a mis au point. Sa vaste clientèle se répartit dans tout le pays et jusqu'à l'étranger, particulièrement en Amérique du Sud et dans les contrées scandinaves.

M. J. Bruce Douglas entrevoit les années à venir avec confiance puisqu'il est désireux de doubler le capital investi dans l'entreprise et d'achever... le chiffre de ses ventes.



Vue des ateliers de la "H. Tinsley & Co Ltd, situés rue Ste-Paule. Cette compagnie londonnienne a établi son unique succursale canadienne à St-Jérôme, durant l'année 1952; elle y fabrique des instruments électriques de précision faits à la main et destinés à la recherche et à l'industrie. Les laboratoires industriels, universitaires et gouvernementaux constituent la clientèle de cette compagnie seule firme au Canada à produire des instruments du genre. Ses ateliers de St-Jérôme emploient une main-d'œuvre de 25 employés sous la gérance de M. John Sutcliffe.

vertes de la science susceptibles de les aider dans leur tâche d'inventeur et de manufacturiers...

Sous leur vigoureuse et sage impulsion l'usine a progressé rapidement mais de façon toujours rationnelle; elle a dû être agrandie de 5,000 pieds carrés l'an passé, et le sera probablement de nouveau au cours de l'été prochain.

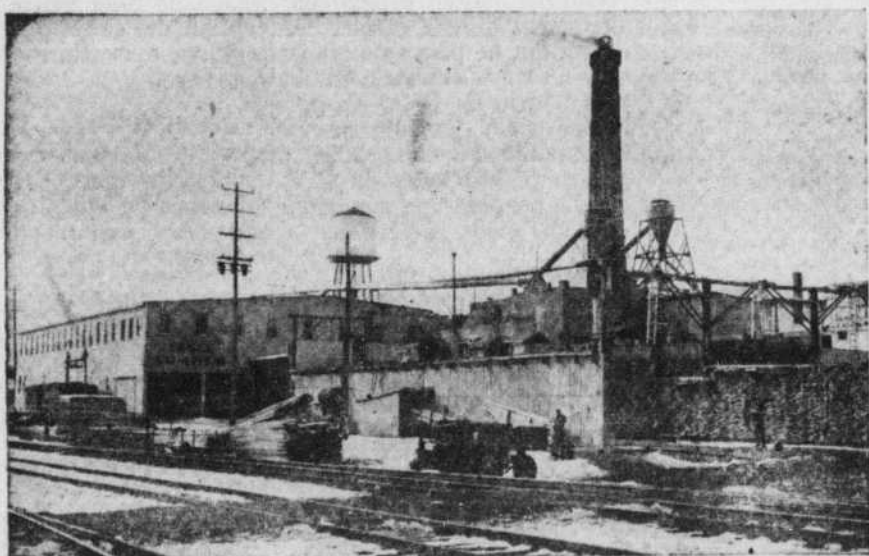
Si l'ambition des frères Charlebois a été de réussir, ils ont certainement atteint leur but mais à force de persévérance et d'initiative.

La montée de MM. Roger et Roland Charlebois vers les plus grands succès demeure le plus bel exemple que puisse suivre notre jeunesse canadienne-française désireuse de s'orienter dans le domaine industriel. A toutes les entreprises que ces jeunes projettent d'édifier nous souhaitons la prospérité de la Laurentide Metal Stamping Ltd.



M. J.A. Parenteau

M. J.A. Parenteau, agronome et président de la Caisse Populaire de St-Jérôme. M. Parenteau est également directeur de l'Union Régionale de Montréal des Caisseries Agricoles, membre de l'Office Agricole des Vétérans, ex-président et directeur actuel du Conseil du film de St-Jérôme. M. Parenteau s'est prodigué entièrement depuis les débuts de sa magnifique carrière au bien-être matériel et moral de ses concitoyens. On peut dire qu'il a été l'âme inspiratrice de tous les mouvements coopératifs de Saint-Jérôme et de la région avoisinante.



Perspective des usines de la Cie Eagle Lumber Ltd de Saint-Jérôme.

LA CIE EAGLE LUMBER LIMITED

La Cie "Eagle Lumber Ltd" s'est établie à Saint-Jérôme au début du siècle, soit au cours de l'année 1910. Elle y possède une importante usine pour la fabrication de planchers de bois franc (dont la marque est *Perfection*), et de matériaux de construction, moulures, etc., ainsi qu'un moulin à préparer le bois et un séchoir. La compagnie y fabrique elle-même sa propre force motrice au moyen d'une génératrice actionnée par un engin à vapeur lui-même alimenté par les déchets de la production.

L'usine reçoit sa matière première des moulins à scie que la Compagnie exploite à Mont-Laurier, Sainte-Véronique et La Macaza. La Cie

Eagle Lumber Ltd, dont le bureau chef et les entrepôts de distribution sont situés à Montréal, écoule sa production à travers tout le Canada et en exporte une bonne partie dans les pays étrangers, notamment en Angleterre et aux Etats-Unis. Le fait que la Compagnie a réussi à reconquérir le marché anglais perdu à la suite de la dernière guerre augure bien pour l'avenir de la compagnie.

La Cie Eagle Lumber fournit à Saint-Jérôme du travail à 85 employés dirigés par M. Raoul Villeneuve, gérant de l'usine depuis plus de 40 ans. Pionnier des premiers temps, M. Villeneuve a été en

quelque sorte le pivot du moulin de Saint-Jérôme durant toutes ces années. Personnalité bien connue à Saint-Jérôme, il jouit de l'estime unanime de ses concitoyens qui apprécient à sa juste valeur son dévouement, sa probité et sa modestie.

M. Gilles Bock agit comme gérant de la production, tandis que M. Gérard Laroche occupe les responsabilités de gérant de bureau depuis au-delà de 30 ans (il est aujourd'hui secondé par son fils). La Cie Eagle Lumber, qui renit à l'étranger le prestige du Canada, se range incontestablement au nombre des industries les plus importantes et les plus représentatives de Saint-Jérôme.

Tél.: 3902

Avec les compliments de

GOBEIL & FRERE enrg.

ébénistes
Eloi Gobeil, prop.

- Meubles exclusifs
- Manufacturier d'articles en bois
- Spécialité : gougeon

144 rue MONTIGNY
SAINT-JEROME, P. Qué.

Tél.: 3955

LAURENTIDE METAL STAMPING LTD

Estampage de métal de tous genres
manufacturiers de :

- Planches à repasser en métal avec repose-fer
- Planches à repasser, dessus en bois, dessous en métal
- Planches à repasser tout en métal
- Planches à repasser ajustables
- Escabeaux
- Tabourets à marches
- Pelles à neige et grattoirs à neige pour enfant
- Handy carts

64, rue BOYER
ST-JEROME, P. Qué.

PLUS DE 70 ANS DE LOYAUX SERVICES SONT VOTRE GARANTIE

à la Cie M. I. VIAU & FILS Limitée

FONDERIE ● MANUFACTURIERS DE TUYAUX DE FONTE ET RACCORDEMENTS ●
PIECES DE TOUS GENRES EN FONTE ● COULAGE DE CUIVRE et D'ALUMINIUM

- "Soil Pipe & Fittings" • "Sink Brackets" • "Trap Screw Ferrules" • "Dandy Cleanouts" • "Palmer's Back Water Traps" • "Boiler Stands"
- "Solder Pots" • "Cesspools with Bell Trap" • "Connolly Saddle Hubs" • "Sweep Hole Doors" • "Stove Pipe Rings"
- "Cistern Tank Levers" • "Boot Forms" • "Stoves" • "Jobbing Castings a Specialty"

Tel. 3593—SAINT-JÉRÔME—71-105 rue ST-JOSEPH

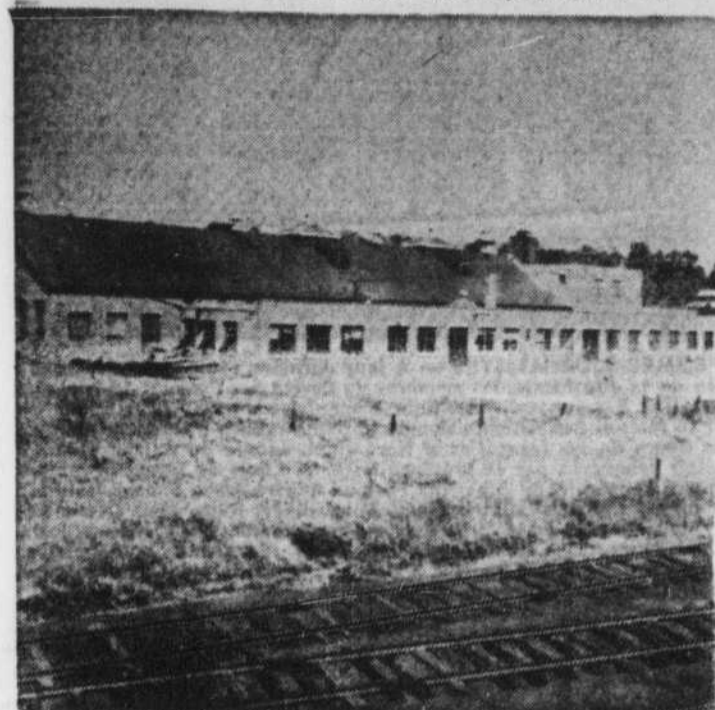


UNE COMPAGNIE PROGRESSIVE

St-Jérôme Industries, fonderie de fonte, d'aluminium et de cuivre

Fondée en 1944, la Cie "St. Jérôme Industries Ltd" a connu, ces dernières années, un développement remarquable. Sa situation présente (la Compagnie compte actuellement une soixantaine d'employés et occupe une superficie de 17,000 pieds carrés de plancher), tranche nettement d'avec ses débuts très modestes, alors que l'entreprise occupait une ancienne boutique de forge et ne

de livraison est effectué quotidiennement par camion entre la clientèle de Montréal et les usines de Saint-Jérôme. Chaque année, depuis sa fondation, a vu le chiffre d'affaires de la Compagnie augmenter sensiblement, de telle sorte que des projets d'agrandissement sont actuellement à l'étude. La Compagnie dispose d'un terrain considérable pour toute expansion à venir.



Perspective des usines de St-Jérôme Industries Ltd situées rue Castonguay-ouest, à proximité de la gare du C. N. R.

requérait pas les services de plus de 5 ouvriers.

Fonderie de fonte, d'aluminium et de cuivre, la "Cie St. Jérôme Industries Ltd" fabrique des produits très divers. Dans la fonte, mentionnons: des parties de moteurs électriques ainsi que des pièces de machinerie en général faites sur commandes pour les manufacturiers, des puisards d'égoût, des manchons d'aqueduc, une ligne complète de bases de tables pour hôtels et restaurants, dans le cuivre et l'aluminium: des parties de machinerie et fixtures électriques. La compagnie recrute sa clientèle dans une proportion de 80% à Montréal, tandis que la balance se situe dans la région de St-Jérôme. Un service régulier

Le fondateur de l'entreprise a été feu M. H. Eugène Rochon, décédé en 1950.

M. A. Rosaire Rochon lui a succédé à la présidence de la Compagnie, tandis que les autres membres du conseil d'administration sont MM. le Dr Raymond Rochon, vice-prés., Léonold Potvin, 2e vice-prés. et surintendant de l'usine, F. E. Rochon, 3e vice-prés., Armand Desjardins, trésorier et comptable de la Cie, P.-E. Buchanan, directeur et représentant à l'extérieur. M. A. Rosaire Rochon est également président de l'A.P.I. régionale des Laurentides, membre de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, Chevalier de Colomb et membre de l'Association de chasse et de pêche.

Le Conseil du Film de St-Jérôme

Sous l'impulsion de personnes représentant des associations groupements et institutions, convaincus qu'il était nécessaire d'organiser la distribution du film documentaire 16 mm. dans le but d'instruire et de recruter toute une population, le CONSEIL DU FILM DE SAINT-JEROME prenait naissance en date du 23 novembre 1948. Les laborieux directeurs-fondateurs furent: Dr Rosaire Lapointe, président; M. Jean-Paul Soumis, vice-président; Rév. Frère Bénilde, é.c., secrétaire; Mlle Henriette Chalut, trésorière; MM. Noël Boucher, Paul-Aimé Castonguay, Alfred Charbonneau, Marcel Léonard, Dosthée Gagnon et Mme Georges Hamel, directeurs. M. l'abbé E. E. Pleau, aviseur moral. Au cours de cette première année d'activité, le Conseil du Film se donne une "mission": FILM DOCUMENTATION - SERVICE 25 associations, groupements et institutions délèguent des responsables et deviennent membres réguliers avec ce nouveau organisme.

Jusqu'à l'avènement de la télévision, le nombre des associations membres se maintenait entre trente et quarante et des films étaient montrés à plus de 1,000 personnes par mois. Depuis que la TV a tenu un grand nombre de nos foyers, le Conseil du Film de St-Jérôme continue ses activités avec plus de vingt groupements qui tiennent fortement à la vie d'un tel organisme qui leur vient souvent en aide.

Ses directives actuelles

Pour des raisons constitutionnelles, après plus de six ans d'activité, le bureau de direction est réduit de dix à six directeurs: M. Armand Raymond, président; M. Marcel Lalonde, vice-président; M. Rodrigue Beauséjour, secrétaire-trésorier; MM. Bernard Desjardins, Francis DeGrâce et Rév. Frère Michel, directeurs. M. l'abbé André Vézina, aviseur moral.

Hommages

Le CONSEIL DU FILM DE SAINT-JEROME est conscient de ses réalisations, se rendant compte qu'il doit vivre en développant de plus en plus l'emploi de films sérieux dans un but d'étude. Il rend donc hommage à toutes les associations, groupements et institutions qui ont emboîté le pas dès le début et qui sont encore dans les rangs. Il rend aussi hommage au Conseil municipal et à la Commission scolaire pour leur aide financière du début, voulant par ce geste généreux encourager une campagne de souscription à laquelle plusieurs associations se sont montrées d'un cœur très large. Des hommages particuliers à ces Chers Frères des Ecoles Chrétiennes qui ont toujours mis à la disposition du Conseil du Film un local d'assemblée et longtemps un local pour la cinématheque avec leur précieuse collaboration. Enfin, le Conseil du Film de Saint-Jérôme offre ses hommages à toute la population concernée et n'a qu'un seul désir: celui de toujours vous bien servir.

Armand RAYMOND, président du Conseil du Film de St-Jérôme



Vue des usines de la Regent Knitting Mills Ltd.

Historique de la REGENT KNITTING MILLS LTD

La compagnie "The Regent Knitting Mills Ltd." occupe une position unique dans l'industrie canadienne du textile. Aucun autre moulin au pays ne présente autant de variété dans les modes de fabrication et les produits. Cette diversité permet à l'entreprise de faire face à tout changement de conditions ou de modes qui peuvent survenir sur le marché de la laine. La compagnie emploie 1,300 employés, c'est donc dire qu'elle est l'une des principales industries de Saint-Jérôme. Le moulin a une superficie d'environ 310,000 pieds carrés. Nos lecteurs trouveront intérêt à lire les quelques notes historiques qui suivent, lesquelles sont dues à la collaboration de M. G.-E. Giraldeau, gérant général de la compagnie, en même temps qu'échevin au siège No 2 de la cité de Saint-Jérôme.

Historique

Mai 1916. — La Regent Spinners Ltd. (MM. C.-G. de Tonnancour, L. Marcoux, J.-F. Lemieux) furent les propriétaires fondateurs, acquérant de la ville de Saint-Jérôme les bâtisses et le terrain que la ville s'était réservés pour installer la Cimont Shoe. Durant l'été 1916, après avoir installé quelques machines, cardes, fileuses et tricoteuses, elle commença ses opérations avec un petit personnel d'une cinquantaine de personnes. 1918. — La compagnie agrandis-

sa ses bâtisses et y ajouta une teinturerie pour faire ses lavages et ses teintures. 1918. — La compagnie en faisant quelques changements dans sa direction s'affilia à la REGENT KNITTING MILLS de Montréal, laquelle manufacturait à Montréal sur la rue Duluth, dans l'édifice Vineberg. C'est alors que la Regent Spinners changea son nom pour celui de Regent Knitting Mills Ltd. 1920. — La compagnie achetait le vieux moulin à farine de M. Valiquette situé juste en face de sa manufacture mais de l'autre côté de la rivière. Elle devenait par le fait même propriétaire des deux pouvoirs situés de chaque côté du barrage. Durant cette même année, la compagnie transforma le vieux moulin, y ajouta une bâtisse à trois étages et y installa une machinerie des plus modernes afin de faire subir le traitement préliminaire à la laine, laquelle avant cela devait être importée de France ou d'Angleterre. 1928. — La compagnie ayant l'intention de déménager sa manufacture de Montréal agrandissait ses bâtisses sur le côté ouest de la Rivière du Nord de manière à pouvoir recevoir toute la machinerie que cette dernière utilisait à Montréal, sur 2e, 3e et 6e planches, fileuses et tricoteuses, sur la rue St-Laurent. 1929. — Au mois de janvier, la compagnie commençait à transporter toutes les machines et tout le

stock qu'elle avait à Montréal à St-Jérôme, y amenant en même temps un grand nombre de ses employés. A la fin 1929, le personnel était tout près de 600. La compagnie se spécialise dans la fabrication de la laine servant à faire les tapis Axminster et Wilton. Elle fournit actuellement deux des principaux manufacturiers de tapis du Canada. 1934. — En avril, la compagnie commença la fabrication des tissus avec 20 métiers et une vingtaine d'employés. 1944. — Vente de la compagnie Regent à M. H. Grover. Depuis le début de la guerre et après l'acquisition de la compagnie

par M. Grover, la compagnie a pris un essor considérable. Le personnel de 700 employés du début de 1944 s'éleva maintenant à 1,300 employés. Durant la guerre, la compagnie a fabriqué pour le compte du Département de la Défense nationale les articles suivants: tissu kaki, tissu bleu-aviateur, chandails, tiques, passe-montagnes, couvertures pour l'armée, etc. De retour à la production régulière, la compagnie fabrique maintenant le chandail sous toutes ses formes, costumes de bain, la laine en balles, les tissus au métier et les tissus tricetés. Tous ses produits sont vendus au commerce de gros et de détail ainsi qu'aux magasins à rayons à travers le pays.

Téléphone 3982

TUYAUX EN BETON BLOCS VIBRES DE CONSTRUCTION ET DE CHEMINÉE

La Cie des Produits Ciment de Saint-Jérôme, Limitée

En face de la gare C.P.R. SAINT-JEROME



COMPAGNIE DE

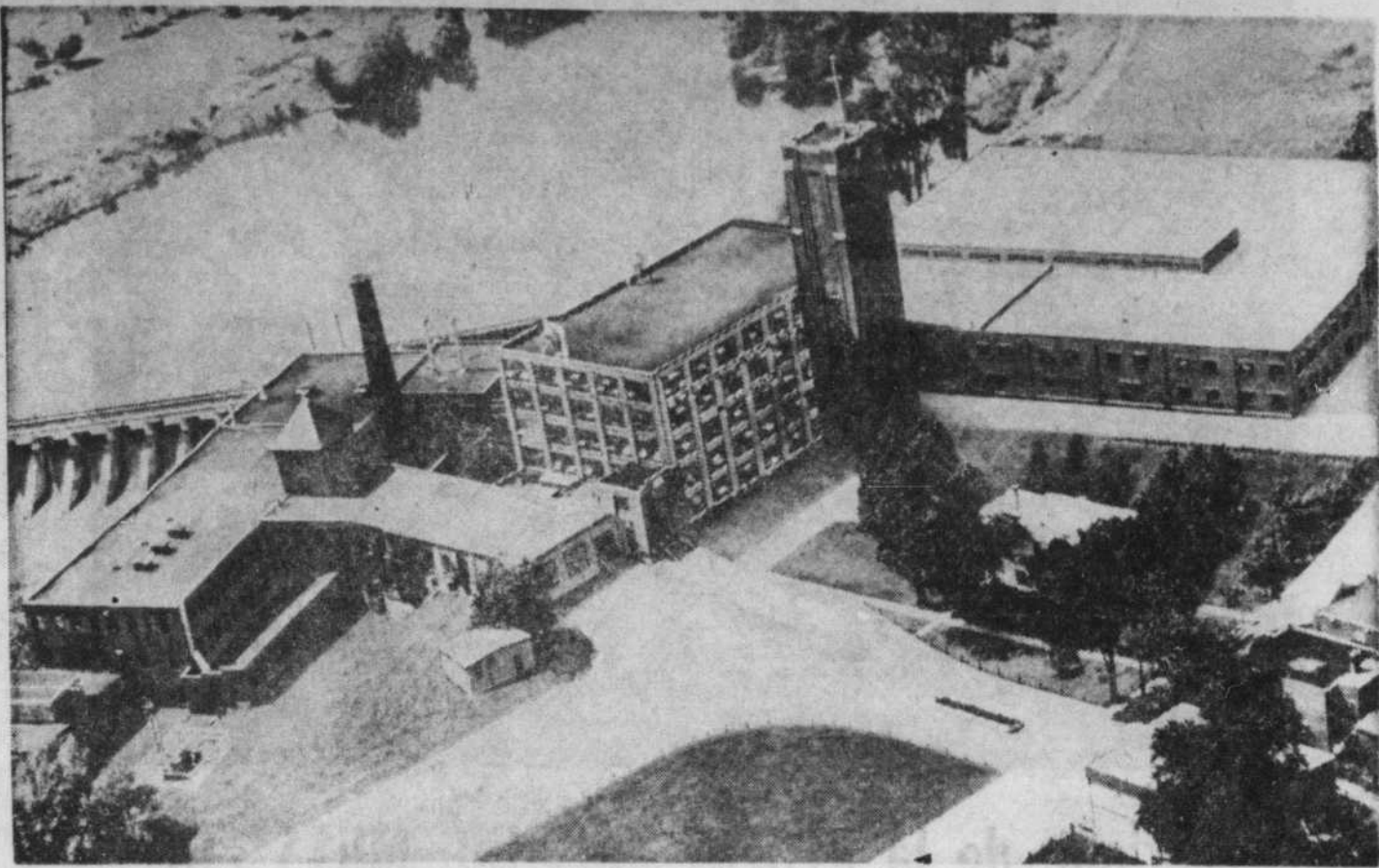
Papier Rolland

LIMITEE

FABRICANTS DE PAPIERS FINS DEPUIS 1882

MONTREAL P.Q.

MOULINS A ST-JEROME, P.Q. ET A MONT ROLLAND, P.Q.; SUCCURSALES A TORONTO, ONT., WINNIPEG, MAN., ET VANCOUVER, C.B.



Vue des usines de la Dominion Rubber Co. Ltd., qui emploie 1400 travailleurs à St-Jérôme.

La Cie de Papier "Rolland" une dynastie!

suite de la page 14

mes désormais prêts à approcher de la toute importante machine à papier.

Elimination de l'eau

Le liquide laiteux qui arrive ici contient environ 99,5% d'eau qu'il faut éliminer. Cette opération se fera sur la machine à papier qui mesure 180 pieds. Aux usines Rolland, on en compte six comme celle-ci. Leur largeur varie de 65 à 106 pouces. La plus étroite de ces machines sert à fabriquer le papier-chiffon de haute qualité; elle peut fonctionner à un rythme assez lent, soit 65 pieds à la minute, ce qui représente environ une production de 6.000 livres de papier par jour. Par contre, la machine la plus grosse va dix fois plus vite, soit 600 pieds à la minute, ce qui représente une production de quelque 60.000 livres par jour de papier au bisulfite. La production totale des six machines à papier s'établit environ à 200.000 livres de papier par jour, soit une quantité suffisante pour remplir une salle d'entreposage de 36 pieds par 60, ou encore 5 wagons-marchandises. Une machine à papier comporte trois sections principales: premièrement, la section humide (endroit où la feuille est formée tandis qu'une partie de l'eau est égouttée et aspirée); deuxièmement, la section des presses (où une autre quantité d'eau est exprimée); troisièmement, la section des sécheurs (où à peu près tout ce qui reste d'eau est séché sous l'effet de la chaleur).

Dernières opérations

Evidemment, nous pourrions passer des heures et couvrir des pages si nous cherchions à examiner en détail les procédés de fabrication du papier fin. Or, le cadre d'un article étant nécessairement restreint, il nous faut passer sous silence les opérations finales qui nous valent ce magnifique papier dont le Canada s'enorgueillit à juste titre. Parmi ces opérations, notons simplement quelques stades: la filigrane, les presses, le bêtamètre (instrument ultra-compliqué utilisant les rayons "béta" provenant de sources radio-actives; c'est en quelque sorte une application industrielle de l'énergie atomique. La Compagnie de Papier Rolland l'installe récemment; les rayons radio-actifs émis par cette machine frappent un détecteur et rendent compte continuellement et précisément du poids de la feuille de papier en cours de fabrication; de plus, cet instrument contrôle aussi automatiquement et conti-

nuellement le débit de la pâte, à la section humide de la machine à papier). Nous examinons aussi les sécheurs; nous nous émerveillons devant le procédé du collage en surface et surveillons un instant le travail des calendres (groupement vertical de rouleaux en acier durci entre lesquels le papier est pressé, comprimé et poli).

Le papier est pratiquement fabriqué et prêt à l'expédition. Il reste encore les opérations de la rebrousseuse, des supercalendres, de la coupeuse en feuilles, de l'inspection du papier, du guillochage, de l'enveloppement des paquets et de l'expédition de par le Canada et de par le monde entier! Chaque feuille porte en filigrane l'écusson désormais fameux de la Compagnie de Papier Rolland: dans l'écu principal, trois feuilles de lys ornent le haut; dans un écu inférieur, la lettre "R" se découpe; le bas contient trois feuilles d'érable réunies par leurs étioles. Ainsi, ce blason porte au monde le nom du pays et la souche française de la Compagnie de Papier Rolland Ltée!

Pour qu'un empire industriel se développe, il lui faut sans cesse fouiller, chercher, améliorer, découvrir de nouvelles méthodes de production. A cet effet, la Compagnie Rolland affecte de vastes sommes à l'embauchage de savants, de chimistes, d'équipement de laboratoires, de machinerie moderne. Grâce au travail conjugué de ces équipes, cette maison se classe toujours parmi les premiers fabricants de papier-fin dans les innovations et les améliorations de ses produits. Par ce travail, elle demeure chef de file dans une industrie fort complexe et compétitive.

Vaste entreprise

Oui, la Compagnie de Papier Rolland est une vaste entreprise. Tout le Canada se montre fier de ses succès mais le Québécois de langue française ne peut s'empêcher de sentir un orgueil tout particulier lorsqu'il consulte les registres de cette grande maison. Sans être nationaliste enragé, notre cœur canadien-français ne réagit-il pas avec émotion lorsque l'on songe que des compatriotes se sont imposés au monde entier. Comparé aux fortunes des Mellon et des Rockefeller, des Ford et des Beaverbrook, l'empire Rolland présente une importance moins prépondérante. Mais nous sommes fiers de sentir que grâce à cette famille, plus de 700 hommes et femmes gagnent leur vie dans une atmosphère paisible et pacifique aussi bien à l'usine et au bureau que dans leurs relations avec la direction de l'entreprise. Pour nous, Canadiens de langue française, nous relevons avec enthousiasme quelques-uns des chiffres du bilan financier de cet empire. Nous croyons nous étonner avec raison quand nous apprenons que la Compagnie Rolland jouit d'un capital limité à six millions de dollars, dont trois en immeubles et valeurs immobilières. Réalisés par le personnel français important, elle verse annuellement la somme de deux millions en salaires à ses ouvriers, techniciens, chimistes, etc. (Ce chiffre ne comprend pas les salaires et rémunérations payés au comité de direction et à la présidence). La somme de \$50.000 qu'elle débourse annuellement en taxes à St-Jérôme n'est-elle pas vitale à l'économie de cette prospère petite ville? Est-il raisonnable de comparer cette industrie à un empire devant l'ampleur de ces chiffres? Si l'on considère la puissance de l'étalon or canadien, combien de petites nations balkaniques seraient financièrement solvables si leur budget annuel s'établissait dans cette classe!

Ses activités

Quatre amours fleurissent dans la vie de Lucien-Gilbert Rolland: Dieu, sa famille, son travail... et la pêche dans les magnifiques lacs de notre splendide Laurentide. Après avoir travaillé dix heures par jour au bureau, il part sou-

vent en fin de semaine en excursion de pêche avec son fils Nicolas qui suit, à l'âge de onze ans, les traces paternelles. De fait, Nicolas poursuit présentement ses études au Mont Jésus-Marie, soit le même collège qu'a fréquenté son père, il n'y a pas encore très longtemps, en somme!

Mais tout de même, direz-vous, cet homme encore jeune doit avoir un "hobby" quelconque? Si! Ferme et convaincu que l'on peut apprendre une quantité de nouvelles choses, découvrir de nouvelles formules pour l'avancement de l'industrie du papier fin au Canada, M. Rolland poursuit ses études, continue à se pencher avec ses techniciens sur les microscopes et les traités de physique et de chimie. Il ne se passe pas de journée que ce jeune homme ne touche aux problèmes de la production, de la finance autant qu'à ceux de la distribution. "Notre industrie, commentait-il récemment, évolue sans cesse. Des procédés radicalement nouveaux doivent être toujours mis au point. Les demandes du marché tiennent les fabricants de papier éternellement en alerte; une compétition serrée de la part des moullins étrangers aussi bien que canadiens crée des problèmes quotidiens." Tous ces dévouements, Gilbert Rolland les note, les étudie et souvent les résout.

Ses collaborateurs

Or, si habile fut-il, un seul homme ne peut gérer adéquatement une entreprise aussi vaste et de laquelle dépend la vie même d'une foule de gens. Aussi, de nos jours, la quatrième génération de la famille Rolland a-elle sa large part dans le travail de l'administration de la Compagnie. Pour venir en aide au président, nous notons à ses côtés la présence de Marc Rolland, vice-président et gérant des deux moullins; Albert Rolland, directeur des ventes pour l'est alors que Jacques Rolland demeure en charge de la promotion pour tout l'est du Canada. Remarquons aussi les noms de MM. Olivier Rolland, membre du Conseil d'administration; André Rolland, acheteur en chef et Lucien Rolland, gérant des moullins de Mont-Rolland. Il est également remarquable de noter que la direction de l'entreprise à tous les jours s'associe des hommes de la plus haute compétence; parmi nos compatriotes de langue anglaise tenant des postes de commande dans l'entreprise Rolland, il nous faut, pour être juste, en mentionner au moins deux parmi un nombre considérable. M. Roy Leo Costelloe, débutant chez Rolland il y a trente-sept ans, a gravi les échelons; aujourd'hui son talent et ses aptitudes sont, croyons-nous, adéquatement reconnus si l'on considère qu'il est vice-président et directeur des ventes, un poste qui ne manque pas de lourdes responsabilités. Nous désirons aussi remercier M. Leo Costelloe, le préposé aux relations extérieures et à la publicité pour la Compagnie de Papier Rolland Ltée. Leo, comme nous sommes venus à l'appeler, est un homme charmant et extrêmement doué, d'une personnalité plaisante; depuis trente-trois ans qu'il est à l'emploi de la maison Rolland, il était l'homme tout indiqué pour nous fournir les renseignements requis par cet article auquel il a voué plusieurs heures précieuses.

Conclusion

Tous ces hommes, tous ces employés gravitent autour du dynamique président de la Compagnie de Papier Rolland Ltée. Comment mieux résumer la vibrante personnalité, le charme tout latin, la compétence indubitable de Lucien-Gilbert Rolland qu'en citant, intégralement, l'hommage que lui rendait publiquement Jon W. Kieran dans le Financial Times du 31 octobre 1952: "The standards set for the little boy who left home at seven were incredibly high, as only the standards of dynamism can be. He has met and surpassed them by proving himself a brilliant student, a good engineer, a capable administrator and a respected father and citizen!" Un jour viendra... un jour très, très lointain espèrent tous ceux qui connaissent cet homme d'affaires charmant et qui l'aiment, camionneurs ou collègues,

CARNET MONDAIN

MARIAGE

Récemment à l'église St-Léon de Westmount, Montréal, eut lieu le mariage du lieutenant Camille Des Biens, fille de M. et de Mme J.-A. Des Biens, de Québec, au major J.-E. Serré, d'Ottawa et de Montréal, assistant-officier des magasins militaires de la région du Québec.

DEPLACEMENT

Mlle Judith Jasmin, du service des reportages de Radio-Canada, s'embarque cette semaine, à St-Jean, Nouveau-Brunswick, à bord du City of New York, à destination de Bombay, aux Indes. Mlle Jasmin terminera son voyage de quatre mois par la visite de l'Indochine.

REGIMENT DE CHATEAUGUAY

Le major-général J.-P.-E. Bernatchez, C.B.E., D.S.O., C.D., et Mme Bernatchez, président d'un cocktail-dansant organisé par la section auxiliaire féminine du Régiment de Châteauguay, au mess des officiers, avenue Lacombe, dimanche, le 20 février, à 7 h. Le commandant du Régiment, le lieutenant-colonel Maurice Cardinal et Mme Cardinal reçurent les invités.

PARTIES DE CARTES AU SANATORIUM ST-JOSEPH

L'Association des dames patronesses Inc. de l'hôpital-sanatorium St-Joseph organise un tournoi de bridge, de canasta ou de cinquante pour venir en aide aux malades pauvres et qui aura lieu le 23 février, à 8 h. du soir, aux salons de l'hôpital situé à 5689, boul. Rosemont. Le public est cordialement invité à y assister et à apporter un goûter intime. Informations: TU. 3781.

LIGUE DES COMPOSITEURS

Fondée sous le haut patronage de Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H., gouverneur général du Canada, la Ligue canadienne des compositeurs présentera une audition d'oeuvres canadiennes à l'Ermitage, mercredi, le 2 mars, à 9 h. Divers comités ont été chargés de l'organisation de ce concert.

Le comité du concert se compose de Mme Oscar Boudoin, Mme Jules Brault, M. et Mme Alexander Brott, M. et Mme Rock, Mlle Marie Bourbeau, M. et Mme Robert Choquette, Mlle Aimée Cusson, Mme Jacques Décaré, Mme Jacob Elkin, Mme Grace Elliott-Trudeau, M. et Mme Raymond Eudes, M. et Mme Henri Gamme, Mlle Hélène Grenier, M. John T. Hockett, M. et Mme Lucien Hirt, M. et Mme Michel Hirvy, M. et Mme François Hone, Mme Maurice Hudon, M. Jean Lallemand, M. et Mme Léon Lortie, M. et Mme Pierre Mercure, le Dr et Mme Pierre Meunier, Mme Arsène Morin, Mlle Marie-Thérèse Paquin, M. et Mme Jean Papineau-Couture, M. et Mme Hélène Parent, M. et Mme Redmond Roche, Mme A.-M. Russell, Mme Russell Smith, Mme Eugène-F. Therrien, M. et Mme Jean Vallard, M. Guy Vanier et Mme Robin Walt.

PARTIE DE CARTES

La partie de cartes mensuelle en faveur des oeuvres de Son Excellence Gérard Bertrand, P.B., et du Père Eugène Bérichon, P.M.E., aura lieu mercredi, le 23 février, à 2 h., à la salle St-Stanislas, 1373, rue Laurier, sous la présidence d'honneur de Mme Adrienne R. Guyot et de ses invités. Renseignements: Mme V. Langevin, AM. 8294, ou Mme J.-E. Pelletier, RE. 7-5888.

A l'Accueil de Ville-Marie

Un voyage en Egypte et en Algérie avec films en couleurs. Mme François Hone sera la conférencière de "Quelques beaux voyages", le lundi prochain, le 21 février, à 8 h. 15 du soir. Sa causerie sera illustrée de films en couleurs tournée par elle-même en Algérie et en Egypte.

Cette soirée, qui a été organisée par le Cercle International St-Marie, sera présidée par M. l'abbé Robert Rieudeau, directeur du Conseil des oeuvres de la Commission diocésaine des Oeuvres de charité et de service social de Montréal.

Pour renseignements, on est prié de s'adresser à PL. 0287 ou à l'Apostolat Liturgique, 460 est, rue Lagacochière.

Récollection

Dimanche, le 20 février, récollection des anciennes retraitantes à 120 est, rue Laurier. Des exercices de chant ont lieu tous les mercredis, de 7 h. 30 à 8 h. 30. Toutes sont cordialement invitées.

Dimanche de l'infirmière

Le dimanche de l'infirmière aura lieu à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, 110, rue Prince-Arthur, le 20 février, à 9 h. du matin. La causerie sera donnée par le R.P. Wilfrid Nadeau, S.J., aumônier de l'Association des infirmières catholiques du Canada, section de Montréal. Le sujet en cours est la liturgie. Les infirmières sont invitées à venir nombreuses.



SOIREE DE L'AMITIE CHEZ LES FEMMES JOURNALISTES — A leur dernière réunion hebdomadaire que l'on a désignée comme la Soirée de la Présidente, les membres du Cercle des Femmes Journalistes ont offert à leur présidente, Mlle Germaine Bernier, un magnifique exemplaire de ses "Impressions de France et d'Italie", ouvrage édité par la maison Beauchemin et enrichi d'une reliure d'art plein cuir, de chagrin vert adé avec fleurons d'or, fleurs de lys françaises et florentines, oeuvre du relieur Vianny Bélinger, de Montréal. La réunion était rehaussée par la présence de Mme Louis de Gaspé Beaubien, On vit, de gauche à droite, première rangée: Mme Albertine Farland-Angrès, Mme Simone Gétinas, Mme L. de G. Beaubien, Mlle Germaine Bernier, Mme Laure Huteau, Mlle Gilbert Roby, Mme Cécile Lachaine-Brousseau, Mme Cécile Lebel; deuxième rangée: Mme Sylvie Claude, Mme Marguerite Wilson, Mlle Françoise LeDuc, Mlle Olive Pintal, Mme Rose Letourneau-LaSalle, Mme Françoise Lord-Messier. Téléphones et télégrammes ont apporté souhaits et félicitations à l'auteur, de la part des absentes, notamment Mlle Marcelle Barthe, Mme Armande Marc-Turcotte, Mme France Brégent. (Photo Marcel Brochu)

CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DE MONTREAL

La Fédération des Guides catholiques nous a demandé la permission de lancer un message à tous les parents des guides à l'occasion de la Semaine Guide. Voici ce message d'un maman-commissaire.

FRATERNITE

La semaine du 20 au 27 février sera la Semaine Guide. Tous les membres de la Fédération des Guides catholiques de la province de Québec, du plus haut chef à la plus petite guide ou Jeannette, prendront davantage conscience de leur appartenance à une grande FRATERNITE, de la puissance de bien de cette FRATERNITE et de la responsabilité qui en découle pour chaque membre. Pour réaliser cet idéal, un mot d'ordre est lancé dans les vingt diocèses ou il y a des guides: "Soeur de toute autre guide, bonne pour tous". Trois jours sont choisis plus spécialement pour atteindre ce but. Dimanche, le 20 février, nous penserons à nos 6,192 soeurs jeannettes, guides et guides-ainées de la Fédération, celles auxquelles nous sommes unies par le double lien du guidisme et de la foi. Les activités, les réunions, les manifestations de groupe tendront à développer notre fierté et notre reconnaissance d'être guides catholiques.

Mardi, le 22 février, sera le jour de la fraternité. Notre Fraternité s'étendra à toutes les guides du monde, aux 3.200.000 membres qui sont unies par la même promesse et la même foi. Ces 3.200.000 guides, unies par le même idéal, échangeront en ce jour des pensées d'amitié en souvenir du fondateur du guidisme, Lord Baden-Powell et de son épouse, Lady Baden-Powell, chef guide du monde dont c'est l'anniversaire. Et, partout dans la province et au delà nous porterons fièrement ce jour, notre uniforme. Le 27 février, clôture de la semaine guide, nous manifesterons envers les autres notre esprit de fraternité. Ce sera la fraternité envers le monde, ces 2.000.000 d'humains qui habitent notre planète. Ce monde pour nous, ce peut être l'immigrée qui partage notre vie, qui est notre soeur parce que nous sommes tous enfants d'un même Père. Beaucoup de parents seront les témoins des réalisations de cette semaine guide parce que leurs filles et même leurs grandes filles sont guides. Une fois de plus, ils permettront, et de bon cœur, les sorties, réunions supplémentaires, les déplacements demandés. Les chefs feront appel à leur collaboration; on les invitera aussi à participer à une démonstration, à une cérémonie de promesses. Et le papa et la maman accepteront avec empressement parce qu'ils ont vu dans le guidisme un moyen à leur disposition pour leur aider à former des femmes équilibrées. A vous, mamans qui avez prononcé votre promesse guide, nous transmettons notre message de joie et de paix. Avec vous toutes, en cette semaine, renouvez votre promesse et soyez fidèles à votre B.A.

Solange BERGERON

acheté au profit de \$3,000,000 en un hôpital pour cancéreux

M. Duplessis a annoncé ce projet en réponse à une question de M. Jules Savard, libéral de Québec-Ouest qui demandait si le gouvernement avait l'intention de centraliser le traitement du cancer à Québec.

Cette déclaration a été faite au cours de l'étude des crédits, du ministère de la Santé que dirige le Dr Alby Paquette.

Au cours du débat, M. Savard a demandé que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour étudier la possibilité d'abolir la taxe de vente sur tous les médicaments. Cette motion a été délaite à 47 par 19.

HOPITAL MICHAUD DRUMMONDVILLE

L'Oeuvre Pontificale de La Propagation de la foi

308 est, rue Ste-Catherine Montréal HA. 3665

L'Oeuvre accueille en tout temps de l'année les dons que l'on veut bien lui envoyer

L'hôpital Sainte-Justine de la rue Saint-Denis destiné aux cancéreux

Québec. (DNC) — L'hôpital Sainte-Justine de la rue Saint-Denis deviendrait un hôpital pour cancéreux. M. Duplessis a annoncé en Chambre, que le gouvernement projetait de transformer l'hôpital actuel, qui a été

BUVEZ AUX REPAS Lithinés du Dr Gustin

PETILLANTE ALCALINE DIGESTIVE BOISSON DELICIEUSE recommandée pour la préparation d'une eau de régime, pour les personnes atteintes de rhumatismes, d'affections du foie, de des reins, de l'estomac et de l'intestin. Refruses toutes imitations.



Loisirs et principes chrétiens

La série de cours organisée par l'Institut Pie-XI et le Service diocésain de Loisirs procurent aux personnes d'élite qui les suivent des renseignements précieux, qui leur sont donnés sous une forme très intéressante par une équipe d'excellents conférenciers. Cette semaine et la semaine prochaine, s'agit des loisirs de jeunes filles. Cet après-midi (samedi le 19) à 2 h. 30, Mlle André Bertrand, Maître en service social, traitera des problèmes suscités par les loisirs de ces fleurs délicates. Immédiatement après, i.e. à 3 h. 30, le Dr Bertrand Primeau, surintendant de la division de l'Hygiène de l'Enfance, exposera les principes d'ordre physiologique dont on doit tenir compte dans les loisirs des mamans de demain. Lundi, le 21 prochain, à 8 heures p.m., Mme Marie-Paule Vinay traitera des principes d'ordre psychologique et à 9 heures, M. l'abbé Gérard Lalonde, des principes d'ordre moral et religieux qui régissent les loisirs des jeunes filles. Les deux dernières conférences seront répétées samedi le 26 à 2 heures 30. N.B.: Ces conférences sont données à d'Arcy Mc Gee, 220 ouest Avenue des Pins. Pour autres renseignements, s.v.p., appelez MA. 8176.

GRATIS

Une matre de prélat 9 pi. x 18 pi. avec achat de \$20.00 et plus.

INCRUSTE MARBRE 1/8" EPAISSEUR SUR FEUTRE. REG. 2.95 la v. c. pour \$2.25

GEORGES-EMILE CHAMPEAU

LTEE

5790 Christophe-Colomb, coin De Fleurimont GR. 9333

UN SEUL MAGASIN A MONTREAL

Anciennement de la rue Beaubien

Avec les compliments de PAQUIN & PAQUIN

manufacturiers de portes et châssis

181 rue Bélanger SAINT-JEROME

Avec les hommages de ST-JEROME INDUSTRIES LTD.

fonderie

A. R. ROCHON, président

Pièces coulées en fonte, aluminium et cuivre

AVE CASTONGUAY OUEST ST-JEROME, P. QUE. Tél.: 3767

MONACO MFG. Cie Ltée

Rolland Chevrier, prés.

MANUFACTURIERS d'ARTICLES en BOIS MEUBLES D'ENFANTS

rue MONTIGNY SAINT-JEROME

La Vie musicale

par Jean Vallerand

MUSIQUE DE CHAMBRE CANADIENNE

La Ligue Canadienne de Compositeurs qui avait présenté, l'an dernier, au Plateau, un concert de musique symphonique sous la direction de Geoffrey Waddington, offrira le 2 mars prochain, à l'Ermitage, un récital de quatuor à cordes. Le public montréalais avait fait l'an dernier le meilleur accueil à l'initiative de la Ligue de Compositeurs. Le concert de musique de chambre du 2 mars présente à mon avis encore plus d'intérêt que le concert d'orchestre de l'an dernier.

Ce concert n'a certes pas la prétention de définir les positions de toute la musique canadienne contemporaine puisque le nombre d'œuvres qu'on peut présenter en une seule audition est quand même assez limité. Toutefois, sept compositeurs figurent au programme; plusieurs des œuvres seront exécutées pour la première fois en public à Montréal. Quelques-unes sont de composition très récente; toutes représentent les tendances les plus actuelles de leurs auteurs. Par ailleurs, c'est toujours dans les formes de la musique de chambre que les compositeurs mettent le meilleur de leur art. La musique de chambre, et surtout le quatuor, ne peut enlever la garniture, l'embellissement par l'effet sonore; la pensée doit y être présente dans ses aspects essentiels. S'il est un genre où aucun camouflage n'est possible, c'est bien la musique de chambre.

J'ai qualifié ce concert d'audition de quatuors à cordes; une des œuvres au programme fait cepen-

dant exception à cette définition. Le Trio pour cordes de Violet Archer. Violet Archer est originaire de Montréal et elle est actuellement "composant en résidence" à South University, Oklahoma. Trois autres compositeurs au programme sont également de Montréal et y poursuivent encore leur carrière: François Morel qui sera représenté par un mouvement du Quatuor qui lui valut le premier prix de musique de chambre au Concours du Centenaire de l'Université Laval; Jean Papineau-Couture représenté par un Quatuor qui lui fut commandé par le Forest Hill Series et créé par le Quatuor Spivak (l'œuvre est de 1953); Jean Vallerand, représenté par un quatuor terminé il y a quelques jours à peine.

Les autres œuvres au programme sont: un Quatuor de Lorne Betts, directeur du Conservatoire de Hamilton; Cinq pièces pour quatuor à cordes de Harry Freedman, instrumentiste de la Symphonie de Toronto; un Quatuor à cordes de Robert Turner, "music supervisor" de Radio-Canada à Vancouver.

Il ne s'agit pas d'un concert à classer dans la catégorie avancée, ce qui ne signifie pas que l'on y entendra des œuvres réactionnaires. Il se pourrait même que certaines de ces œuvres suscitent des discussions. Le fait pour une œuvre d'art d'être discutée ne lui confère évidemment pas des titres de grandeur; je veux donc tout simplement dire que le public aura, par le concert de la Ligue des compositeurs, l'occasion de vérifier la variété des styles de la musique canadienne. Car, si tous les compositeurs canadiens ne figurent pas à ce concert, toutes les conceptions musicales y seront à peu près présentes, à l'exception de quelques-unes plus "avancées" ou plus "arriérées". On constatera également que la tendance de la musique canadienne est vers un vocabulaire franchement contemporain; la musique canadienne s'est décidée à être aussi à date que la musique de tous les autres pays occidentaux.

Les artistes qui exécuteront les œuvres sont Hyman Bress et Mildred Goodham, violonistes; Otto Joachim, altiste; et Walter Joachim, violoncelliste.

"Chambres à louer" au Gesù en mars

Après le succès remporté par sa pièce au Festival régional d'art Dramatique (Trophée Calvert pour la meilleure production et trophée Arthur B. Wood pour la meilleure pièce canadienne) Marcel Dubé a décidé de reprendre "Chambres à louer" au théâtre Gesù pour une période de deux semaines. La distribution sera la même: Monique Miller, Guy Godin, Jean Duceppe, Lucie Poitras, Emile Genest, Hélène Loïselle, Robert Rivard, Hubert Loïselle, Yves Létourneau, Edgar Fruittier et Jean-Louis Paris. La mise en scène (jugée excellente au Festival) est de Guy Beaulne, un de nos hommes de théâtre les plus actifs. Le décor est de Michel Ambrogio; la régie a été confiée à Jean Vallée et les effets sonores sont de Maurice Hébert. Donc au Gesù, les 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 12 mars prochain pour applaudir "Chambres à louer", un autre succès de la scène canadienne. (Communiqué)

SPECTACLE A 5h. AUJOURD'HUI

Il n'y a qu'un CINERAMA!

THIS IS CINERAMA

SIÈGES RESERVES ACTUELLEMENT EN VENTE A NOS GUICHETS!
3 représentations aujourd'hui 2h, 5h, et 8h.40 P.M.

IMPERIAL

432 BILLETTS

6e Semaine Formidable

Sur écran géant à

LA SCALA

PAPINEAU-DEAUBIEN VI.2921

ALI-BABA "40" VOIERS

Toute la magie et la richesse fabuleuse de l'Orient avec

FERNANDEL et Samia GAMAL

en TECHNICOLOR

EN DOUBLE PROGRAMME

"Le Naufragé volontaire"

En couleurs



Voici une scène du film en TECHNICOLOR, "ALI BABA ET LES 40 VOLEURS", où FERNANDEL a l'air bien mal pris. Allez voir cette magnifique vue à LA SCALA, et vous saurez s'il arrive à s'en tirer.

Igor Markevitch fera ses débuts canadiens mardi soir

Le huitième concert double de 1929. Son "Psame" pour chœur la saison 1954-55 de l'Orchestre et orchestre, entendu à Florence Symphonique de Montréal aura lors d'un festival de la Société lieu au Plateau, les 22 et 23 février Internationale de Musique Con- vrier prochains. A cette occasion, temporaire, suscita de chaudes le célèbre chef d'orchestre Igor Markevitch fera ses débuts canadiens.

Né à Kiev en 1912, M. Markevitch émigra avec Vittorio et Naoua Boulanger à Paris où il habite depuis 1926. Il commença sa carrière en qualité de pianiste; puis, il vint à la composition. Serge Diaghileff lui commanda un ballet qui ne fut jamais écrit à cause de la mort insolite du grand impresario russe. La composition qui le marqua premièrement en évidence fut un Concerto Grosso joué à Paris en 1926.

Les dernières de "Job", ce soir et demain

Samedi et dimanche prochains, les 19 et 20 février, à 8 h. 30 p.m., les "Jongleurs de la Montagne", sous la direction de R.P. Emile Legault, c.s.c. reprendront "Job", tragédie biblique d'Henri Ghéon. La critique a bien accueilli la première dimanche dernier: "Le texte est noble, poétique, et les Jongleurs de la Montagne l'ont joué avec une belle conviction. Invitation spéciale à tous les amateurs de théâtre religieux et aux amis de la Bible. Le prix d'entrée: 50 sous. On retient ses billets à l'avance en téléphonant à l'Opéra (107-107) (R.E. 3-8211). Des billets seront également disponibles, les soirs de spectacle, au contrôle de la Salle des Pèlerins, située au niveau de la rue, sur le terrain de stationnement. (Communiqué) Anne Carrère reprend, à l'Ar-

LA SOCIETE PRO MUSICA

Hôtel Ritz-Carlton

CYCLE BEETHOVEN

par le

QUATUOR VEGH

13, 15, 17, 18, 21, 22 mars, à 9 h. p.m.

Prix des billets: \$1.50 ou \$6.00 pour la série de six concerts Secrétariat: 1475, rue Crescent. - Tél. RA. 8332 1 h. à 4 h. de l'après-midi, excepté le samedi

Cinéma de Paris et BIJOU

A L'AFFICHE

Pour la 1ère fois ensemble!

Gérard PHILIPPE

Michèle MORGAN

dans

LES PRIX INTERNATIONAUX BIENNALE DE VENISE

LES ORGUEILLEUX

Produit par

LES PRIX INTERNATIONAUX BIENNALE DE VENISE

LES ORGUEILLEUX

Produit par

LES PRIX INTERNATIONAUX BIENNALE DE VENISE

LES ORGUEILLEUX

Produit par

LES PRIX INTERNATIONAUX BIENNALE DE VENISE

LES ORGUEILLEUX

Produit par

LES PRIX INTERNATIONAUX BIENNALE DE VENISE

LES ORGUEILLEUX

Produit par

LES PRIX INTERNATIONAUX BIENNALE DE VENISE

LES ORGUEILLEUX

Produit par

LES PRIX INTERNATIONAUX BIENNALE DE VENISE

LES ORGUEILLEUX

Produit par

LES PRIX INTERNATIONAUX BIENNALE DE VENISE

LES ORGUEILLEUX

Produit par

LES PRIX INTERNATIONAUX BIENNALE DE VENISE

LES ORGUEILLEUX

Produit par

Le spectacle Marceau en matinée aujourd'hui

A 2 h. 30, aujourd'hui, il y aura représentation en matinée du spectacle de mime de Marcel Marceau et de Gilles Ségal. On vit avec quel rare enthousiasme public et la critique ont accueilli ce spectacle exceptionnel. est à une véritable révélation le public assiste en allant au spectacle. Ajoutons que ce spectacle eut être vu par les enfants, même en très bas âge: la poésie, l'adresse à tous, et le langage rict du mime est particulièrement près de ces poètes nés que sont les enfants.

Pour tous, ce spectacle extraordinaire restera comme un des meilleurs moments de détente, comme une halte merveilleuse, au milieu de la vie trépidante que nous menons. (Communiqué.)

Les 17 Quatuors de Beethoven à Pro Musica

A la suite du grand succès remporté par le Quatuor Vegh la saison dernière, la Société Pro Musica a invité cet ensemble pour donner l'audition intégrale des dix-sept quatuors de Beethoven cette saison. Ce cycle sera présenté en six concerts, au Ritz-Carlton, les 13, 15, 17, 18, 21 et 22 mars, à 8 h. 30 du soir. Ces six concerts sont présentés en dehors de la série habituelle des concerts de la Société Pro Musica. Cette intégrale des quatuors de Beethoven promet d'être l'un des événements marquants de la saison musicale. D'autant plus que ces œuvres de Beethoven sont interprétées par l'un des ensembles les plus célèbres. Le Quatuor Vegh, en effet, a déjà présenté ce cycle dans toutes les capitales d'Europe et a également enregistré sur disques.

Fondé en Hongrie, pays réputé pour son école d'instruments à cordes, le Quatuor Vegh est composé de quatre virtuoses, Sandor Vegh, premier violon; Sandor Zolner, second violon; Georges Janzer, alto; et Paul Szabo, violoncelle. On peut s'abonner aux six concerts du cycle Beethoven en s'adressant aux bureaux de la Société Pro Musica, rue Crescent. (Communiqué.)

Anne Carrère est la jeune fille snob du "Don d'Adèle"

Après avoir créé, au Théâtre de Paris, avec un succès personnel très vif, le rôle de Mrs. Smith dans la pièce de Jean Blanchon, Anne Carrère aborde, dans "Le don d'Adèle", un personnage tout à fait différent. Elle est Solange Veyron-Lafite, la jeune fille issue d'un milieu de bourgeois extrêmement aisés, qui ne rêve que de "parties, de flirts américains, de grosses voitures et de cocktails. Elle, pour qui elle n'éprouve d'abord aucune sympathie, lui ouvre bien les yeux sur les véritables sentiments de ses amoureux (cela se fait de la plus cocasse façon) et Solange, à la fin, remerciera le clairvoyant personnage qui l'a tirée d'un mauvais pas. (Communiqué.) Anne Carrère reprend, à l'Ar-

Jean GRIMALDI présente

COMME ARTISTE INVITÉE

LA GRANDE ARTISTE INTERNATIONALE

RINA KETTY

RODÉO

conçue et mise en scène JEAN GRIMALDI

comédie

TIZOUNE et MANDA

"ESSAYE à M'AVOIR"

AUSSI

2 GRANDS FILMS

Radio City

84 ST-CATHERINE ST. WEST



Le célèbre chanteur russe "Les Cosaques du Don du Général Platoff" que l'on pourra applaudir, à compter de samedi, au Théâtre Saint-Denis. A l'écran: "Les Amoureux de Minuit", avec Jean Marais et Dany Robin.

La gazette artistique

HORAIRE DES CINEMAS

SAINT-DENIS: "Les amoureux de minuit", 12 h. 30, 3 h. 30, 8 h. 30, 9 h. 30. "Les Cosaques de Platoff", 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30. LA SCALA: "Ali Baba et les 40 voleurs", 12.00, 2.15, 4.30, 6.45, et 9 h. p.m. IMPERIAL: "Cinéma", semaine: 2 h. et 8 h. 30. Samedi et dimanche: 2 h. 5 h. et 8 h. 30. PALACE: "36,000 Leagues Under The Sea", 10 h. 12 h. 15, 2 h. 30, 4 h. 45, 7 h. 10, 9 h. 30. CAPITOL: "Green Fire", 10 h. 25, 12 h. 40, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 30, 9 h. 45. PRINCESS: "Cattle Queen of Montana", 10 h. 30, 12 h. 50, 3 h. 05, 5 h. 25, 7 h. 40, 9 h. 55. LOEW'S: "Deep In My Heart", 9 h. 30, 12 h. 05, 2 h. 25, 4 h. 40, 7 h. et 9 h. 20. ORPHEUM: "They Were So Young", 11 h. 20, 2 h. 35, 3 h. 40, 6 h. 40, 9 h. 45. "La Reine de l'Argent", 11 h. 10, 2 h. 15, 5 h. 15, 8 h. 20. CHAMPLAIN: "Le détroqué", 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 55, 7 h. 15, 9 h. 35. VERDUN-PALACE: "Le détroqué", 1 h. 30, 4 h. 18, 7 h. 06, 9 h. 37. CINEMA DE PARIS: "Si Versailles m'était conté", 11.14, 2.26, 5.28 et 8.50. BIJOU: "Si Versailles m'était conté", 2.00, 2.35, 5.56 et 8.54.

Spectacles et Concerts

Du 7 au 20 février: "The Pajama Game", au Her Majesty's. Du 10 février, pour deux semaines: "Le Don d'Adèle", de Barillet et Grady, au Théâtre de Paris, à l'Arcade.

TOUS LES SOIRS

MAT. DIM. ET MER.

Marthe MERCADIER

Suzanne DANTÈS

dans

Le DON d'ADELE

Comédie de Pierre Barillet et J.-P. Grady avec Anne Carrère, André Laurent, Alain Marais

Prix: soirée, 75; \$1.50; \$2.50

Matinée, 50; \$1.50.

"LA PRESSE" Une comédie de situations très bien agencées. Un dialogue vraiment comique, parfaitement mis en valeur par la troupe. On se sera amusé ferme et presque sans arrêt. JEAN BERRAUD

"LE DEVOIR" "J'ai rarement vu une comédie pareille; pas un trou, pas un temps mort. C'est un feu roulant à rire et en mourir. Qu'est-ce qu'il faut de plus?" LOUIS MARCEL RAYMOND

"THE STAR" "Spectacle splendide. Vraiment impossible de faire mieux. Le trio des vedettes féminines atteint le sommet de l'élegance professionnelle qui fait d'une soirée à l'Arcade une attraction unique à Montréal." PETER SYMCOX

le Théâtre de Paris

1363 EST, RUE STE-CATHERINE

FA. 1104

AU THEATRE DU GESU:

LA JEUNE SCENE PRESENTE

CHAMBRES À LOUER

de MARCEL DUBÉ

Prix Calvert et Arthur B. Wood pour l'année 1955

Rideau: 9 heures

Les 1er-2-3-4-5-8-9-10-11-12 mars

Avec: Jean DUCEPPE, Monique MILLER, Guy GODIN, Hélène LOISELLE, Emile GENEST.

Prix des billets:

\$1.50 et \$2.00

En vente au Gesù à partir de mardi, le 22 février

Tél.: UN. 1-1324

Suzanne Dantès a joué le Don d'Adèle plus de 1,200 fois

Suzanne Dantès, qui joue le rôle de Mme Veyron-Lafite dans "Le Don d'Adèle", à l'Arcade, est une des comédiennes françaises qui ont créé le plus de pièces à Paris, depuis une vingtaine d'années. Après avoir remporté un premier Prix de Comédie au Conservatoire d'Art Dramatique, elle fut tout de suite de la distribution des pièces de grands auteurs du Boulevard. Elle créa "Le Blanc et le Noir", de Sacha Guitry, ainsi que "Les Deux Colombes", et joua dans deux opérettes du même auteur: "O mon mon Inconnu" et "Le Bonheur, Mesdames". Elle fut de la création de deux chefs-d'œuvre d'Edouard Bourdet: "La Prisonnière" et "Le Sexe faible". Elle fut, avec Michel Simon, l'héroïne d'un film délicieux, "Circonstances atténuantes", qui est repris régulièrement chaque année en France. Elle créa le personnage de la mère dans deux œuvres maîtresses d'Henri de Montherlant: "Fils de Personne" et "Demain il fera jour". Cette intense activité n'empêcha pas Suzanne Dantès de faire de l'acrobatie et de présenter un extraordinaire numéro au Gala des Artistes, il y a quelques années. Le cirque Médrano l'engagea par la suite, et elle effectua, dans les grands music-halls français, un numéro de corde lisse terminé par le Saut de la Mort... C'est la première fois que Suzanne Dantès quitte la France pour jouer la comédie. Elle est entourée, dans "Le Don d'Adèle", de Marthe Mercadier, Anne Carrère, Alain Macmoy et André Laurent. L'œuvre de Pierre Barillet et Jean-Pierre Grady est jouée, au Théâtre Arcade, tous les soirs, avec matinées le mercredi et le dimanche, jusqu'au 24 février. La mise en scène est d'André Clavé et le décor de Francine Gagliardi-Risler. (Communiqué.)

"Les Frères Goncourt" (André Billy)

Après sa grande biographie de Sainte-Beuve, André Billy descend au niveau des "frères Goncourt". Le décalage est évident; non dans la manière du critique, qui reste toujours attentive, intelligente, sûre, mais entre les sujets. André Billy s'est sans doute attaché aux Goncourt par ce qu'ils représentent de la vie littéraire de leur temps, dont il donne un tableau fidèle. (Collection "Les grandes biographies", Flammarion.)

L'Ermitage, mercredi, 2 mars, 9 h. p.m.

La Ligue Canadienne de Compositeurs présente un concert de

MUSIQUE CANADIENNE

Oeuvres de: Archer, Betts, Freedman, Morol, Papineau-Couture, Turner, Vallerand

Interprètes: Hyman Bress, Mildred Goodman (violons), Otto Joachim (alto), Walter Joachim (violoncelle)

Billets: \$1.50 taxe inc. Membres J.M.C. \$1.00

EN VENTE MAINTENANT chez Archambault et Willis

ESCLAVE DU SOUVENIR
JANE RUSSELL
LOUIS HAYWARD
FAITH DOMERGUE
ALOUETTE

THEY WERE SO YOUNG
SCOTT BRADY
JOHANNA MATZ
RAYMOND BURR
ORPHEUM

DEEP IN MY HEART
JOSE FERRER
MERLE OBERON
HELEN TRAUDEL
LOEW'S

20,000 Leagues Under the Sea
JAMES MASON
KIRK DOUGLAS
PAUL LUNAS-PETER LOHRE
PALACE

STEWART GRANGER · GRACE KELLY
PAUL DOUGLAS. Color
CAPITOL

BARBARA STANWYCK
RONALD REAGAN
CATTLE QUEEN OF MONTANA
PRINCESS

Radio-escholarie à CJMS

Les étudiants de l'Université de Montréal présentent sur les ondes de CJMS, le dimanche soir, de 5 h. 30 à 6 h. p.m., une série d'émissions de radio-théâtres écrites, interprétées et réalisées par des Cabrins. Cette série se poursuit depuis la fin de janvier. A l'affiche demain soir, une émission typiquement carabine: "Le XXe siècle sur le vif". Cette émission est composée de trois textes inédits présentant quelques aspects humoristiques de la vie moderne. Soyez à l'écoute demain soir, à 5 h. 30, de CJMS pour la quatrième émission de Radio-Escholarie.

Elections H. E. C.

A l'occasion de la 30e assemblée générale annuelle, les membres de l'Association des licenciés de l'école des Hautes Etudes commerciales, ont élu leur nouveau président pour l'année 1955: M. Vianney Pineault.



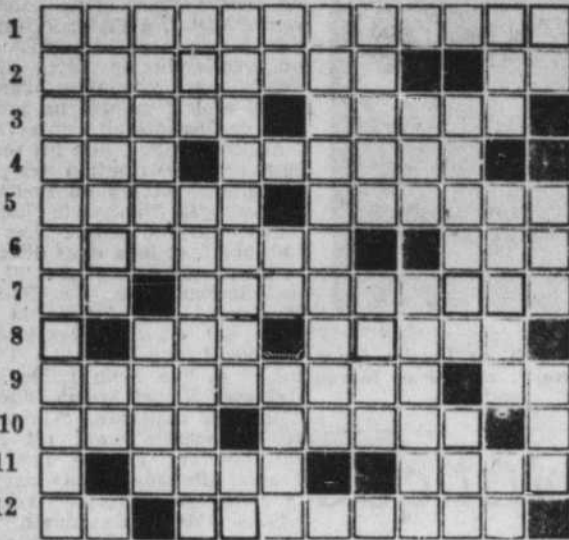
M. Vianney Pineault

Dans ses nouvelles fonctions, M. Pineault sera entouré par: M. Henri-Paul Lemay, 1er vice-président; M. Georges Bounadère, 2e vice-président; M. Henri Ferron, vice-président de l'extérieur; M. Hervé Belzile, trésorier; M. Ange-Albert Vallée, secrétaire général; M. Gaston Taillefer, aviseur légal; MM. Charles Beaubien, Romain Bédard, Léopold Carrière, Wilbrod L'Anglais, Jacques Mélançon, Paul-Emile Sénécal, conseillers.

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales est la Faculté de commerce de l'Université de Montréal; elle existe depuis plus de 45 ans et l'Association de ses licenciés compte plus de 1,500 membres.

Les mots croisés du "Devoir"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Elections au syndicat des journalistes

M. Roger Mathieu, journaliste à La Presse a été réélu, pour un cinquième mandat président général du Syndicat des Journalistes de Montréal Inc.

Les autres membres du conseil sont MM. Hervé Lépine de La Patrie et Jean-Paul Robillard du Petit-Journal, vice-présidents; Jean-Marc Laliberté, du Devoir, secrétaire et Sarto Lacombe, trésorier.



M. Roger Mathieu

Les élections ont eu lieu sous la présidence de M. Gérard Picard, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

Voici la liste des dirigeants syndicaux dans les divers locaux:

La Presse

Président, M. Jean-Marie Morin; vice-président, M. Emile Quintal; secrétaire, M. Jacques Delisle; maître de chapelle, M. Maurice Morin; directeurs: Mme Laure Hurteau, MM. Gustave Lafontaine, Jacques Daoust et Paul Asselin; visiteurs aux malades, M. Jacques Robitaille et Mlle Marie Bourbonnais; sentinelle, M. Gaston Dugas; comité des griefs: MM. J.M. Morin, Jacques Daoust et Emile Quintal; délégués au Conseil syndical: MM. Jacques Daoust, Jean-Marie Morin, Emile Quintal et Roger Mathieu.

La Patrie

Président, M. Hervé Lépine; vice-président, M. Ovide Lefebvre; secrétaire, M. Marcel Blouin; maître de chapelle, M. Gaétan Benoit; directeurs, M. Gaétan Benoit et Mme Suzanne Pluze; sentinelle, M. Roland Ricard; visiteurs aux mala-

La session provinciale

(Suite de la page 3)

Le premier ministre fait remarquer que c'est là un sujet dont le député a parlé assez régulièrement. "Il y a à Montréal, dit-il, une prison de femmes qui comprend deux ailes dont l'une loge des catholiques sous la direction de religieuses et l'autre des protestantes dirigées par des matrones".

Parlant de cas particuliers, le premier ministre demande aux journaux de ne pas faire trop de publicité à ce sujet. Ce sont toujours des cas malheureux. "Le député voudrait qu'on reconstruise la prison, ajoute-t-il. Actuellement, il presse plus de bâtir des hôpitaux d'aliénés pour lesquels nous allons dépenser entre \$45,000,000 et \$50,000,000. Si le député continue de parler de cela, il n'aura pas un gros programme à présenter. Il est sûr que la prison en question a besoin d'amélioration, mais nous avons des besoins plus pressants ailleurs pour le moment".

Publications obscènes

Les députés Pinard et Lafrance soulèvent la question des publications obscènes.

M. Pinard demande au gouvernement ce qu'il entend faire de toutes cette pléiade de journaux hebdomadaires obscènes qui sont en train de gâter notre jeunesse.

des, Mlle Françoise Leduc et M. Pierre Sauvier; délégués au Conseil syndical: MM. Hervé Lépine, Paul Coucke, Paul-Bouchard d'Orval et Gaétan Benoit.

Le Devoir

Président, M. Jean Benoit; vice-président, M. Fernand Dansereau; secrétaire, M. Gérard Gosselin; maître de chapelle, M. Louis Racine; visiteur aux malades, M. Marcel Clément; délégués au Conseil syndical: MM. Jean-Marc Laliberté, Gilles Duguay et Louis Racine.

Le Petit-Journal et Photo-Journal

Président, M. Roland Côté; vice-président, M. Arthur Prévost; secrétaire, M. Louis Le Marchand; maître de chapelle, Mme Simone Ray; visiteur aux malades, M. Charles Mayer; délégués au Conseil syndical: MM. Roland Côté, Jean-Paul Robillard et Arthur Prévost; comité des griefs: MM. Roland Côté, Marcel Vlemminckx et Mme Thérèse Boivin. L'assemblée générale du syndicat aura lieu le 28 février, au Palais de Justice à 4 h. 30 p.m.

Délégation à l'Exécutif sur les panneaux-réclame

La nouvelle annonçant que l'administration municipale se propose d'imposer un permis sur les panneaux-réclame a causé de l'appréhension chez les intéressés. Aussi, une délégation dirigée par une section du Board of Trade s'est-elle présentée hier après-midi chez le Comité exécutif pour exposer le point de vue des compagnies concernées.

Les administrateurs municipaux ont prié les délégués de mettre leurs arguments par écrit et d'adresser un mémoire à l'Exécutif, lundi prochain, sur le sujet.

Le Comité exécutif proposera que l'article suivant soit ajouté à cette réglementation:

"Affiche, enseigne, annonce, placard ou panneau-réclame (billboards) de quelque genre que ce soit, lumineux ou non, d'une superficie de cinquante (50) pieds carrés ou plus, exhibé en tout lieu à l'extérieur, sauf ceux prévus à

L'Exécutif recevra le conseil de St-Laurent

Lundi soir, à 7 h., au restaurant de l'île Sainte-Hélène, le Comité exécutif recevra le conseil municipal de la ville de Saint-Laurent.

On y discutera de questions concernant les deux municipalités, notamment le boulevard métropolitain et l'aqueduc.

la section 69 et ceux qui portent les véhicules". Honoraire annuel: \$0.25 du pied carré.

L'exception prévue concernant le nouveau permis imposé aux enseignes, affiches, placards, annonces, panneaux-réclame et contenue dans la section 29 du règlement des permis et privilèges, se lit comme suit:

"Toute enseigne ou marquise projetant en tout ou en partie de plus de 6 pouces d'un bâtiment ou de toute autre structure de support et surplombant toute rue, toute ruelle, tout trottoir, ou tout autre endroit ouvert au public."

Ces enseignes ou marquises surplombant une rue ou un trottoir sont déjà l'objet d'un honoraire annuel établi au taux de 25 cents le pied carré, avec minimum de \$5 par année.

Le nouveau permis sur les grandes affiches ou enseignes posées sur des panneaux en bordure des rues, ou peintes sur les pans de murs rapporterait un revenu supplémentaire de \$200,000 au trésor de Concordia.

Pèlerins du Mont-Royal à Notre-Dame de Lourdes

Les pèlerins du Mont-Royal feront aujourd'hui, leur 14e pèlerinage à Notre-Dame du Mont-Royal, ils visiteront la belle église No-

tre-Dame de Lourdes, 4949 avenue Verdun, à Verdun.

Tous les amis de la Sainte-Vierge sont invités à se joindre au groupe de pèlerins qui veulent rendre un hommage spécial à la Reine du Ciel.

La cérémonie débutera comme d'habitude à 3 h. 30, par la récitation du chapelet et la méditation des mystères sera faite par M. l'abbé Bourret. La messe sera célébrée à 4 h. et on peut y faire la sainte communion. Des autobus partiront des endroits suivants: paroisse-St-Jean-Vianney, 26e ave et Beaubien avec arrêts à Ste-Philomène, St-François Solano et St-Albert-le-Grand; paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours, 5459 boul. Monk, Ville-Emard; paroisse St-Jean de la Croix, angle St-Zotique et boul. St-Laurent; paroisse St-Enfant-Jésus, boul. St-Joseph et St-Dominique; paroisse St-Stanislas, angle boul. St-Joseph et Dela-

naudière et paroisse St-Pierre-Claver, angle boul. St-Joseph et Delormier; paroisse de l'Immaculée, angle Rachel et Cartier; paroisse St-Alphonse d'Youville, Basile-Routhier et Crémazie avec arrêt à Chateaubriand et Beaubien. Vous pouvez également prendre un autobus à l'église Notre-Dame ou au Service marial, 816 est rue Ontario. Les autobus partent des différents points à 2h. 30 de l'après-midi. Pour tous renseignements veuillez appeler FA. 1124 ou FA. 7953. Bienvenue à tous.

HORIZONTALLEMENT

- Dans l'Ouest on les pose, dans l'est on les impose.
- Fait faire la grimace — Amène la familiarité.
- Abandonne le droit chemin — Donne la liberté quand on la lâche.
- Moitié d'ananas — Qui s'attache aisément.
- Débarrassai de son contenu — Pour couper l'herbe.
- Etendues en surface — Début d'opéra.
- Commence le rêve — Encoches.
- Ornement partiel — Noir quand on le porte.
- S'adressèrent à la charité d'autrui — Pronom.
- Sans aspérités — Employais jusqu'au bout.
- Eloigna du sol — Pas toujours propres.
- Connu — Prendre en mains.

VERTICALEMENT

- Généralement vivants tout en paraissant morts.
- Son absence marque le manque de sympathie — Point de départ d'une longue liste.
- A son étoile sur un drapeau — Appareil photographique per-

4-Morceaux de perdrix — Pré-

- venues.
- Elles vivent dans une botte — Commandement.
- Article — Joint — Montréal brutallement sa mauvaise humeur.
- Territoires nationaux à l'étranger.
- Feu clair — Bataille historique.
- Rit d'une façon désordonnée — Petits personnages de légende dont l'un est célèbre à Montréal pour son appétit.
- Rendu terne — C'est souvent le commencement de la fin.
- L'une de ses nuits a fait rêver Shakespeare — Distribue les lettres une par une sans être nécessairement facteur — Pronom.
- Connu — Possessif — Commandement, mais qui n'incite pas toujours à la poésie.

Solution du problème d'hier

SENTIMENTALE
ONEREUX RIES
USTENSILES
ME MASSIVE E
II PET EMIR
SG ALTESSE A
SNA I C NON
IENISSI TIC
OMELLETTES RE
NE ER I ONT
NN OURAL O
ETERNEMENTS

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

HEURES D'AFFAIRES :

- 9 h. 30 à 5 h. 30
- Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 hres
- le samedi 5 h. 30

Chez Dupuis Frères

Vente matelas

aucun versement comptant

sur achats budgétaires de 15.00 ou plus seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

anniversaire de Sealy

252 RESSORTS ACIER TREMPÉ "TRU BALANCE"

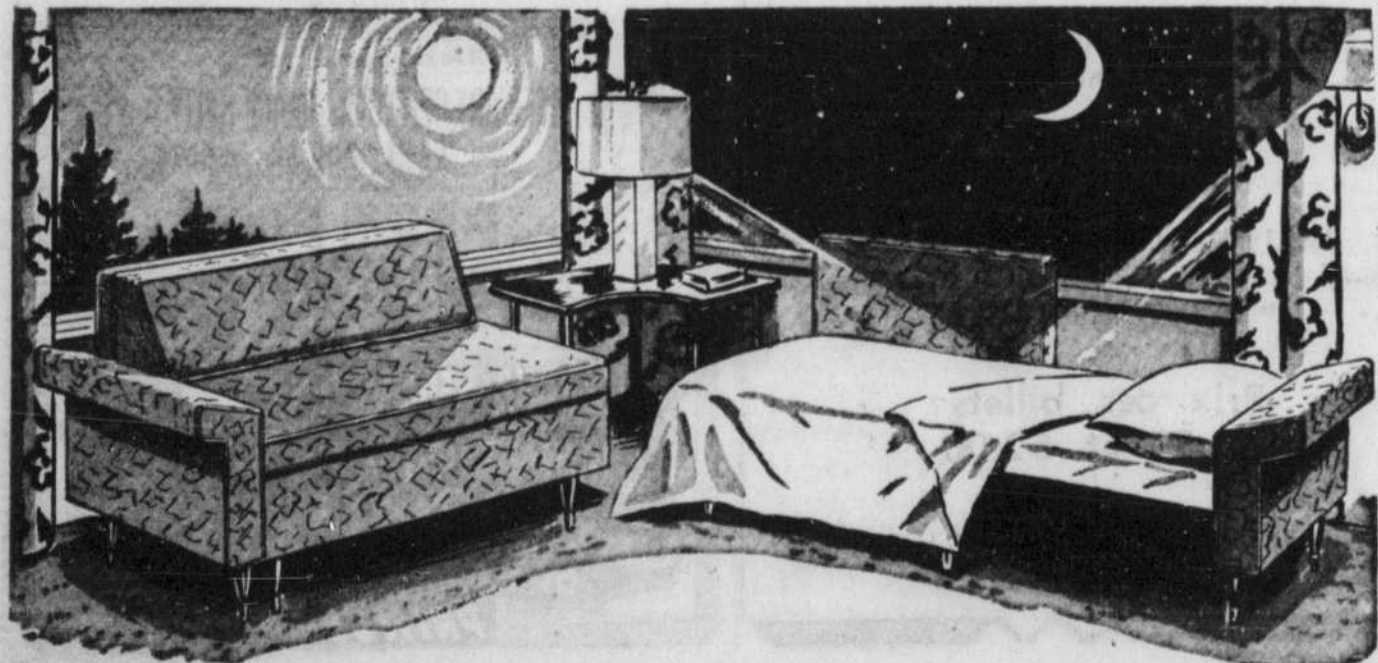
Un excellent matelas pour le repos idéal... Les 252 ressorts bien recouverts d'épaisses couches de feutre blanc — plus le SISAL empêchant les ressorts de couper le feutre. Rebords pré-fabriqués — poignées solides fini soyeux, ventilateurs sur les côtés.

SIMPLE 3'3 — TROIS QUARTS 4' — DOUBLE 4'6
COUTIL DE QUALITÉ ROBUSTE ET SERRÉE
SOMMIER EMBOTÉ POUR CONVENIR (avec ou sans pieds vissés)

\$39.95

CHACUN

duo-sectionnettes de "cimon"



un nom fameux des meubles superbes

DEMI-SOFA FERME 30 x 45" SOFA DEVENANT LIT 30 x 74"

Un moment une merveille d'élégance — que ce meuble CIMON — d'une fabrication experte et réussie — aux lignes modernes et conservatrices à la fois.

- Deux demi-sofas formant lit
- Incomparables pour pièces exigües
- Les coussins de caoutchouc mousse
- Parfait confort, longue durée
- Cachet moderne, souplesse
- Le choix des connaisseurs
- Notez les pieds
- Sur tiges de cuivre

ON PEUT OBTENIR UN SEUL SOFA "SECTIONNETTE" MOYENNANT MOITIE PRIX

2 SECTIONNETTES "CIMON" divers tissus d'ameublement au choix, l'ensemble \$199

2 SECTIONNETTES "CIMON" tapisserie ou tissu frisé, l'ensemble \$239 et \$269

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

DUPUIS — CINQUIÈME



ADVERTISED IN LIFE

Guaranteed by Good Housekeeping